CLUB FRANÇAIS DES EPAGNEULS DE MÜNSTER ET DU LANGHAAR

Champions de Race 2014

BULLETIN DU 1er SEMESTRE 2015

Siège social : Wacourt - 80150 Machiel
site : www.cfeml.com

La finale des TAN 2014

Hilfi des Grandes Voivres à M. Martel (très sportivement se retire du classement)

Ipso 237 des Sacrés Numéros (1er place) à M. Beausac

Manouche du Clos des Renards à M. Herbet (2ème place)

Havane à Monsieur Moreaux (3ème place)

Isma du Gouffre du Berger à M. Contri

Iris du Grand Rouloix à M. Barraud

CLUB FRANÇAIS DES EPAGNEULS DE MÜNSTER ET DU LANGHAAR

www.cfeml.com

SOMMAIRE

LA VIE DU CLUB

Editorial	4
Elections 2015	5
Cotations demandées	7
Lecture Dysplasie	8
Règlement d'Elevage	10
Nouveaux Règlements titres Champions	14
Info KLMI	16
Coin Véto - la leishmaniose	17
Portrait du Petit Münsterländer	19
Conseils pratiques	20
Les délégués	58
Le comité	59

TRAVAIL

Règlement d'attribution des Championnats Internationaux de Travail	25
Titres Homologués	26
Résultats concours de travail	30
Articles Epreuves de travail	37
Calendrier des TAN	44

EXPOSITIONS

Titres Homologués	45
Les Lauréats	46
Résultats des Expositions	47
Calendrier des Spéciales	56

VOTRE RUBRIQUE

Courriers des lecteurs	49
Publicité Etalons	56

En couverture :
les CHAMPIONS DE RACE 2014 :
CASPER du Ter l'Et Tilleul PMm
à M. Nicolas Collet
FUTEE vom Hexenkuppen PMf
à M. Christophe Housset

Directeur de la Publication :
Alexandre Martel

Dépôt Légal : avril 2015
N° ISSN : 2268-2074

Réalisation :
PASSION CHIEN
9 rue des Juifs
67440 Schwenheim

Prochaine parution septembre 2015
Vos articles sont à envoyer au plutard le 15 juillet 2015 au directeur de la publication
M. Martel Alexandre
mail : amartel@martelsa.com

photos : M. Janis Riga

Cotisation 2015

Notre Association ne peut vivre et travailler que grâce aux cotisations de ses membres. Ces cotisations représentent plus de 85% de nos ressources. La réalisation et l'expédition du bulletin semestriel absorbent à elles seules plus de 50% de ces ressources.
C'est la raison pour laquelle cette revue sera la dernière expédiée à nos adhérents qui n'auraient pas encore réglé leur cotisation.
Si vous n'avez pas reçu votre carte d'adhérent au CFEML 2015, pensez à renouveler votre adhésion accompagnée du montant de votre cotisation.

- Merci de votre compréhension -

N'oubliez pas de nous transmettre votre adresse mail afin de recevoir les dernières actualités.

Montants des Cotisations :

Membre Actif : 33 €

Membre Ménage : 38 €

Membre Bienfaiteur : 66 €

Edito

L'année 2014 sera à marquer d'une pierre blanche dans l'histoire de notre club aussi bien d'un point de vue quantitatif que qualitatif. Pour la première fois notre club a passé la barre symbolique des 1000 naissances et continue sa progression remarquée au sein du 7ème groupe.
Cette dynamique s'accompagne d'une réussite importante dans les épreuves de travail, puisque cette année nos chiens sont montés sur la plus haute marche du podium dans tous les types d'épreuves de travail : printemps, automne, gibier naturel, gibier sauvage, gibier de montagne et bien sûr BICP.
Nos chiens ont totalisé 38 CACT et RCACT et leurs prestations ont surpris les cynophiles éclairés : juges, amateurs et professionnels.
Nous félicitons pour leur championnat de gibier tiré, les propriétaires et conducteurs de : Geff de la Vallée de la Py PEM mâle à Sandra Mongrenier conduit par Ph Mongrenier, Ghost du Val Coisin PEM femelle conduite par son propriétaire Nicolas Collet, Futée vom Hexenküppen PEM femelle appartenant à Christophe Housset et conduite par Ph Mongrenier et N Collet, et Echo du domaine d'Aiden PEM mâle appartenant à Cédric Gabriel et conduit par D Guillon.
Futée vom Hexenküppen décroche également le titre de Champion de la race 2014 pour les PEM femelle, et Casper du T'er l'et Tilleul à Nicolas Collet s'octroie le titre pour les mâles avec un palmarès très étoffé. Ces deux chiens ont montré à travers leur résultat des qualités de chasse exceptionnelles.

Du coté des expositions c'est Poker vom Wolfsbau à Nicolas Collet et Humsci de la Tour de Coumail à Magali Boulanger qui remportent la régularité au standard chez les PEM. En Langhaar c'est Hilka vom Hundegelaüt à Marc Dargent qui remporte ce titre.

Vous retrouverez le détail des résultats de travail et d'exposition à l'intérieur de ce bulletin.
Vous trouverez également des articles sur la recherche au sang. Les chasseurs que nous sommes doivent avoir les notions de base de cette discipline et vous trouverez des conseils pour éduquer votre compagnon pour cette aventure passionnante. D'autre part la recherche au sang demande au chien les mêmes qualités que dans la recherche des oiseaux : passion, odorat et persévérance.

Après dix années passées à la présidence de notre club, j'ai pris la décision de laisser ma place et de ne pas renouveler mon mandat au sein du comité du CFEML. Aujourd'hui notre club bénéficie d'une bonne trésorerie, notre cheptel connaît la meilleure progression du 7ème groupe tout en arrivant à conserver les qualités de chien de chasse pratique polyvalent de nos Epagneuls Allemands qui font leur succès, c'est pour moi une grande satisfaction.
Je vous remercie de votre confiance et de la promotion que vous faites au quotidien pour nos trois races. Nous devrons continuer à l'avenir à lutter contre les portées non LOF, valoriser nos chiens pour que l'adhésion au club et notre liste des chiots soient un label de qualité qui permettent de garantir aux acquéreurs, l'élevage de chiots bien dans leur tête, indemnes de tares génétiques, avec des qualités de chasse et bien construits.
Ne manquez pas notre rendez-vous annuel lors de la Nationale d'Elevage du samedi 4 Juillet à Bléquin.

Alexandre MARTEL

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

le samedi 4 juillet 2015 à 16h00 à la salle des Fêtes de Blequin (62)

ORDRE DU JOUR : - Approbation des nouveaux statuts

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

le samedi 4 juillet 2015 à 16h30 à la salle des Fêtes de Blequin (62)

ORDRE DU JOUR :

- Informations du Président
- Rapport Moral du Président
- Rapport Moral du Secrétaire
- Rapport Moral du Trésorier
- Questions diverses
- Résultat des Elections

Pour des raisons d'organisation les questions devront être adressées au Président par lettre recommandée
avec Accusé de Réception au moins quinze jours avant l'A.G.
Souhaitant votre présence, nous vous prions de croire, en l'assurance de nos sentiments distingués.

Elections 2015

Appel à candidatures pour le renouvellement partiel du CFEML

Conformément aux statuts, le renouvellement partiel des membres du comité du Club Français des Epagneuls de Münster et du Langhaar aura lieu lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 4 Juillet 2015 à Bléquin 62380. Le dépouillement aura lieu le même jour.

Les candidatures doivent être adressées par lettre recommandée avec Accusé de Réception au Président de la commission électorale, **au plus tard le 16 Mai 2015 (cachet de la poste faisant foi)** à l'adresse suivante :
Monsieur Xavier Devos-39 Rotonde des jacinthes-59143 Watten (06.75.34.59.05).

7 postes sont à pourvoir, 6 pour une durée de 6 ans, 1 ayant obtenu le moins de vote pour 3 ans, les membres sortants sont rééligibles.

- **Sont sortants :**

  - Madame Agnès de France.
  - Madame Véronique Beauchamps.
  - Monsieur Bernard Brenuchon.
  - Monsieur André Dupont.
  - Monsieur Hervé Journal.
  - Monsieur Alexandre Martel.

- **Pour être éligible au comité, il faut (Titre III-Article 10 des statuts du CFEML) :**

  - Être Français.
  - Être majeur.
  - Jouir de ses droits civiques.
  - Etre membre de l'association depuis 3 ans à la date du 04/07/2015 et être à jour de la cotisation 2015.

- **Documents à fournir en Recommandé avec Accusé de Réception pour être candidat:**

  - Courrier de candidature.
  - Photocopie de la carte nationale d'identité, recto-verso en cours de validité.
  - Extrait de casier judiciaire (volet n°3) datant de moins de 3 mois.
  - Attestation sur l'honneur que le candidat n'a pas d'activité commerciale canine, conformément à l'article 10 des Statuts (personnes achetant des chiens pour les revendre et/ou personnes prenant des chiens en pension ou en dressage moyennant rétribution)
  - Profession de foi
  - Une photo d'identité.

- **La commission électorale composée de :**

  - Docteur Elisabeth Descamps.
  - Monsieur Xavier Devos.
  - Monsieur Pascal Dole
    dressera la liste officielle des candidats après vérification de leur éligibilité conformément aux statuts et règlement intérieur du CFEML.

- **Pour participer aux élections il faut :**

  - Être membre du club depuis au moins 6 mois et être à jour de sa cotisation 2015 avant l'ouverture du bureau de vote à l'Assemblée Générale Ordinaire du 04/07/2015.

- **Deux modalités de vote possibles :**

  - Vote par correspondance par voie d'huissier.
  - Vote sur place le jour de l'AG.

18ème NATIONALE D'ELEVAGE
le 4 Juillet 2015

Avec attribution du CACS ouvrant au titre de Champion de Conformité au Standard et permettant aux chiens qualifiés « Excellent » d'obtenir la cotation 4 : Sujet recommandé.

ADRESSE LIEU N.E. :
Terrain de Sport
rue Cathoire
62380 BLEQUIN

Vous pouvez télécharger la feuille d'engagement sur internet : cedia.fr
Engagement internet :
www.cedia.fr - paiement sécurisé

Engagement papier à renvoyer à :
M. André DUPONT
10 rue du Fol Penser
62380 BLEQUIN - Tél. : 03 21 12 12 45
andre.dupont-ogez@orange.fr

DATE LIMITE DE RECEPTION DES ENGAGEMENTS : 7 JUIN 2015

RECOMPENSES

- UN SOUVENIR À CHAQUE EXPOSANT
- UNE COUPE ET UN DIPLÔME A CHAQUE EXPOSANT

TROPHEE AU MEILLEUR DE L'EXPOSITION

JURY PRESSENTI :

Mme Agnès de FRANCE

Mme Nathalie PARENT

M. Claude HUGUENY

5 juillet 2015 : TEST D'APTITUDES NATURELLES (TAN)

Lieu du Rendez-vous : Salle des Fêtes de Bléquin à 8h30

COTATIONS DEMANDEES 2ÈME SEMESTRE 2014

RACE	LOF ou N° étranger	NOM	AFFIXE	COTATION	PROPRIETAIRE
PETIT MÜNSTERLÄNDER MÂLE					
PEM M	6319/1117	ESCO	VOM SCHMUTTERTAL	6/6	M BARRAUD ELIE
PEM M	7022/1226	ORKAS	VOM HEEKER EICHENGRUND	6/6	M AEBERHARD ROGER
PEM M	4299	ARGO	DE WACOURT	6/6	M RIGA JANIS
PEM M	7613/1597	GARRY	DE ROCANCOURT	4/6	M THILLOUX PIERRE
PEM M	7357/1384	GOST	VOM HUNDEGELAUT	4/6	M DAGNEAUX JACQUES
PEM M	6200/1182	EMIR	DU TER L`ET TILLEUL	4/6	M HELLEQUIN DAVID
PEM M	8897/1614	IVOIRE	DU DOMAINE DU GRAND MARAIS	4/6	M HOUSSET CHRISTOPHE
PEM M	7613/1597	GARRY	DE ROCANCOURT	3/6	M THILLOUX PIERRE
PEM M	6845/1289	FEBUS	DU GRAND METIFEU	3/6	MLLE BOS CORINNE
PEM M	7313	GABION	DU BAS FALLERON	3/6	M CONFAIS MAURICE
PEM M	8910/1601	IRON	VOM HEXENKUPPEN	3/6	M BRENUCHON BERNARD
PEM M	8678/1612	IGOR	DU COMTE DES LIONS	3/6	M AEBERHARD ROGER
PEM M	8910/1601	IRCO	VOM HEXENKUPPEN	3/6	M RACAULT CYRIL
PEM M	8566/1576	IZAK	DE LATIREMONT	3/6	M SIDHOUM JEAN MICHEL
PEM M	8869/1609	ITO	DE LA PLAINE DU SOLOGNOT	2/6	M SIMON MICHEL
PEM M	6658/1240	FIDEL	DU PARC PROTHON	2/6	M POUL JEAN LUC
PEM M	8630	IRON	DE LA PAREIDOISE	2/6	M BARBERY OLIVIER
PEM M	8236	HARON	DE ROCANCOURT	2/6	M DELAFONT CHRISTIAN
PEM M	8264/1479	HUNTER	DU CLOS D´AMBLENY	2/6	M CARRIER DIDIER
PEM M	8252	HORACE	DE WACOURT	2/6	M MODENA SEVERINO
PETIT MÜNSTERLÄNDER FEMELLE					
PEM F	6267/1476	ERINE	DE WACOURT	6/6	MLLE DE FRANCE AGNES
PEM F	8682/1919	LAIKA	DU CLOS DU RENARD	4/6	M DEBAI CLEMENT
PEM F	8069/1914	HUTECE	DE LA VALLEE DE LA PY	4/6	M FEUTRY MICHEL
PEM F	LOSH110906	LUISY	DU CLOS DES RENARDS	4/6	M RIGA JANIS
PEM F	7667/2071	GACHETTE	DE WACOURT	4/6	M DE VAINS MICHEL
PEM F	8352/2027	HUMSCI	DE LA TOUR DE COUMAIL	4/6	MME BOULANGER MAGALI
PEM F	6658/1706	FLAMME		3/6	M BORG JEAN MARIE
PEM F	6116/1486	EBENE	DU GOUFFRE DU BERGER	3/6	M MARTEL ALEXANDRE
PEM F	7761/1860	GUITTA	DU DOMAINE DE L´ISLE	3/6	M GALLAIS MICHEL
PEM F	8350/1969	HOPRA	DE LA TOUR DE COUMAIL	3/6	M BOUTON LUDOVIC
PEM F	7239	GATI	DU VAL COISIN	2/6	M COLLET NICOLAS
PEM F	7510/1796	GIRL	DE LA CLAIRIERE DU HABERACKER	2/6	M ROBERT ERICK
PEM F	7761/1860	GUITTA	DU DOMAINE DEL´ISLE	2/6	M GALLAIS MICHEL
PEM F	7661/1830	GINNY	DE LA FORET D´AUTEUIL	2/6	M NACHURY HUBERT
PEM F	1109063	LANA	DU CLOS DES RENARDS	2/6	M FREDIGO PAOLO
PEM F	8090/2016	HEPSY	DES PLAINES PANIELLOISES	2/6	M PARACHINI OLIVIER
PEM F	2878187	HALEY	HERTOGIN VAN ACHTER DE DUINEN	2/6	M FREQUIN JORDAN
PEM F	8640	INES	DES LONNES SAINT HUBERT	2/6	M VIGNAUD BERNARD
PEM F	8856/2114	ISKA	DE LA MORDOREE DES BOIS	2/6	MME HERMET NADINE
PEM F	8569/2116	IONA	DE LATIREMONT	2/6	M OTTOGALLI CHRISTIAN
PEM F	8952/2122	ISBA	DES GRANDES VOIVRES	2/6	M OTTOGALLI CHRISTIAN
PEM F	8619/2047	IANA	VOM HUNDEGELAUT	2/6	M LESSEUR ERIC
PEM F	8600/2082	INA	DU PARC PROTHON	2/6	M BIZET FRANCK
GRAND MÜNSTERLÄNDER FEMELLE					
GEM F	247/88	DAPHNE	AUREUS	3/6	Mme AEBERHARD ANGELIQUE
GEM F	321/84	HYQUEM	DU LYS DES ALPES	2/6	M GUILMINOT DIDIER

LECTURE DES DYSPLASIES DU 2ÈME SEMESTRE 2014

NOM	race	Sexe	Numéro de LOF	Résultat	Propriétaire
FLASH DE BERTRONVAL	PM	M	6820/1653	A	DE FRANCE F. G.
IBRA DE L'AIRE DU BROYON	PM	M	8697/1595	B	POTENSIER F.
ICAR DES GRANDES VOIVRES	PM	M	8949/1641	A	GLUCK M.
IKE	PM	M	9165/1675	A	MAGNIER B.
ILTHON	PM	M	9116/1657	A	FEYBESSE J.
INOX DE LA LEIMENGRUB	PM	M	8731/1623	A	BOVIN D.
IRON VOM HEXENKUPPEN	PM	M	8909/1667	A	BRENUCHON B.
ITO DE LA PLAINE DU SOLOGNOT	PM	M	8869/1609	B	SIMON M.
CANDY DU GRAND METIFEU	PM	F	5319	A	FREMY J.
DUSTY DU VAL D'OURTIGA	PM	F	5675	A	CUSENTER T.
GANACHE DES GRANDES VOIVRES	PM	F	7719/2001	E	TISSIER M.
GIROLLE DU BOIS DES GRANDES FOLIES	PM	F	7523/1897	C	BURG C.
HISYS DE MONTAMPIEUX	PM	F	8294/2126	A	DE WILLECOT P.
HYSIS DES LONNES SAINT HUBERT	PM	F	8118/1927	A	GIRAUD N.
IBIZA VOM HUNDEGELAUT	PM	F	9070/2169	A	MONNET G.
IDEE DE L'AIRE DU BROYON	PM	F	8705/2090	B	POTENSIER J.
INA DE LA VALLEE DE LA PY	PM	F	9251	A	MONGRENIER P.
INDIA DU PARC PROTHON	PM	F	9192	A	ROMELE C.
INDRA DES DIEUX DE LA CHASSE	PM	F	8833/2134	A	RETOURNE D.
INES DES LONNES SAINT HUBERT	PM	F	8640/2161	A	VIGNAUD B.
INGRID DE WACOURT	PM	F	9328	A	DE FRANCE A.
IRMINE DU TER I'ET TILLEUL	PM	F	9343/2213	B	SAGET H.
ISBA DES GRANDES VOIVRES	PM	F	8952/2122	A	OTTOGALLI C.
ISIS DE LA PETITE CHAUMIERE NORMANDE	PM	F	9202	A	ANQUETIL C.
ISYSS DU BUISSON BRULE	PM	F	8790	A	AUDIOT B.
LILAS DU CLOS DES RENARDS	PM	F	9308/2030	A	MAYOLLE F.

Pour concourir en épreuve de travail les licences sont obligatoires à compter du 1er janvier 2015 pour tout propriétaire ou conducteur qui veut participer à un Field ou un BICP.

CENTRALE CANINE

SOCIÉTÉ CANINE RÉGIONALE DE L'ILE DE FRANCE

Ci-dessous le lien pour votre demande de licence :

www.scc.asso.fr/mediatheque/Licences/2015/Formulaire_Proprietaire_CUNCA.pdf

EXAMEN RADIOGRAPHIQUE DE LA DYSPLASIE DE LA HANCHE

Vétérinaires lecteurs officiels du CFEML :

- Docteur J.F. LEFOL - 26, rue Léon Lecornu - 14000 CAEN

- Docteur Y. PIEDVACHE - 43, route d'Olivet - 45100 Orléans

Une radiographie officielle ne peut être prise avant l'âge de **12 mois**.
Elle doit obligatoirement être pratiquée sous sédation ou sous anesthésie (décision FCI du 2/07/2007).
Le vétérinaire ayant réalisé la radio ne peut pas en effectuer la lecture.

- radio argentique (ordinaire) : envoyer la radio, accompagnée des documents requis au lecteur de votre choix.
- radio numérique : deux possibilités :
- demander à votre vétérinaire de la faire développer sur support plastique, puis l'envoyer selon la même procédure que ci-dessus.
- ou téléchargement direct par votre vétérinaire de la radio numérisée, sous forme de fichier DICOM sur un portail informatique dédié, à l'adresse http : // www.myvetsxl.com

Lors de la première utilisation, le vétérinaire doit s'enregistrer et faxer une copie de sa carte professionnelle.
Le téléchargement d'un dossier numérique est facturé 8 euros HT au vétérinaire

De votre côté, vous envoyez les documents sous format papier au lecteur de votre choix, qui accède directement à la radio numérisée sur le portail informatique.

NB : l'envoi de la radio **sous forme numérique, sur un support informatique** (clé USB ou CD) n'est **pas accepté**, ce afin d'éviter les fraudes.

Qu'il soit plastique ou numérique, le cliché doit être identifié de **manière infalsifiable par votre vétérinaire :**

- **Nom du chien avec affixe**
- **N° de tatouage et/ou identification électronique**
- **Date de naissance-Race-Sexe -LOF**
- **Date du cliché**
- **Nom du vétérinaire**
- **Latéralisation droite-gauche**

Dans les deux cas, le vétérinaire remet au propriétaire du chien une attestation (formulaire SCC) disponible en haut de page et sur l'espace vétérinaire du site de la SCC (accès sécurisé) http://www.espaces.scc.asso.fr/EspaceVeterinaire/

Documents requis pour l'envoi d'un dossier de demande de lecture de radio : (Tout dossier incomplet sera retourné)

1- formulaire de demande de lecture des radios des hanches (formulaire SCC à télécharger en haut de page) que vous aurez complété

2- attestation à remplir par le vétérinaire (formulaire SCC, à télécharger en haut de page ou sur le site de la SCC), dont vous aurez complété la partie inférieure

3- photocopie du certificat de naissance ou du pedigree de votre chien

4- chèque de 25 € à l'ordre du lecteur choisi

5- la radio si elle est sous forme de film (enveloppe 30 X 40 avec mention " radiographie - Ne pas plier ")

Procédure d'appel auprès de la SCC

Si vous souhaitez faire appel de la note de lecture
vous pouvez faire relire la radio par la Sous-commission de Dysplasie de la S.C.C
155, avenue Jean Jaurès 93535 Aubervilliers Cedex.
L'appel ne peut avoir lieu qu'une fois, et porte uniquement sur une radio déjà lue.

La réalisation de nouveaux clichés n'est pas acceptée par le CFEML

Statistiques PEM 2014 Sources des données : SCC et Hervé JOURNAL pour le TAN

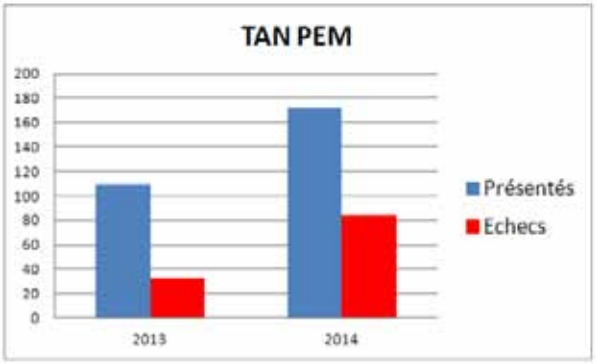

Le nombre de chiens présentés en 2014 est en nette augmentation mais le pourcentage d'échecs est également supérieur. Moins de 20% de chiens sont présentés à un TAN.

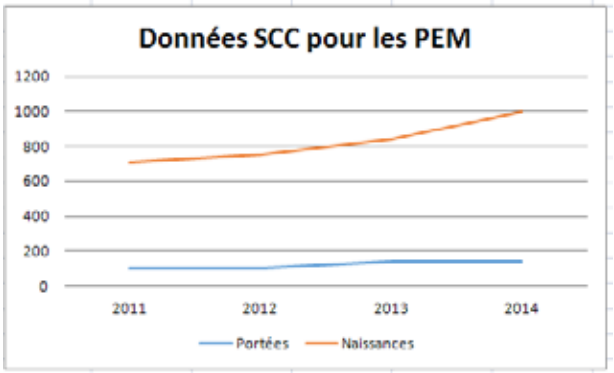

Le nombre de portées est resté identique par rapport à 2013 mais le nombre de naissances a atteint la barre des 1 000.1 001 naissances en 2014 dont 489 chiots mâles et 512 chiots femelles.

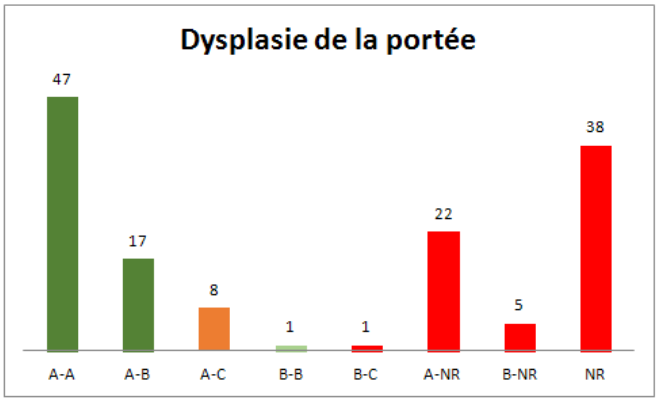

Sur 139 portées 74 ne sont pas conformes à un élevage responsable! La SCC devrait réagir et ne pas autoriser les portées à haut risque de dysplasie!

NR = non radiographié

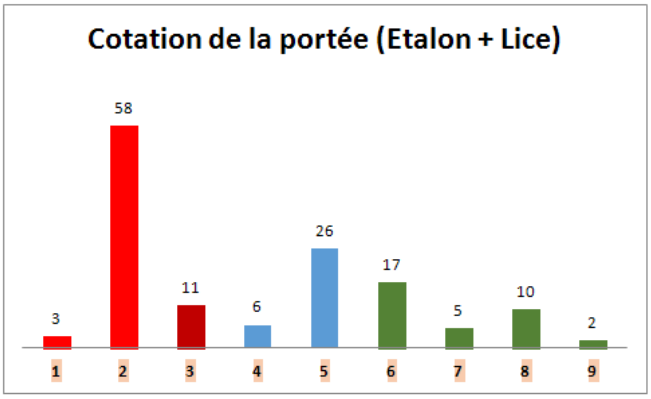

J'ai fait la somme des cotations des 2 géniteurs. 72 portées sur les 139 ne sont pas conformes au règlement d'élevage. Le minimum devrait être 4 (2 + 2) et non pas 4 (3+1 ou 4 + 0!)

Conclusion : il reste beaucoup de travail à faire pour arriver à avoir une population de PEM en bonne santé et performante.

G. Klein

REGLEMENT D'ELEVAGE
applicable au 1er janvier 2015

Préambule :
Le présent règlement d'élevage a pour but la sauvegarde et l'amélioration du patrimoine génétique des races d'épagneuls allemands gérées par le club, pour la production de chiens conformes au standard de race, en bonne santé, parfaitement sociables et aptes à la chasse Il complète le règlement d'élevage de la FCI, dont tout membre du CFEML propriétaire d'un chien reproducteur doit avoir connaissance.
(site SCC http://www.scc.asso.fr/REGLEMENT-D-ELEVAGE-FCI)

Article 1 –
Le règlement d'élevage fait partie intégrante du règlement intérieur du Club et définit les règles à respecter en matière de reproduction et de cession de chiots de qualité. Chaque mise à jour fait l'objet d'une diffusion dans le bulletin du club et sur son site internet.
Ce règlement doit être observé par tous les propriétaires et producteurs sociétaires du CFEML.

Article 2 – Sélection des reproducteurs
Les chiens mâles et femelles utilisés pour la reproduction doivent être confirmés et titulaires d'un pedigree définitif. Tous les chiens résidants en France doivent être inscrits au livre d'origine français (LOF), y compris les chiens provenant de l'étranger.
Tous les sujets produits en France issus de ces reproducteurs doivent être déclarés au LOF.
Seuls les chiens mâles et femelles qui ont un caractère équilibré, typique de la race, et qui sont aptes à chasser peuvent être utilisés pour la reproduction.
Les chiens mâles et femelles connus comme atteints ou porteurs d'affection pouvant être transmise héréditairement doivent être écartés de la reproduction par leur propriétaire, que cette affection fasse ou non l'objet d'un programme de sélection au niveau du club. Tout propriétaire est tenu d'en informer la commission d'élevage du Club, de façon à ce que son chien soit retiré de la liste des reproducteurs cotés diffusée par le Club, le cas échéant.
Les règles d'utilisation des reproducteurs définies par la commission élevage sont précisées en Annexe I.

Article 3 – Soins aux reproducteurs
Les chiens mâles et femelles utilisés pour la reproduction doivent être en parfaite santé, être entretenus dans les règles de l'hygiène la plus stricte avec tous les soins adéquats, en matière d'alimentation, de déparasitage interne et externe et de vaccinations, et dans des conditions psychiques et morales optimales. Les chiens doivent pouvoir s'ébattre régulièrement dans un espace extérieur.

Article 4 – Elevage des chiots
Les mères et leurs chiots doivent être élevés dans les meilleures conditions d'hygiène, de sécurité, de confort et de soins vétérinaires : méthode de sevrage et alimentation adaptés, déparasitage interne et externe, vaccinations. A la naissance des chiots, l'éleveur vérifie l'absence d'ergots aux pattes arrière, et dans le cas contraire les fait retirer. Les chiots doivent être sociabilisés au contact de l'homme dès leur plus jeune âge.

Sauf avis contraire du vétérinaire, ils devront être laissés en contact avec leur mère au minimum 6 semaines, et ne pas quitter l'élevage avant 8 semaines, conformément à la réglementation en vigueur.
S'ils restent chez le producteur après l'âge de 3 mois, celui-ci doit poursuivre la socialisation en leur faisant découvrir l'environnement et les personnes extérieures à l'élevage.

Article 5 – Cession des chiots
Tout producteur doit informer chaque propriétaire de tous les renseignements utiles concernant son chiot : caractéristiques et qualifications des parents, résultats de tests de santé, date de vermifugation et vaccinations, numéro d'inscription du dossier LOF, etc. Tout défaut doit être signalé à l'acheteur (dentition, testicules, queue…) et au cas où le chiot ne serait pas confirmable, cela doit être notifié par écrit sur l'attestation de vente.
En plus des autres documents obligatoirement remis à l'acheteur et conformément à la réglementation en vigueur, il doit remettre à chaque nouveau propriétaire une notice d'élevage, où figurent les notions de soins et d'entretien essentielles. Le détail des documents à remettre est précisé en Annexe 2.
Tout producteur membre du Club doit fournir à chaque acquéreur la plaquette de présentation fournie par le Club et un bulletin d'adhésion au Club.

Article 6 – Sanctions
Selon leur nature, les manquements seront passibles d'une sanction pouvant aller jusqu'à l'exclusion du club.

Annexe I : règles d'utilisation des reproducteurs

Conformité au standard :

Afin de préserver nos races, il est essentiel que les membres du club ne concourent pas à la production de chiots en dehors du Livre des Origines Françaises détenu par la SCC (LOF) :

- Le propriétaire d'un mâle LOF doit refuser les demandes de saillie d'une chienne non LOF, ou non inscrite à un livre d'origine s'il s'agit d'une chienne résident à l'étranger
- Le propriétaire d'une chienne LOF ne doit la faire reproduire que pour la production d'une portée LOF. Il doit déclarer tous les chiots au LOF, et fournir les certificats de naissance à chaque acquéreur de chiot.

Caractère des reproducteurs :

- Ne pas faire reproduire un chien agressif envers l'homme ou ses congénères, et/ou peureux.
- Il est recommandé de n'utiliser que des mâles au moins cotés 2/6

Age des reproducteurs et obligations en matière de reproduction :

Femelles :

- âge minimal pour la première portée : 18 mois
- âge maximum recommandé pour la première portée : 6 ans (au-delà, augmentation du risque de difficulté de mise-bas)
- âge maximum pour une portée : 9 ans pour une chienne en parfaite santé.
- respect d'une période de chaleur improductive entre deux nichées

Mâles :

- pas de saillie de plus d'une chienne par jour
- en cas de survenue de plusieurs saillies infertiles, réaliser des examens complémentaires chez un vétérinaire et le cas échéant retirer le mâle de la liste des reproducteurs s'il s'avère qu'il est stérile

Santé des reproducteurs :

- il est interdit de faire reproduire un chien malade
- ne pas faire reproduire mâles ou femelles connus comme affectés ou porteurs d'une maladie transmise génétiquement

Cas particulier de la dysplasie de la hanche :

- ne pas faire reproduire un chien avec une chienne non radiographiée, ou l'inverse : demander au propriétaire du chien non radiographié de faire effectuer la radiographie.
- Les deux reproducteurs doivent être indemnes de dysplasie de la hanche (résultat de radiographie A ou B) suite à la lecture par un vétérinaire lecteur officiel du club, d'une radiographie réalisée conformément au protocole du club
- Les résultats de radiographie des chiens étrangers sont acceptés s'ils sont obtenus officiellement, justificatif à l'appui.
- Il est recommandé d'éviter de faire reproduire ensemble deux chiens dont le résultat de radiographie est B, et de tenir compte des résultats de radiographie des ascendants

Annexe II : liste des démarches à suivre pour la production d'une portée

1/ Obtenir le pedigree définitif : présenter sa chienne à un expert confirmateur ou juge de la SCC qualifié pour la race (lors d'une exposition canine, une séance de confirmation ou au domicile de l'expert sur rendez-vous) et envoyer les documents à la SCC pour l'obtention du pedigree – délai environ 2 mois

2/ Faire radiographier la chienne et demander la lecture à un vétérinaire lecteur officiel - délai environ 1 mois.
A l'occasion de cette visite, informer son vétérinaire de son souhait de faire reproduire sa chienne, et obtenir les informations utiles du point de vue du suivi des chaleurs, de la gestation et de l'élevage de la portée.

3/ Faire la demande de cotation de la chienne auprès du CFEML si elle est éligible à une cotation 2/6 minimum (cf grille de cotation disponible sur le site du CFEML).

4/ Demande d'affixe à la SCC : vivement recommandée – délai environ 2 mois

5/ Choisir son étalon : la liste des chiens cotés au moins 2/6 est disponible sur le site du CFEML.
Contacter le propriétaire et vérifier s'il est en possession

- du pedigree définitif reconnu par la FCI, en obtenir une copie
- de la lecture officielle de la dysplasie avec résultat A ou B, en obtenir une copie
- de sa cotation
- se mettre en accord avec lui pour les conditions pratiques de la saillie et lui fournir la copie du pedigree et le résultat de radiographie de dysplasie de la chienne

6/ Prévoir de vermifuger la chienne en début de période de chaleurs, et faire faire un rappel de vaccination si nécessaire.

7/ Etablir un certificat de saillie et le transmettre à la SCC soit par courrier soit par internet* (5 ou 10 euros)
Il est conseillé de rédiger une convention de saillie signée par les 2 parties. A noter que, selon le règlement de la FCI, le prix de la saillie est dû quel que soit son résultat. Au besoin consulter ce document.
Compléter le formulaire d'annonce de portée du CFEML et le renvoyer au responsable de la liste des chiots. La portée sera publiés sur le site internet du CFEML si elle est conforme aux conditions ci-dessous (**)

8/ Vérifier la gestation de la chienne après environ 4 semaines, adapter son alimentation et préparer son lieu de mise bas et d'élevage des chiots

9/ A la naissance, déclarer le nombre de chiots mâles et femelles à la SCC sous 15 jours. Vérifier l'absence d'ergots aux pattes arrière des chiots, et mettre en œuvre les soins nécessaires à l'élevage des chiots.
Informer le CFEML de la naissance, et du nombre de chiots disponibles.

10/ Faire identifier et vacciner les chiots auprès de votre vétérinaire à l'âge de 7 semaines et demander les certificats de bonne santé.

11/ Faire la demande de certificats de naissance auprès de la SCC – inscrire la totalité de la portée au LOF avec les noms des chiots et leurs numéros d'identification

12/ Consulter les tarifs en vigueur sur le site de la SCC à la rubrique « Documents » (www.scc.asso.fr) ou sur le site du Club à la rubrique « Elevage » (www.cfeml.com)
* procédure possible par internet si vous êtes titulaire d'un numéro d'éleveur que vous obtenez suite à votre demande d'affixe

**** Conditions pour qu'une portée soit annoncée sur le site du CFEML et recommandée aux acquéreurs éventuels**

- **Etre adhérent au CFEML depuis deux ans (en général année en cours + année précédente)**
- **Père et mère de la portée doivent être en cotation au moins 2/6. (Equivalences possibles à définir au cas par cas pour les étalons étrangers en fonction de leurs qualifications)**
- **Formulaire d'annonce de portée à compléter et à renvoyer avec une copie du certificat de saillie au responsable de la liste de chiots**

DOCUMENTS À REMETTRE À L'ACQUÉREUR DU CHIOT AU MOMENT DE LA VENTE

Documents prévus règlementairement :

- **la carte d'identification du chiot**
- **le certificat de bonne santé du chiot établi par le vétérinaire**
- **le carnet de vaccination ou le passeport**
- **le certificat de naissance si réceptionné de la SCC sinon il sera envoyé dés réception**
- **une notice d'élevage (document d'information) comprenant, tel que prévu à l'Arrêté du 31 juillet 2012 :**
  - o les caractéristiques et besoins biologiques et comportementaux du chiot et des informations sur sa taille, son format à l'âge adulte, sur sa durée de vie moyenne
  - o des conseils concernant les soins à lui apporter : hébergement, alimentation, entretien et des conseils sur son éducation : familiarisation à l'homme, socialisation et prévention des risques de morsure
  - o une estimation de son coût d'entretien annuel, en indiquant qu'il convient de prévoir des frais de santé de valeur variable

- **le contrat de vente entre naisseur et acquéreur (à rédiger en 2 exemplaires) précisant, tel que prévu à l'Arrêté du 31 juillet 2012 :**
  - o L'identité (ou raison sociale) et l'adresse du vendeur et de l'acquéreur
  - o La description du chiot : nom + affixe, race (avec mention « de race », et numéro de LOF ou n° dossier SCC), sexe, âge ou date de naissance, numéro d'identification, et défauts éventuels constatés sur le chiot
  - o Le prix de vente TTC
  - o La date de vente ou cession et de livraison
  - o Les garanties légales et voies de recours, ainsi que garanties éventuelles complémentaires
  - o La liste des documents remis lors de la cession
  - o La mention « l'acquéreur s'engage à détenir le chiot dans des conditions compatibles avec ses besoins biologiques et comportementaux et à lui donner des soins attentifs »
  - o La date et les signatures du vendeur et de l'acquéreur

- **autres documents :**
  - **le bulletin d'inscription au CFEML**
  - **la plaquette de conseils du CFEML**

Reims le 15 mars 2014 Applicable au 01/01/2015

NOUVEAU REGLEMENT pour l'obtention du titre de

Champion de France de Conformité au Standard

Le chien doit cumuler :

1) 1 CACS de l'Exposition de Championnat de la Société Centrale Canine
ou
1 CACS de l'Exposition Nationale d'Elevage du Club
ou
2 RCACS de Championnat (SCC ou NE) (dans un intervalle de 2 ans)
ATTENTION le délai est identique au CACS
C'est-à-dire que la demande d'homologation doit être envoyée dans les deux mois maximum qui suivent l'obtention de la dernière récompense ou examen de santé

2) 1 CACS dans une exposition CACIB

3) 1 CACS dans une Spéciale de race en expo Nationale
ou
1 CACS dans une Spéciale de race en expo Internationale

Conditions :

- **Les CACS doivent être obtenus sous trois juges différents, dont au moins un juge français.**
- **Après l'obtention du CACS de Championnat de la Société Centrale Canine ou de Nationale d'Elevage, les autres CACS doivent être obtenus dans un délai maximum de 2 ans ; tous les CACS obtenus avant sont valables pour l'homologation du titre.**
- **La demande d'homologation du titre de Champion de France doit être présentée au club de race en charge dans un délai de 2 mois après l'obtention de la dernière récompense. Passé ce délai, le dossier sera déclaré forclos et le titulaire de la RCACS ayant valeur de Championnat pourra postuler l'homologation du titre de Champion, s'il remplit les conditions stipulées.**
- **Les examens de santé (Dysplasie) et comportementaux établis par le club de race en charge devront être passés dans le délai de deux ans maximum à compter de l'obtention du CACS de Championnat ou de la Nationale d'Elevage.**
- **Une récompense en travail obtenue en France.**
  - **un TB en Field-trial ou un BICP 2ème Catégorie.**
- **Pour les chiens soumis à une épreuve de travail, le CACS de l'Exposition de Championnat ne sera homologué que si, dans les deux ans qui suivent (au cas où il ne l'aurait pas obtenu précédemment), le chien obtient la récompense exigée, sinon ce CACS sera attribué au chien ayant obtenu la RCACS sous réserve qu'il remplisse les conditions exigées ci-dessus. (dans les mêmes délais).**
- **Si un chien obtient le CACS de la Nationale d'Elevage et du Championnat de France SCC dans la même année mais qu'il n'a pas de « Spéciale », le CACS de la Nationale d'Elevage aura valeur de « Spéciale ».**
- **L'obtention de deux RCACS lors de « Spéciales » équivaut à un CACS de « Spéciale »**

Développement de l'ADN dans les grilles de sélection :
à partir du 01/01/2016, l'identification ADN sera obligatoire dans les grilles de sélection à partir de la cotation 2.

Résultats « Santé » :
A partir du 1er Mars 2015, tous les résultats « santé » transmis par les associations de race figureront sur les certificats de naissance et les pedigrees, quelque soit le résultat.

CENTRALE CANINE

NOUVEAUX TITRES DE CHAMPIONS

Titre de Champion National des Expositions

6 CACS dans des expositions nationales (CACS)
Obtenus à partir du 1er Juillet 2015 sous **trois juges différents**
L'**un des CACS** doit être obtenu **en « Spéciale »**
Résultat complémentaire : Un Excellent classé à la Nationale d'Elevage
Identification ADN (si le Club le demande pour le titre de Champion de France de Conformité au standard)
Santé : mêmes exigences que pour le titre de Champion de France de Conformité au Standard.

Travail : même exigence que pour le titre de Champion de France de Conformité au Standard.
Pedigree complet (3 générations) si le Club l'exige pour le titre de Champion de France de Conformité au Standard.
Les récompenses et examens doivent être obtenus dans un **délai de 24 mois**.
Ce titre permet l'engagement en classe champion dans toutes les expositions nationales, internationales en France ou à l'étranger.

Titre de Champion de France Jeune

1er Excellent en Classe jeune à la Nationale d'Elevage ou au Championnat de France de la Société Centrale Canine à partir du 1er Juillet 2015
Identification ADN (si le Club le demande pour le titre de Champion de France de Conformité au standard)
Santé : mêmes exigences que pour le titre de Champion de France de Conformité au Standard.

Travail : même exigence que pour le titre de Champion de France de Conformité au Standard.

Il n'y a pas de délai pour l'obtention de ce titre. De ce fait, les résultats en santé, travail, comportement peuvent avoir été obtenus après l'âge légal de la classe jeune. (Classe jeune de 9 à 18 mois)
Ce titre ne permet pas l'engagement en classe champion.

Titre de Champion de France Vétéran

Un 1er Excellent en classe Vétéran à la Nationale d'Elevage ou au Championnat de France.
Identification ADN (si le Club le demande pour le titre de Champion de France de Conformité au standard)
Comportement : même exigence que pour le titre de Champion de France de Conformité au Standard (T.A.N. – C.S.A.U. – T.S. etc.)
Il n'y a pas de délai pour l'obtention de ce titre.
Ce titre ne permet pas l'engagement en classe champion.

Toutes les demandes d'homologation, doivent être envoyées par le Club de race.

Grilles de sélection

Empreintes ADN et grilles de sélection : lorsqu'une grille de sélection indique pour une cotation que le sujet doit être identifié ADN, la présence de l'empreinte génétique du sujet concerné dans notre base de données est obligatoire pour la prise en compte de la cotation. Compte tenu des remarques formulées par certains clubs, la date d'application de cette mesure est reportée du 1er Mars au 1er Juillet 2015. Cette mesure n'a pas d'effet rétroactif.

AG 2014 du KLM-International 19.10.2014 Ichenhausen (Allemagne)

Bernd-Dieter JESINGHAUSEN

L'AG du KLM-I, qui se réroule tous les deux ans, a eu lieu le lendemain de la BundesVGP 2014.

Bernd Dieter JESINGHAUSEN a transmis le flambeau à Dietrich BERNING après huit années de présidence au service du PEM. Il a consacré beaucoup d'énergie pour encourager les pays membres à coopérer afin de préserver le profil classique du PEM par delà les frontières.

Le PEM lui doit beaucoup. Pendant huit ans, il a su faire preuve d'esprit d'ouverture et n'a cessé d'œuvrer pour que les hommes de pays différents travaillent et communiquent ensemble dans l'intérêt de la race. A l'unanimité , il a été élu Président d'honneur du KLM-International.

Bernd est un homme d'une grande valeur humaine qui est à l'origine de mon engagement au service du PEM.

Principaux points traités

- Compte rendu moral pour les 10 années du KLM-I par B.-D. Jesinghausen (Disponible en 3 langues sur le site du KLM-I).
- Validation des demandes d'adhésion de la Suède et de la Finlande.
- Validation des règlements des IMP-A et IMP-B. Le club allemand les déposera à la FCI pour homologation.
- Nouveau! En Allemagne on parle de tester les chiens au sanglier dans un parc . Pour être autorisé à participer à une battue, il faudra que le test soit concluant. Affaire à suivre.
- Bernd-Dieter Jesinghausen invite vivement tous les responsables qui siègent à la FCI à voter pour le Président du Kennel club danois, Monsieur Hindse, qui soutient la cause du chien de chasse pratique.
- Affaire SMCNA. Tom Mac Donald, venu pour l'occasion des USA, a défendu la cause de son club dont l'exclusion du KLM-I prendra effet à partir du 31.12.2014. Monsieur Berning, Président allemand, propose à Tom Mc Donald d'intégrer le club américain KLM-GNA qui deviendra très prochainement le 17ème club régional allemand et pourra de ce fait obtenir le pedigree FCI pour ses chiens. Dietrich Berning demande aux pays membres du KLM-I d'arrêter toute coopération (vente de chiots, saillie) avec les membres de la SMCNA mais de soutenir le KLM-GNA.
- J. Westermann, Président de la Commission internationale d'élevage, souhaiterait un retour d'informations des éleveurs étrangers qui utilisent un étalon allemand pour une saillie : date de mise bas, nombre de chiots mâles et femelles, problèmes de santé, …
- Présentation du projet "Encourager l'élevage international de travail" par Germain Klein qui "rêve" de l'organisation en 2024 d'une IMP dans chaque pays membre afin d'augmenter le potentiel génétique et sa reconnaissance par delà les frontières.
- L'IMP 2015 sera organisée par la République Tchèque les 01 et 02.09.2015 (Dates à confirmer).
- IMP 2016 : après l'accord de principe donné par la France pour organiser l'épreuve, il est fort à penser que le projet ne pourra se concrétiser.
- Résultats des élections du comité du KLM-I : Président Dietrich BERNING (D)
  Vice-présidents : Cor BOTTENHEFT (NL) et Henrik ANDERSEN (DK) Président d'honneur Bernd Dieter JESINGHAUSEN

Germain KLEIN

Pour info

KLM-I (KLM-International)……. : association de clubs de races nationaux
KLM Verband Kleine Münsterländer Vorstehunde : club allemand du PEM, membre du KLM-I

GRANDE OPERATION REGIONALE DE PREVENTION ET DE DEPISTAGE CONTRE LA LEISHMANIOSE CANIN

la leishmaniose canine en chiffres :

En France chaque année c'est :

14 départements français concernés

40 000 chiens déclarant la maladie

1 000 000 chiens menacés

Un million de chiens est menacé chaque été en France par une maladie mortelle, la leishmaniose canine.
En février 2015, une opération de prévention et de dépistage a été organisée dans quatorze départements du sud de la France.

De nombreux propriétaires ignorent encore que leur chien est exposé à un risque mortel dans le sud de la France.

La leishmaniose canine est une maladie mortelle qui concerne les départements du pourtour méditérranéen. Cette maladie est transmise au chien par des insectes piqueurs, les phlébotomes (Phlebotomus sp.). Les symptômes sont invalidants et douloureux pour l'animal : insuffisance rénale, extrême fatigue, perte de poids, rougeurs et plaques sur la peau.

Le vétérinaire peut réaliser un test de dépistage en effectuant une simple prise de sang.

La prise en charge du chien malade est longue, lourde et onéreuse. Sans traitement, l'espérance de vie d'un chien malade est de courte durée.

Il est possible de préserver son chien de cette maladie grâce à des moyens de prévention comme la vaccination et l'utilisation de produits de lutte antiparasitaire contre les phlébotomes.

De mars à octobre : le pourtour méditerranéen en vigilance rouge

Aujourd'hui, les départements du sud de la France sont en alerte de mars à octobre, période d'activité de ces insectes piqueurs.

Les scientifiques ont également constaté une propagation de la maladie du sud vers les départements du nord de la France.

La prévention contre la leishmaniose canine pour les chiens qui vivent dans ces régions mais aussi pour tous ceux qui s'y rendent pendant l'été est plus que jamais de rigueur.

Consultez la carte «Leishmap» sur virbac.fr pour savoir où la menace sévit.

Selon les recommandations de leur vétérinaire, il pourra aussi leur être proposé d'effectuer un test de dépistage de la leishmaniose canine.

Ces dépistages permettront, en cas de résultat positif, de bénéficier d'une prise en charge précoce de la maladie.

Face à la leishmaniose canine, la prévention constitue la meilleure protection :

2 types de moyens spécifiques sont recommandés pour prévenir la leishmaniose :

- La vaccination permet de réduire le risque de développer la maladie
- L'utilisation d'antiparasitaires externes permet de réduire le nombre de piqûres de phlébotomes.

La leishmaniose chez l'Homme :

La leishmaniose humaine est une maladie très problématique dans certaines régions du monde comme l'Inde, le Soudan, le Brésil ou le Maghreb. Elle est transmise à l'Homme par le phlébotome.

En France, chaque année, une vingtaine de personnes contracte la leishmaniose.

A VOS APPAREILS PHOTOS !

Comme vous pouvez le constater dans ce bulletin, nous publions de plus en plus de photos de vos chiens, pour le bonheur de tous. Pour cela, nous faisons encore appel à vous, amateur ou non de la photographie, pour nous envoyer des photos de vos compagnons, en action de chasse de préférence. Les photos de bonnes qualités seront publiées dans le bulletin semestriel mais aussi sur notre site internet.

Conseils : Ces photos doivent être envoyées au format jpg (dim. 1024 x 768 minimum), pour une meilleure définition.
Prendre le chien en s'accroupissant afin d'avoir le meilleur profil ou la meilleure expression de celui-ci et non le sommet du dos ou du crâne.

contact : M. Riga Janis
tél. : 00 32 477 795 339 - mail : duclosdesrenards@skynet.be

LE PETIT EPAGNEUL DE MÜNSTER

Le Petit Epagneul de Münster ou Petit Münsterlander est le plus petit des Epagneuls Allemands, sans pour autant être un chien de petite taille comme son nom pourrait le sous-entendre.
Ses origines restent troubles mais on sait qu'il a été découvert dans les fermes de Westphalie où il accompagnait les paysans dans toutes leurs tâches. Ainsi il s'acquittait de la garde des troupeaux, de monter la garde et bien sûr de la chasse. Il était reconnu pour son efficacité à la destruction des puants (renards, mustélidés…). On pouvait différencier deux types de Petit Münsterlander, l'un était lourd, massif et puissant, l'autre était plus élancé et dynamique. Les éleveurs se sont employés à conjuguer les qualités des deux types pour ne faire plus qu'une race.
Sa jolie robe brune et blanche mouchetée ou truitée et son fouet frangé ne laissent pas indifférent l'amateur de beau chien.
Chien robuste et puissant il est construit pour chasser toute une journée et plusieurs jours de suite si cela est nécessaire. Rustique il ne demande pas d'entretien particulier et sa toison le protège contre les intempéries et les ronces qui ne freinent pas sa passion pour la chasse.

C'est un chien d'arrêt intelligent, attaché à son maître et qui s'éduque très facilement. Il sait s'adapter au choix de son propriétaire, c'est pourquoi vous pouvez le trouver en train d'œuvrer lors d'une passée au canard, dans les bois à la recherche de la mordorée, dans les grandes plaines derrière les perdreaux gris, dans les broussailles pour faire gicler un lapin de garenne ou lors d'une traque au sanglier.
Ses qualités de chien de chasse pratique polyvalent lui permettent de répondre aux souhaits de tous les chasseurs. Sa passion, son arrêt et son rapport souvent naturel à terre comme l'eau en font l'auxiliaire idéal du chasseur à la billebaude.
Affectueux, son caractère et sa taille (50 à 54 cms pour les femelles et 52 à 56 cms pour les mâles) en font le compagnon de toute la famille. Il saura s'adapter à toutes les situations. Qu'il vive à l'intérieur ou à l'extérieur il vouera à son maître un amour et une confiance sans limite.
C'est pourquoi cette race est en constante progression en France et ses naissances sont passées de 297 chiots inscrits au LOF en 2005 à 1001 chiots en 2015. Il est devenu la race du 7ème groupe qui affiche la plus grosse augmentation sur les dernières années.

Bien choisir son chiot

Suite aux désagréments rencontrés par de nombreux adhérents, il m'a semblé important de rappeler ici les fondamentaux lors de l'acquisition de votre compagnon qui va partager votre vie pendant les douze prochaines années.

Le choix de l'éleveur

Contrairement à une idée reçue bien ancrée, une portée chez un particulier n'est pas un gage de qualité. Particuliers comme professionnels doivent répondre à des critères de qualité pour mériter votre confiance.
Le premier critère incontournable est de s'assurer que les reproducteurs ont été confirmés et que la portée est inscrite au LOF. Malheureusement nous constatons de plus en plus de portées qui sont déclarées mais dont les propriétaires n'ont pas fait l'inscription des chiots. La vigilance est de mise !
Ensuite au vu de l'investissement que vous concédez pour l'achat de votre chiot, vous devez exiger une cotation minimum des parents de 2/6 et donc une dysplasie A ou B.
D'autre part il est utile de visiter l'éleveur pour constater les conditions d'hygiène et d'élevage. Les chiots comme les adultes doivent évoluer dans un environnement propre, sain et être en contact régulier avec leur maître. Tous doivent montrer un comportement équilibré.
Et enfin il ne faut pas hésiter à questionner votre éleveur ce qui lui montrera votre intérêt et votre sérieux. Il est intéressant de connaître l'âge des reproducteurs, puisque nous estimons qu'une femelle ne devrait pas porter avant deux ans. Pourtant il n'est pas rare de voir des chiennes de moins de 18 mois mise à la reproduction ou bien des chiennes faire deux portées sur des chaleurs consécutives ce qui montre une motivation plus financière qu'éthique.

Le choix du chiot

Le moment est venu de choisir la boule de poil que vous allez remmener à la maison nourrissant beaucoup d'espoir pour les saisons de chasse à venir.
Avant de s'enquerir du plus dégourdi ou du plus sage 5 points sont à contrôler :

Les dents : assurez-vous que les mâchoires soient bien en ciseaux

La queue : la queue est le prolongement de la colonne vertébrale et vous devez vérifier qu'il n'y ait pas de vertèbre nouée ou coudée.

- **Les yeux :** les conjonctives doivent bien adhérer au globe oculaire, attention aux défauts de paupières. Tout écoulement des yeux doit attirer votre attention.

- **Les testicules :** pour les mâles vous devez impérativement vérifier que les deux testicules soient descendus dans le scrotum.

- **L'aspect général :** un chiot doit être avenant, vif et joueur. Son poil doit être luisant, les oreilles doivent être propres et ne pas dégager d'odeurs nauséabondes. Pas de diarrhées.
La truffe doit être humide et froide.

Pour les sujets dont la robe est panachée de blanc, il faut s'assurer que les muqueuses soient bien pigmentées. La truffe doit être à minimum 50% de sa pigmentation (noire ou marron suivant la race). Les yeux et les oreilles sont compris dans les marques de couleurs foncés qui constituent la robe.

Attention si votre chiot ne remplit pas les quatre premiers critères il ne sera pas accepté à la confirmation.

N.B : la couleur de votre chien sera définitive tardivement, pour les sujets truités le fond blanc va se moucheter ou se rouanner jusqu'à 12 mois. La robe va donc foncer tout au long de la première année.

Nous espérons que ces quelques conseils vous aideront à faire le meilleur choix.

Alexandre MARTEL

Education d'un chiot Petit Münsterländer au sang.

Jules, Petit Münsterländer fils de Hoppla et Argo a rejoint notre famille le 24 octobre dernier, une force tranquille tel son père, un regard profond et intelligent teinté de malice, affectueux à souhait, chapardeur, poseur, il se plait à faire du transport en tout genre : godasses, bâtons…mais aussi martre, lapin, canard, bécasse et tutti quanti !
Doté d'un nez particulièrement fin, pisteur dans l'âme, il a débuté son cursus pour prétendre plus tard devenir chien de sang.

L'éducation d'un chiot au « sang » débute le plus tôt possible dès 8 à 10 semaines, une fois que le « bébé » a bien pris connaissance de ses marques dans son environnement de vie à la maison, et qu'il s'y sent à l'aise et en confiance nous commençons par des sorties en terrains variés et ce tant en laisse qu'en liberté. A cet âge, le chiot se montre encore dépendant de son maître et recherche protection auprès de lui, il est alors facile de l'amener à être attentif à ce dernier : lorsqu'il s'éloigne, le rappeler en changeant de direction et à son retour friandises et caresses pour l'accueillir.
Dans sa tête, le retour au maître doit être source de plaisir.
Une fois cette étape du « rappel » intégrée, au lieu de le rappeler lorsqu'il s'éloigne, on se cache à son insu, rapidement il constate la « disparition » du maître, s'inquiète et se met à la recherche de celui-ci. Une fois qu'il l'a retrouvé, le maitre se montre exagérément joyeux et n'oublie pas la friandise et les caresses !
Ces petits exercices doivent être répétés régulièrement (vaut mieux « travailler » 10 min tous les jours que deux fois une heure semaine).
Par la suite, on réalise les mêmes « jeux » mais avec un accompagnateur à qui on confie le chiot en laisse, on part en courant et en appelant le chien dans une direction opposée à lui, une fois hors vue du chiot, on cesse d'appeler (doit travailler au nez et pas avec les oreilles) et on se cache tandis que l'auxiliaire le libère de sa laisse…. le chien part nez au sol sur d'abord ses propres traces et puis sur celles de son maître. Ces exercices doivent être réalisés sur tout type de terrain (facile au début) pour en arriver à ce que le chiot doive franchir de la végétation plus dense, plus haute (orties, ronces…)
Lors de ces sorties, le fait de laisser tomber de la poche de temps en temps une friandise sur le parcours va aussi contribuer à développer les capacités olfactives de l'élève.
Cette façon de travailler conduit le chiot à une prise de confiance en lui, il va acquérir une certaine indépendance couplée à un sens de l'orientation et au suivi d'une piste « donnée » qui dans ce cas est celle de son maître.
En recherche nous sommes parfois amenés à lâcher le chien pour une poursuite si celle-ci s'avère longue et infructueuse, le chien doit pouvoir revenir sur ses traces.
Les exercices doivent être de courte durée mais régulier, le chiot est incapable de longue période de concentration, comme un enfant d'ailleurs, il ne doit pas trouver ces sorties ennuyeuses et monotones, toujours terminer sur une expérience positive. Au retour à la maison, il faut lui permettre de se reposer, de faire la sieste car toutes ces riches activités l'auront épuisé, il est encore un « bébé » et a besoin de sommeil !
NEZ AU SOL : en parallèle à ces balades pédagogiques, Jules a droit également à des pistes trainées 2 à 3 fois par semaine et ce toujours dans le but de le sensibiliser à utiliser son nez.
Pour commencer, il s'agit de simples pistes en ligne droite d'environ 20 mètres sur un terrain dépourvu de végétation (pelouse, prairie fauchée).
Nous lui trainons, en ce qui nous concerne, du cœur de bœuf, un morceau de la pièce est préalablement découpé et redivisé en multiples petits morceaux que nous déposons sur la trainée tous les 20 cm environ. Le reste du cœur qui a été trainé est laissé en fin de piste afin d'être trouvé par le chien.
Ces premières pistes sont courtes en distance, pas de temps de pause et aucun angle, le but étant d'obtenir très rapidement un résultat positif.
On place immédiatement le chiot au départ mais de façon à ce qu'il ne puisse pas éventer la nourriture qui se trouve à l'autre extrémité de la piste. Il doit travailler cette « voie » pas à pas sans que le vent ne lui souffle l'odeur dans le nez. Toujours veiller à tracer piste vent dans le dos.
Les premières fois, le chiot ne sait trop ce qu'il doit faire, il faut l'aider un peu en lui montrant du doigt l'endroit où passe la trainée, rester à ses côtés et l'encourager de la voix. Une fois arrivé en

bout de piste, on l'autorise en guise de récompense à manger sa « proie ».
Il est impératif qu'il soit récompensé sur le lieu de sa trouvaille :
caresses, nourriture, mots…et jeux
Dans la pratique, en recherche, lorsque l'animal est retrouvé, on félicite chaleureusement le chien et on lui offre un petit morceau de

venaison prélevé sur le gibier (ATTENTION maladie Aujesky sur les sangliers donc ne pas donner de venaison crue de sanglier).
En phase d'apprentissage, il est vivement déconseillé de mettre le jeune élève en contact avec le chevreuil qui représente l'animal de change par excellence.
Entre 5 à 6 mois, nous passons à des pistes tamponnées avec abats de gibier pour ensuite démarrer aux semelles traceuses ou au sang tamponné.
Au cours de nos recherches de cette saison, nous avons, à deux occasions, retrouvé des bêtes rousses (20-30 kg), une fois leurs souffrances abrégées, celles-ci ont été utilisées pour réaliser des pistes trainées à Jules et ce en zone claire de la forêt, cette fois au bout de la piste un véritable gibier mort (de petit volume pour un premier contact).

Le début de la piste est marqué d'un morceau de peau + soies et d'une brisée. On a placé Jules à la brisée en l'incitant à se concentrer sur l'indice et en lui montrant du doigt le chemin à suivre.
Maître et chiot ont poursuivi la recherche sur la trainée avec des encouragements au jeune chien motivé, une fois à proximité de l'animal, Jules s'est montré méfiant et a cherché protection dans le regard de son maître mais une fois le petit sanglier dégagé et tiré par son conducteur, Jules a repris confiance, a aboyé et poursuivi sa « proie » tout en mordant les pattes….
Il va de soi que le niveau de difficulté des trainées (temps de pause, longueur, nombre d'angles, la variation du type de terrain : traversée de chemin empierré, route, plaines, labours, ruisseau…) augmentera en fonction du niveau de compétence du chien et de son évolution au travail.
Avant le début de chaque piste, il est important de pratiquer le rituel de « l'Ablegen » (la dépose) : on place le chien à l'assis ou au coucher, on s'en écarte d'un mètre pour commencer en lui donnant l'ordre de « rester », s'il exécute on retourne vers lui et on le récompense tout en le félicitant si au contraire il quitte l'endroit où on l'a placé il faut le réprimander tout en allant le replacer à l'endroit initial.
On répète l'exercice en augmentant progressivement la distance d'écart entre lui et le maître pour en arriver à ce qu'il garde cette position même si le maître se trouve hors de sa vue.
L'intérêt – effet calmant sur le chien avant d'entamer la recherche.

__ - permet au conducteur d'aller observer en toute tranquillité les indices de blessure à l'endroit du tir (ANSCHUSS).
Jules, à l'heure où j'écris est âgé de 4,5 mois atteint un « Ablegen« de 5 min hors vue, il se montre très excité et motivé à l'idée d'aller pister et donc pas facile à accomplir pour lui du moins hors vue…fait ça nettement mieux s'il a son maitre à l'œil.
L'épreuve de fermeté au coup de feu va de pair avec l'exercice précédent et doit être intégré jeune dans l'apprentissage du chiot : nous avons commencé avec un pistolet d'alarme, puis un fusil à 100 m au début et ensuite en diminuant à chaque fois la distance entre le tir et le chien, il nous faudra en arriver finalement à tirer à la carabine

à 10 mètres de lui.
Jules a 4 mois et 10 jours au jour d'aujourd'hui et l'âge des pistes est actuellement de 3h pour une distance d'environ 400 m.
Le travail ne peut en aucun cas devenir une contrainte, nous devons faire en sorte qu'il soit un plaisir !
RAPPEL : -tracer les pistes vent dans le dos
- Pour bien travailler le chien doit avoir faim (donner gamelle après le travail)
- Lorsque la longueur des pistes et les difficultés augmentent baliser rigoureusement la piste afin d'avoir un bon contrôle du travail du chien.
- Varier la nature des terrains sur lesquels sont tracées les pistes et veiller à faire travailler le chien sous différentes conditions météo (pluie, vent, gel, neige…)
- En cas d'échec, revenir à une piste de plus bas niveau afin de remettre le chien en confiance.
- Patience, rigueur, motivation sont facteurs de réussite.

Si certains sont intéressés par la suite de l'éducation du chien à cette discipline de la recherche du grand gibier blessé, n'hésitez pas à consulter les ouvrages suivants qui sont les sources de notre savoir, de nos écrits (avec nos 10 ans d'expérience de recherche conducteur agréé) sans oublier le site de l'UNUCR : www.unucr.fr

N'est pas conducteur agréé qui veut ! Un chien ayant fait occasionnellement une recherche sur un animal blessé, n'est pas chien de rouge et son propriétaire n'est pas encore un conducteur !

Rendez-vous dans un prochain bulletin pour, nous l'espérons, faire part de la première recherche au naturel de Jule devenu grand.

« Traité de la recherche du grand gibier blessé » UNUCR-édition Gerfaut
« La recherche du grand gibier blessé » Julia Numssen et Chris Balke-entrainement pratique du conducteur et du chien- édition Gerfaut

Texte : P BOUCHER Photos : J RIGA

La recherche du grand gibier blessé…….. rappel pour une meilleure sensibilisation !!!!

Pourquoi cet article dans cette revue me direz-vous? Nous sommes chasseurs comme la majorité des propriétaires de nos trois races, (Petits Münsterlanders en ce qui nous concerne) et conducteurs de chien de sang , notre situation de frontaliers nous amènent à rechercher en Belgique mais tout autant dans quelques forêts du Nord de la France et des Ardennes françaises, vous qui nous lisez, pour autant que vous chassiez au grand gibier, avez été ou serez un jour confronté à cette thématique de la recherche au sang…..notre vécu lors de cette saison cynégétique 2014-2015 nous amènent à vous transmettre nos décevantes constatations quant à la mauvaise gestion des recherches, ce petit rappel de comportement à adopter afin que chacun puisse se revendiquer CHASSEUR RESPONSABLE.
Merci pour l'intérêt que vous porterez à la lecture de ce « message »
Un nombre impressionnant de gibiers blessés ne sont pas recherchés en France (idem en Belgique !) : en tant que conducteurs de chien de sang (UNUCR), nous déplorons de constater que beaucoup de chasseurs grand gibier n'intègrent toujours pas à l'éthique de la recherche au sang et donc font preuve d'un comportement irresponsable voir irrespectueux quant à l'animal vers lequel ils tirent ! Anormal ! Intolérable !

On imagine sans difficulté les dégâts engendrés lors d'une blessure par balle, certains animaux meurent dans les heures qui suivent le tir mais d'autres mettent des jours voir des semaines à mourir et ce dans quelles conditions, au prix de quelles souffrances ???!!!
Tous les tireurs blessent un jour ou l'autre, même les « meilleures carabines ». Il existe en effet plus de raisons de blesser que de tuer : stress, précipitation, maladresse, distance de tir, armes ou lunettes mal réglées, animal à la course…etc…

Pour 20 prélèvements au tableau de chasse, 3 animaux blessés sont laissés dans la nature, ces chiffres soulignent la nécessité de la recherche : cette dernière est la mission qui incombe à l'équipage conducteur-chien de rouge.
Certes nous ne pouvons pas retrouver la totalité des animaux blessés (40 à 50 % max sont retrouvés) mais notre but est d'aider le chasseur « jusqu'au bout » de son acte de chasse en complémentarité de son tir !

Blesser fait partie de l'acte de chasse mais le devoir de tout chasseur ayant tiré vers un animal est de contrôler minutieusement et méthodiquement son tir : les conditions de succès d'une recherche sont déterminées par différentes attitudes du comportement du chasseur :

AVANT LE TIR
- Le chasseur respecte une distance de tir raisonnable et utilise des calibres et munitions adaptées.
- Il veille à tirer dans de bonnes conditions (gibier de profil, bonne visibilité…)

PENDANT LE TIR
-observation de la réaction de l'animal à la balle dans la mesure du possible.

APRES LE TIR
- Il tente d'arrêter les chiens de traque (pas toujours facile, je vous l'accorde) qui ne peuvent que faire fuir le gibier blessé, brouiller la piste et donc rendre la recherche beaucoup plus compliquée (un gibier bien touché et non poursuivit se remise rapidement mais plus une bête blessée subit de la pression après le tir plus elle a tendance à partir le plus loin possible en faisant des contre-pieds ce qui devient difficile à démêler).

- Il contrôle le tir après le signal de fin de battue :
  * recherche d'indices de blessures (poils coupés, sang, fragments d'os, empreintes de pas anormalement marquées au sol…)
D'abord à l'emplacement du gibier au moment du tir = ANSCHUSS
Ensuite dans la trajectoire de la balle
Dans la direction de fuite du gibier sur une distance de 100 m maximum en zone dégagée.

ATTENTION : si un fourré ou une remise type jeune taille se présentent dans la direction de fuite, stopper le contrôle car le risque est de relever l'animal blessé éventuellement réfugié dans ces remises.

LA QUANTITE DE SANG N'EST PAS PROPORTIONNELLE A LA GRAVITE DE LA BLESSURE !

*le chasseur veillera à baliser l'anschuss ainsi que la direction de fuite du gibier (utiliser de la rubalise de couleur, baliser en hauteur et de façon à ce que la rubalise ne s'envole pas au premier coup de vent) ….gain de temps non négligeable pour le conducteur qui n'a pas assisté à la scène et doit trouver le lieu exact du tir afin de débu-

ter sa recherche dans de bonnes conditions.
Surtout ne pas déplacer ou ramasser les éléments d'indices trouvés mais par contre les baliser !
Ces indices sont précieux pour l'équipage de recherche et ceux-ci peuvent déjà fournir au conducteur une idée du type de blessure.

Ne pas piétiner inutilement sur la piste, vous risquez d'emmener aux semelles de vos bottes sang et/ou autres matières…… ça « sabote » la piste pour le chien de sang et compromet la qualité de la recherche.

Ne pas hésiter à faire appel au voisin de poste, celui-ci se rendra à l'anschuss suivant la direction indiquée par le tireur pour éviter toute erreur de localisation de l'anschuss.

- Le chasseur préviendra le Directeur de battue qui fera appel à un équipage spécialisé conducteur-chien de sang.

  Soyez vigilants, il existe des « bricoleurs » en la matière, veillez à consulter la liste des conducteurs agréés de l'UNUCR.

- Il remplit sa fiche gibier blessé si celle-ci lui a été remise au rond du matin

Lors du tir à l'affût, le chasseur observera le même comportement si ce n'est qu'il n'y aura pas de chiens de traque ni de directeur de battue, il devra, de sa propre initiative, contacter un conducteur.

Il est très important de pouvoir communiquer au conducteur un maximum d'infos quant aux indices, aux réactions de l'animal à la balle, était-il seul ou plusieurs, était-il poursuivit par des chiens, le poids approximatif de la bête, d'autres animaux ont-ils été tué à proximité (sur même ligne)….etc…

Le Directeur de battue a également un rôle important à jouer : AU ROND MATINAL :

- Il rappelle le comportement à adopter par le chasseur lorsqu'il a tiré sur un gibier et/ou constaté que ce gibier est blessé.
- Il distribue de la balise permettant d'indiquer l'anschuss et la direction de fuite suivie par l'animal blessé.
- Il distribue une fiche gibier blessé à chaque chasseur

LORS DU MIDI ET EN FIN DE JOURNEE :

- Il relève les fiches gibier blessé
- Il contacte une équipe conducteur-chien compétente qui entamera la recherche 3 à 4 heures après le tir, pour les blessés de fin de journée, la recherche débutera de préférence le lendemain matin.
- Il prévient les titulaires de chasses voisines ou leurs gardes de la possibilité de passage d'une équipe de recherche sur leurs territoires.
- Il prévoit un accompagnant connaissant le territoire et apte à suivre le conducteur lors de la recherche.

Si vous avez un jour l'opportunité d'accompagner un équipage, conducteur-chien avertis, lors d'une recherche (sur votre propre gibier peut-être…), n'hésitez pas, ça vous permettra d'apprécier l'exigence de cette discipline indissociable de la chasse au grand gibier ; elle demande beaucoup d'efforts , d'abnégation, une excellente connaissance de la morphologie du grand gibier ainsi que des habitudes de vie et comportement de celui-ci, une grande prudence dans les actes à poser, une réserve d'expression du conducteur et une complicité sans faille de ce dernier avec son chien.

Ne parlons pas de l'émotion et de la satisfaction d'avoir contribué à abréger les souffrances de l'animal lorsque la recherche aboutit, vous serez à jamais convaincus de la nécessité de la recherche au sang et si malheureusement l'animal après plusieurs kms n'est pas revu vous serez émerveillé par le superbe travail de pistage du chien qui quand vous ne voyez plus aucun indice au sol depuis une longue distance et qu'il ne vous reste plus qu'à lui faire totale confiance….soudainement, il vous montre une goutte de sang comme une tête d'épingle qui confirme qu'il est toujours bien sur la piste et que le gibier blessé est bien passé par là !!!!

Ces comportements feront de vous un chasseur responsable, crédible et respectueux de l'animal, votre conduite alors irréprochable reflètera l'éthique de la chasse face aux détracteurs de la chasse !!!

Le binôme conducteur/chasseur est la clef de la réussite.

Texte : P BOUCHER Photos : J RIGA

RÈGLEMENT D'ATTRIBUTION DES CHAMPIONNATS INTERNATIONAUX DE TRAVAIL

Art. VII.1
Pour les chiens d'arrêt continentaux sont créés un Championnat International de Travail "field trial" et un Championnat International de Travail "épreuve de chasse".

Art. VII.2
Pour recevoir **le titre de Champion International de Travail "field trial", C.I.T (ft) un chien doit avoir obtenu :**

a. à l'âge minimum de 15 mois, deux CACIT ou un CACIT et deux RCACIT gagnés dans des field trials organisés sous la responsabilité de deux différentes sociétés nationales canines dirigeantes et sous des juges différents;

b. si toutes les récompenses sont obtenues dans des field trials où le rapport n'est pas obligatoire, le chien doit en outre avoir obtenu au moins le qualificatif "Très Bon" ou, dans les pays ignorant ce qualificatif, au moins un deuxième prix dans un field trial patronné par la F.C.I. dans lequel le rapport est obligatoire;

c. à l'âge minimum de 15 mois, dans une exposition internationale patronnée par la F.C.I., quel que soit le nombre de chiens exposés, au moins le qualificatif "Très Bon", ou, dans les pays ignorant ce qualificatif, au moins un deuxième prix en classe ouverte ou en classe de travail.

Art. VII.3
Pour recevoir le titre **de Champion International de Travail "épreuve de chasse", C.I.T (ec) un chien doit avoir obtenu :**

a. à l'âge minimum de 15 mois, deux CACIT ou un CACIT et deux RCACIT gagnés dans des épreuves de chasse organisées sous la responsabilité de deux différentes sociétés nationales canines dirigeantes et sous des juges différents;

b. si toutes les récompenses sont obtenues dans des épreuves de chasse terre et eau, le chien doit en outre avoir obtenu au moins le qualificatif "Très Bon" ou, dans les pays ignorant ce qualificatif, au moins un deuxième prix dans une épreuve de chasse polyvalente patronnée par la F.C.I.;

c. à l'âge minimum de quinze mois, dans une exposition internationale patronnée par la F.C.I., quel que soit le nombre de chiens exposés, au moins la qualificatif "Très bon", ou, dans les pays ignorant ce qualificatif, au moins un deuxième prix en classe ouverte ou en classe de travail.

Art. VII.4
Si un chien proposé pour le CACIT est déjà champion international de travail l'attribution de cette récompense ne sera plus reportée sur celui proposé pour la réserve.

Chiens d'Arrêt Continentaux 27

Art. VII.5
Pour l'homologation du titre C.I.T (ft) ou C.I.T (ec) le propriétaire du chien transmet la demande au secrétariat général de la F.C.I. par l'intermédiaire de la société nationale canine dirigeante de son pays sur production des documents requis.

CHAMPION DE RACE 2014

Petit Münsterländer

CASPER DU TER I'ET TILLEUL

(ANTON VOM HEXENKUPPEN x URPHEE DU PASSAGE DE LA NAUX)
Mâle LOF 5100/981 Dys. A cotation 6 à M. COLLET Nicolas

28/03/2014	FIELD	LIMON	RCACIT	Juge(s) : BERNIOLLES	26 points
07/04/2014	FIELD (gibier naturel)	FAUMONT	CACIT	Juge(s) : BRENUCHON	28 points
03/10/2014	FIELD - couple	BEAUMONTEL	4 TB	Juge(s) : GERLET	8 points
11/10/2014	BICP	CORROY	BICP 1ère Cat	Juge(s) : VARGAS / HUGUENY	12 points
15/11/2014	FIELD (gibier naturel)	JASSEINES	RCACT	Juge(s) : VARAMBIER	22 points
02/12/2014	FIELD (gibier sauvage)	LA FEUILLEE	CACT	Juge(s) : HUMBERT JM	24 points
					TOTAL : 120 points

Ont concouru pour le titre :

POKER VOM WOLFSBAU : 99 points
(CAESAR AUS DER WOLFSKAMMER x KOMTESSA VOM WOLFSBAU
Mâle, LOF 9400/1578 Dys. A - Cotation 4 à M. COLLET Nicolas

FUTEE VOM HEXENKUPPEN

(ANTON VOM HEXENKUPPEN x VANILLE DE LA COLLINE AUX SORCIERES)
Femelle LOF 6920/1749 née le 28/08/2010
Dysplasie A - Cotation 4 à M. Housset Christophe

31/03/2014	FIELD	COOLUS	CACT	Juge : RAFFY	24 points
04/2014	FIELD	BONNIÈRES	1er EXC.	Juge : LHomme	20 points
25/09/2014	FIELD	PONTFAVERGER	CACT	Juge : THOQUENNE	12 points
26/10/2014	BICP	GOUY ST ANDRE	BICP 1ère Cat	Juge : AUPEE	12 points
31/10/2014	FIELD	BOUY LUXEMBOURG	CACIT	Juge : VARGAS	14 points
13/11/2014	FIELD (gibier naturel)	GUMERY	CACIT	Juge : ZAZEMPA	28 points
					TOTAL : 110 points

Ont concouru pour le titre :

GHOST DU VAL COISIN : 81 points
(CASPER DU TER I'ET TILLEUL x HANNY VOM HEILIGENWALD)
Femelle LOF 7240/2046 Dys. A cotation 4 à M. COLLET Nicolas

FILTY DU BOIS BERNY : 73 points
(ANTON VOM HEXENKUPPEN x ANTHEA DES GRANDES VOIVRES)
Femelle LOF 7070/1701 Dys.A cotation 4 à M. DOLE Pascal

FIBY VOM HEXENKUPPEN : 67 points
(ANTON VOM HEXENKUPPEN x VANILLE DE LA COLLINE AUX SORCIERES)
Femelle LOF 6922/1699 Dys.A cotation 4 à Mme BRENUCHON Ruth

CHAMPION INTERNATIONAL DE TRAVAIL EPREUVE DE CHASSE

SOLOJAGER'S YVETTE (L)

(ORKAN VON LINEBROK x AMY VOM HOLLBACH)
Femelle, LOF 620/126, né(e) le 18/04/2011
Dysplasie A - Cotation 4
à Mme AEBERHARD Angélique

CASPER DU TER I'ET TILLEUL

(Anton vom Hexenkuppen x Urphee du Passage de la Naux)
Mâle, LOF 5100/981, né(e) le 10/03/2007
Dysplasie A - Cotation 6 à M. COLLET Nicolas

CHAMPIONNE INTERNATIONALE DE FIELD-TRIAL

FUTEE VOM HEXENKUPPEN

(Anton vom Hexenkuppen x Vanille de la Colline aux Sorcieres)
Femelle, LOF 6920/1749, né(e) le 28/08/2010
Dysplasie A - Cotation 4 à M. HOUSSET Christophe

TRIALERS HOMOLOGUES EN 2014

FIBY DE LA PASSERELLE D'AYGUES

(Anton vom Hexenkuppen x Ciska_5395)
Femelle, LOF6792/1676, né(e) le 02/07/2010
Dysplasie A - Cotation 4 à M. CATANIA Joseph

GHOST DU VAL COISIN

(Casper du Ter I'et Tilleul x Hanny vom Heiligenwald)
Femelle, LOF7240/2046, né(e) le 19/04/2011
Dysplasie A - Cotation 4 à M. COLLET Nicolas

FIBY VOM HEXENKUPPEN

(Anton vom Hexenkuppen x Vanille de La Colline aux Sorcieres)
Femelle, LOF6922/1699, né(e) le 28/08/2010
Dysplasie B - Cotation 4 à Mme BRENUCHON Ruth

POKER VOM WOLFSBAU

(Caesar aus der Wolfskammer x Komtessa vom Wolfsbau)
Mâle, LOF9400/1578, né(e) le 22/03/2012
Dysplasie A - Cotation 4 à M. COLLET Nicolas

IRON VOM HEXENKUPPEN

(Aco von der Teufelsburg x Fiby vom Hexenkuppen)
Mâle, LOF8909/1667, né(e) le 17/06/2013
Dysplasie A - Cotation 3 à M. BRENUCHON Bernard

HIKA DU LYS DES ALPES (GM)

(BERLIOZ DES GRANDES VORACHYRES x CILLA VOM EYBHOLZ)
Femelle, LOF229/82, née le 01/01/2012
Dysplasie A - Cotation 4 à M. RABILLER Christian

CHAMPIONS DES FIELD-TRIALS SUR GIBIER TIRÉ - 2014 -

ECHO DU DOMAINE D'AIDEN

(Senior du Bois du Criquet x Bonnie de la Ferme Saint Pierre)
Mâle, LOF6222/1161, né le 28/05/2009
Dysplasie A - Cotation 4 à M. GABRIEL Cedric

FUTEE VOM HEXENKUPPEN

(Anton vom Hexenkuppen x Vanille de la Colline aux Sorcieres)
Femelle, LOF6920/1749, né(e) le 28/08/2010
Dysplasie A - Cotation 4 à M. HOUSSET Christophe

GEFF DE LA VALLEE DE LA PY

(Elton de Wacourt x Dana vom Hexenkuppen)
Mâle, LOF7630/1480, né(e) le 07/07/2011
Dysplasie B - Cotation 4 à M. MONGRENIER Philippe

GHOST DU VAL COISIN

(Casper du Ter I'et Tilleul x Hanny vom Heiligenwald)
Femelle, LOF7240/2046, né(e) le 19/04/2011
Dysplasie A - Cotation 4 à M. COLLET Nicolas

FILTY DU BOIS DE BERNY

FIBY VOM HEXENKUPPEN

ECHO DU DOMAINE D'AIDEN

RESULTATS EN FIELD-TRIALS

FIELD D'ÉTÉ

09/08/2014 CHOUPPES

juge : M. LASSANDRE

T-B : GUITTA DU DOMAINE DE L'ISLE,
PMF à M. GALAIS M. (ARGI DE DONEZTEBE x BAGUY DU GRAND METIFEU)

04/09/2014 AUDINGHEN

juge : M. MEUNIER

4ème T-B : FILTY DU BOIS DE BERNY
PMF à M. DOLE P. (ANTON VOM HEXENKUPPEN x ANTHEA DES GRANDES VOIVRES)

FIELD D'AUTOMNE

06/09/2014 CHAMPAGNY EN VANOISE

juge : M. LANGLAIS

1er Exc. CACT : ELKA DU BOIS MILLET
GMF à M. RICHARD L. (ROMEO VOM BERGWALD x ALINA VOM KREUZKAMP)

20/09/2014 COMPAINS

juge :M. LANORD

1er Exc. CACT : DIABLO DU CLOS DES COOKIES
PMM à M. THIEBAUD P. (cond : CARBILLET G.) (BEN VOM HEILIGENWALD x AZUR DU CLOS DES COOKIES)

juge : M. SICRE

4ème Exc. : DARKOS
PMM à M. URRUTIA P. (cond : RIBES) (ARGI DE DONEZTEBE x VEGA VOM HUNDEGELAUT)

21/09/2014 CHOUPPES

juge : M. MAILLET

CQN : HUNTER DU CLOS D'AMBLENY
PMM à M. CARRIER D. (cond : CARRIER) (ELIOT x BAHIA II VOM HUNDEGELAUT)

22/09/2014 LE MESNIL EN THELLE

juge : M. BOUCHER

3ème Exc. : FIBY DE LA PASSERELLE D'AYGUES
PMF à M. CATANIA J. (cond : COLLET N.) (ANTON VOM HEXENKUPPEN x CISKA)

juge : M. FOUQUAY

T-B : FIBY VOM HEXENKUPPEN
PMF à Mme BRENUCHON R. (cond : COLLET N.) (ANTON VOM HEXENKUPPEN x VANILLE DE LA COLLINE AUX SORCIERES)

22/09/2014 POLHMINAC

juge : M. MADIAUT

4ème Exc. : DARKOS
PMM à M. URRUTIA P. (cond : RIBES)

juge : M. MASSIERA

1er Exc. : DIABLO DU CLOS DES COOKIES
PMM à M. THIEBAUD P. (cond : CARBILLET G.)

23/09/2014 POLHMINAC

juge : M. CASTANET

1er Exc. CACIT : DIABLO DU CLOS DES COOKIES
PMM à M. THIEBAUD P. (cond : CARBILLET G.)

juge : M. LASSANDRE

2ème Exc.RCACT : DARKOS
PMM à M. URRUTIA P. (cond : RIBES)

24/09/2014 PONTFAVERGER

juge : M. DE CASTRO

2ème Exc. RCACT : GHOST DU VAL COISIN
PMF à M. COLLET N. (cond : COLLET N.) (CASPER DU TER I'ET TILLEUL x HANNY VOM HEILIGENWALD)

T-B : IRON VOM HEXENKUPPEN
PMM à M. BRENUCHON B. (cond : COLLET) (ACO VON DER TEUFELSBURG x FIBY VOM HEXENKUPPEN)

juge : M. LARRIEU

2ème Exc.RCACT : ECHO DU DOMAINE D'AIDEN
PMM à M. GABRIEL C. (cond : GUILLON) (SENIOR DU BOIS DU CRIQUET x BONNIE DE LA FERME ST PIERRE)

juge : M. MAILLET

2ème Exc.RCACT : FILTY DU BOIS DE BERNY
PMF à M. DOLE P. (cond : PIAT JC)

25/09/2014 PONTFAVERGER

juge : M. DE CASTRO

4ème Exc. : FIBY VOM HEXENKUPPEN
PMF à Mme BRENUCHON R. (cond : COLLET N.)

juge : M. GOTTI

3ème Exc. : FIBY DE LA PASSERELLE D'AYGUES
PMF à M. CATANIA J. (cond : COLLET)

juge : M. THOQUENNE

1er Exc. CACT : FUTEE VOM HEXENKUPPEN
PMF à M. HOUSSET C. (cond : MONGRENIER P.) (ANTON VOM HEXENKUPPEN x VANILLE DE LA COLLINE AUX SORCIERES)

juge : M. ZAZEMPA

Exc. : FILTY DU BOIS DE BERNY
PMF à M. DOLE P. (cond : PIAT J-C)

2èmeExc. CACT : GEFF DE LA VALLEE DE LA PY
PMM à M. MONGRENIER P. (ELTON DE WACOURT x DANA VOM HEXENKUPPEN)

26/09/2014 THERDONNE

juge : M. SANTOIRE

1erExc. CACT : GEFF DE LA VALLEE DE LA PY
PMM à M. MONGRENIER P.

4ème Exc. : HIKA DU LYS DES ALPES
GMF à M. RABILLER C. (cond : MONGRENIER P.) (BERLIOZ DES GRANDES VORACHYRES x CILLA VOM EYBHOLZ)

juge : M. ZAZEMPA

3ème Exc. : FIBY DE LA PASSERELLE D'AYGUES
PMF à M. CATANIA J. (cond : COLLET N.)

4èmeExc. : FILTY DU BOIS DE BERNY
PMF à M. DOLE P. (cond : PIAT J-C)

Exc. : POKER VOM WOLFSBAU
PMM à M. COLLET N. (CAESAR AUS DER WOLFSKAMMER x KOMTESSA VOM WOLFSBAU)

T-B : IRON VOM HEXENKUPPEN
PMM à M. BRENUCHON B. (cond : COLLET N.)

T-B : FIBY VOM HEXENKUPPEN
PMF à Mme BRENUCHON R. (cond : COLLET N.)

27/09/2014 THERDONNE

juge : M. DE LE HOYE

Exc. : FILTY DU BOIS DE BERNY
PMF à M. DOLE P. (cond : PIAT J-C)

juge : M. FARCY

3ème Exc. : FUTEE VOM HEXENKUPPEN
PMF à M. HOUSSET C. (cond : MONGRENIER P.)

juge : M. MAILLET

1er Exc. CACT : ECHO DU DOMAINE D'AIDEN
PMM à M. GABRIEL C. (cond : GUILLON)

juge : M. ZAZEMPA

3ème Exc. : HIKA DU LYS DES ALPES
GMF à M. RABILLER C. (cond : MONGRENIER P.)

29/09/2014 ANDECHY

juge : M. BOUCHER

1erExc. : FIBY DE LA PASSERELLE D'AYGUES
PMF à M. CATANIA J. (cond : COLLET N.)

juge : M. FARCY

2ème T-B : POKER VOM WOLFSBAU
PMM à M. COLLET N.

30/09/2014 ANDECHY

juge : M. COUREL

1er Exc. : FILTY DU BOIS DE BERNY
PMF à M. DOLE P. (cond : PIAT J-C)

juge : M. DE LE HOYE

2ème Exc. : POKER VOM WOLFSBAU
PMM à M. COLLET N. (cond : COLLET N.)

GEFF DE LA VALLEE DE LA PY

DIABLO DU CLOS DES COOKIES

RESULTATS EN FIELD-TRIALS

juge : M. DUVAL DESTIN
4ème T-B : IRON VOM HEXENKUPPEN
PMM à M. BRENUCHON B. (cond : COLLET N.)
juge : M. GUILBERT Y.
2ème Exc. : HIKA DU LYS DES ALPES
GMF à M. RABILLER C. (cond : MONGRENIER P.)

01/10/2014 CORMEILLE
juge : M. BOUEE
1er Exc. CACT : GHOST DU VAL COISIN
PMF à M. COLLET N. (cond : COLLET N.)
juge : M. LEBRUN
2ème Exc. : FIBY DE LA PASSERELLE D'AYGUES
PMF à M. CATANIA J. (cond : COLLET N.)

02/10/2014 CORMEILLE
juge : M. FARCY
2èmeExc. RCACT : ECHO DU DOMAINE D'AIDEN
PMM à M. GABRIEL C. (cond : GUILLON)
4èmeExc. : HIKA DU LYS DES ALPES
GMF à M. RABILLER C. (cond : MONGRENIER P.)
juge : M. GUILBERT Y.
3ème T.B : FUTEE VOM HEXENKUPPEN
PMF à M. HOUSSET C. (cond : MONGRENIER P.)

03/10/2014 BEAUMONTEL
juge : M. BOUEE
1er Exc.CACT: FIBY DE LA PASSERELLE D'AYGUES
PMF à M. CATANIA J. (cond : COLLET N.)
3ème Exc. : GHOST DU VAL COISIN
PMF à M. COLLET N.
juge : M. GERLET
4ème T-B : CASPER DU TER I'ET TILLEUL
PMM à M. COLLET N.
juge : M. SANCHEZ
4èmeExc. : FILTY DU BOIS DE BERNY
PMF à M. DOLE P. (cond : PIAT J-C)

04/10/2014 BEAUMONTEL
juge : M. BOUCHER
Exc. : GEFF DE LA VALLEE DE LA PY
PMM à M. MONGRENIER P.
2ème T-B : HIKA DU LYS DES ALPES
GMF à M. RABILLER C. (cond : MONGRENIER P.)
juge : M. BOUEE
1er Exc.: ECHO DU DOMAINE D'AIDEN
PMM à M. GABRIEL C. (cond : GUILLON)
juge : M. LEBRUN
2ème T-B : FIBY VOM HEXENKUPPEN
PMF à Mme BRENUCHON R. (cond : COLLET N.)

04/10/2014 LETIA
juge : M. SICRE
1er Exc. CACT : DARKOS
PMM à M. URRUTIA P. (cond : RIBES)

06/10/2014 SAGONE
juge : M. BEILLARD
4ème T-B : DARKOS
PMM à M. URRUTIA P. (cond : RIBES)

12/10/2014 CULLY
juge : M. AUPEE
2ème Exc.RCACT : HIKA DU LYS DES ALPES
GMF à M. RABILLER C. (cond : MONGRENIER P.)

15/10/2014 LA VACQUERIE
juge : M. CASTANET
4ème Exc. : DARKOS
PMM à M. URRUTIA P. (cond : RIBES)

16/10/2014 LA VACQUERIE
juge : M. FRANCHI
Exc. : DARKOS
PMM à M. URRUTIA P. (cond : RIBES)

17/10/2014 LA VACQUERIE
juge : M. CARPENTEY
Exc. : DARKOS
PMM à M. URRUTIA P. (cond : RIBES)

21/10/2014 ESCOURCE
juge : M. MEUNIER
1er Exc. CACT : ECHO DU DOMAINE D'AIDEN
PMM à M. GABRIEL C. (cond : GUILLON)

23/10/2014 HERM
juge : M. JONCOURT
2ème Exc.RCACT : ECHO DU DOMAINE D'AIDEN
PMM à M. GABRIEL C. (cond : GUILLON)

25/10/2014 LEVIER
juge : M. VARRAMBIER
1er Exc. CACT : DIABLO DU CLOS DES COOKIES
PMM à M. THIEBAUD P. (cond : CARBILLIER)

26/10/2014 LEVIER
juge : M. HUMBERT JM
1er Exc. : DIABLO DU CLOS DES COOKIES
PMM à M. THIEBAUD P. (cond : CARBILLIER)

OPEN DE FRANCE

26/10/2014 HERM
juge : M. LANGLAIS RAFFY
3ème Exc. : ECHO DU DOMAINE D'AIDEN
PMM à M. GABRIEL C. (cond : GUILLON)
juge : M. MAURY SICRE
2ème Exc.RCACT : DARKOS
PMM à M. URRUTIA P. (cond : RIBES)

27/10/2014 HERM
juge : M. MAILLET
3èmeExc.: ECHO DU DOMAINE D'AIDEN
PMM à M. GABRIEL C. (cond : GUILLON)
juge : M. PROVOST TESTA
3ème Exc. : DARKOS
PMM à M. URRUTIA P. (cond : RIBES)

28/10/2014 HERM
juge : M. MAILLET
4ème Exc. : DARKOS
PMM à M. URRUTIA P. (cond : RIBES)

31/10/2014 BOUY LUXEMBOURG
juge : M. BRENUCHON B.
1er Exc.RCACIT : GEFF DE LA VALLEE DE LA PY
PMM à M. MONGRENIER P.
T-B : HIKA DU LYS DES ALPES
GMF à M. RABILLER C. (cond : MONGRENIER P.)
T-B : HUTECE DE LA VALLEE DE LA PY
PMF à M. FEUTRY M. (cond : MONGRENIER P.)
juge : M. DE LE HOYE
1er Exc. CACT : GHOST DU VAL COISIN
PMF à M. COLLET N.
2èmeExc. RCACT: FIBY DE LA PASSERELLE D'AYGUES PMF à M. CATANIA J. (cond : COLLET N.)
4ème T-B : POKER VOM WOLFSBAU
PMM à M. COLLET N. (cond : COLLET N.)
juge : M. VARGAS
1er Exc.CACIT : FUTEE VOM HEXENKUPPEN
PMF à M. HOUSSET C. (cond : COLLET N.)
2ème Exc.RCACT : FRITZ DE LA NOIRE HAIE
PMM à M. REISSER L. (CISKO DE LA TERRE DU MILIEU x CRAPULE DE ROCANCOURT)
4ème Exc. : IRCO VOM HEXENKUPPEN
PMM à M. RACAULT C. (cond : COLLET N.)
(ACO VON DER TEUFELSBURG x FIBY VOM HEXENKUPPEN)

DARKOS

DAPHNE AUREUS

POKER VOM WOLFSBAU

RESULTATS EN FIELD-TRIALS

01/11/2014 BOUY LUXEMBOURG

juge : M. BRENUCHON B.

1er Exc. CACT : GEFF DE LA VALLEE DE LA PY
PMM à M. MONGRENIER P.
4ème Exc. : HUTECE DE LA VALLEE DE LA PY
PMF à M. FEUTRY M. (cond : MONGRENIER P.)
T.B : GABION DU BAS FALLERON
PMM à M. CONFAIS M. (cond : MONGRENIER P.)

juge : M. DE LE HOYE

2ème Exc. : FIBY DE LA PASSERELLE D'AYGUES
PMF à M. CATANIA J. (cond : COLLET N.)

juge : M. VARGAS

1er Exc. CACT : FIBY VOM HEXENKUPPEN
PMF à Mme BRENUCHON R. (cond : COLLET N.)
3ème Exc. : FUTEE VOM HEXENKUPPEN
PMF à M. HOUSSET C. (cond : COLLET N.)

08/11/2014 ETAIN

juge : M. DE LE HOYE

1erExc. CACT : GHOST DU VAL COISIN
PMF à M. COLLET N.
2ème Exc. : FIBY VOM HEXENKUPPEN
PMF à Mme BRENUCHON R. (cond : COLLET N.)

juge : M. HUGUENY

1er Exc. CACT : HORUS DE LA FORET DES SEIGNEURS, PMM à Mme DOS SANTOS K. (cond : EHRMINGER) (FALCO VUN DER BOTTERWISS x CYBELE DE LA FORET DES SEIGNEURS)
2ème Exc.RCACT : H'ISIS DE LA FORET DES SEIGNEURS, PMF à Mme EHRMINGER A. (FALCO VUN DER BOTTERWISS x CYBELE DE LA FORET DES SEIGNEURS)
3ème Exc. : FRITZ DE LA NOIRE HAIE
PMM à M. REISSER L.

juge : M. VARGAS

1er Exc. CACT : GEFF DE LA VALLEE DE LA PY
PMM à M. MONGRENIER P.
2ème Exc.RCACT : FUTEE VOM HEXENKUPPEN
PMF à M. HOUSSET C. (cond : COLLET N.)

09/11/2014 VASSIVIERE

juge : M. SICRE

1er Exc. CACT : DARKOS
PMM à M. URRUTIA P. (cond : RIBES)

10/11/2014 GUMERY

juge : M. ZAZEMPA

2ème T-B : IRON VOM HEXENKUPPEN
PMM à M. BRENUCHON B. (cond : COLLET N.)

12/11/2014 GUMERY

juge : M. AUPEE

1erExc. CACT : IRON VOM HEXENKUPPEN
PMM à M. BRENUCHON B. (cond : COLLET N.)

juge : M. ZAZEMPA

3ème Exc. : POKER VOM WOLFSBAU
PMM à M. COLLET N. (cond : COLLET N.)

13/11/2014 GUMERY

juge : M. ZAZEMPA

1er Exc. CACIT : FUTEE VOM HEXENKUPPEN
PMF à M. HOUSSET C. (cond : COLLET N.)

14/11/2014 JASSEINES

juge : M. MEUNIER

1er Exc.RCACIT : GHOST DU VAL COISIN
PMF à M. COLLET N.

juge : M. VARRAMBIER

1erExc. : IRON VOM HEXENKUPPEN
PMM à M. BRENUCHON B. (cond : COLLET N.)

15/11/2014 JASSEINES

juge : M. MEUNIER

3ème T-B : IRON VOM HEXENKUPPEN
PMM à M. BRENUCHON B. (cond : COLLET N.)

juge : M. VARAMBIER

2ème Exc. RCACT : CASPER DU TER I'ET TILLEUL PMM à M. COLLET N.
3ème Exc. : POKER VOM WOLFSBAU
PMM à M. COLLET N.

02/12/2014 LA FEUILLEE

juge : M. HUMBERT JM

1er Exc.CACT : CASPER DU TER I'ET TILLEUL
PMM à M. COLLET N.

juge : M. ZAZEMPA

2ème Exc. : ARGI DE DONEZTEBE
PMM à M. URRUTIA P. (STRAGLYB DU CHEMIN DE PICHELOUX x SUMA DU VALLON DES CHARLES)

03/12/2014 SAINT CYR DE GAULT

juge : M. BOUCHER

3èmeExc. : FILTY DU BOIS DE BERNY
PMF à M. DOLE P. (cond : PIAT J-C)

04/12/2014 ROSNOEN

juge : M. JONCOURT

1er Exc. CACT : POKER VOM WOLFSBAU
PMM à M. COLLET N.

04/12/2014 SAINT CYR DE GAULT

juge : M. SANCHEZ

1er Exc. CACT : GOYA DE JONCAIT
LF à M. NIGON M. (cond : LHUILLERY) (IRON VAN DER KREPPELSE HEIDE x CHIPS DE JONCAIT)

05/12/2014 LANVEOC

juge : M. HUMBERT JM

1er T-B : IRON VOM HEXENKUPPEN
PMM à M. BRENUCHON B. (cond : COLLET N.)

05/12/2014 MAGNY

juge : M. LASSANDRE

Exc. : HUMSCI DE LA TOUR DE COUMAIL
PMF à Mme BOULANGER M. (cond : COMMUNAL)

06/12/2014 LANVEOC

juge : M. ZAZEMPA

1er T-B : IRON VOM HEXENKUPPEN
PMM à M. BRENUCHON B. (cond : COLLET N.)

08/12/2014 CALLAC

juge : M. CASTANET

1er Exc. CACT : ARGI DE DONEZTEBE
PMM à M. URRUTIA P. (cond : URRUTIA)

juge : M. HUMBERT JM

2ème T-B : FIBY VOM HEXENKUPPEN
PMF à Mme BRENUCHON R. (cond : COLLET N.)
4ème T-B : FUTEE VOM HEXENKUPPEN
PMF à M. HOUSSET C. (cond : COLLET N.)

09/12/2014 TREBEURDUN

juge : M. SICRE

1erT-Bon : GHOST DU VAL COISIN
PMF à M. COLLET N. (cond : COLLET N.)

juge : M. ZAZEMPA

2ème Exc. RCACT : POKER VOM WOLFSBAU
PMM à M. COLLET N.

10/12/2014 LOGUIVY PLOUGRAS

juge : M. MASSIERA

2ème Exc.RCACT : IRON VOM HEXENKUPPEN
PMM à M. BRENUCHON B. (cond : COLLET N.)

FRITZ DE LA NOIRE HAIE

DORA VOM SCHNEEBERGLAND

ESCO VOM SCHMUTTERTAL

RESULTATS BICP - BCE

19/09/2014 CHOUPPES

Juges : Mrs MAILLET / HERMANNS

1ère Cat. 12/12 : FEBUS DU GRAND METIFEU PMM à Mme BOS C. (cond : BOUTTON) (UGO DU GRAND METIFEU x GIBSY VOM HEILIGENWALD)

1ère Cat. 12/12 : HOPRA DE LA TOUR DE COUMAIL, PMF à M. BOUTON L. (ESCO VOM SCHMUTTERTAL x CRAFTY'N CHARM DE LA TOUR DE COUMAIL)

3ème Cat.10/12 : HIGHLAND DE LA TOUR DE COUMAIL, PMM à M. BOUCHEZ J. (cond : COMMUNAL) (ESCO VOM SCHMUTTERTAL x CRAFTY'N CHARM DE LA TOUR DE COUMAIL)

Juges : Mrs MAILLET/HERMANNS

3ème Cat. 23/32 : IBO VOM VOSSBERG PMM à Mme AUGER P. (cond : COMMUNAL) (ARKO VOM SPERLINGSHOF x BIRKA VON DER WASSERMUHLE)

20/09/2014 CHOUPPES

Juges : Mrs MAILLET / HERMANNS

2ème Cat. 28/32 : FEBUS DU GRAND METIFEU, PMM à Mme BOS (cond : BOUTTON)

2ème Cat. 28/32 : HOPRA DE LA TOUR DE COUMAIL PMF à M. BOUTON L.

3ème Cat. 28/32 : HUMSCI DE LA TOUR DE COUMAIL PMF à Mme BOULANGER M. (cond : COMMUNAL) (ESCO VOM SCHMUTTERTAL x CRAFTY'N CHARM DE LA TOUR DE COUMAIL)

3ème Cat. 23/32 : ESKYSS DE THAILANE LF à M. GUERIN P. (cond : GUERTIN) (VIRUS VOM HUNDEGELAUT x THALLY)

2ème Cat. 11/12 : FUDGE DE LA MOTTE BROUILLARD PMM à M. BRUGNOT J. (ANTON VOM HEXENKUPPEN x VANDA DE WACOURT)

2ème Cat. 10/12 : IBO VOM VOSSBERG PMM à Mme AUGER P. (cond : COMMUNAL)

2ème Cat. 10/12 : ESKALL DE THAILANE LF à M. GUERIN P. (VIRUS VOM HUNDEGELAUT x THALLY)

27/09/2014 ANROSEY

Juges : Mrs BRIDEL / CENTEN

1ère Cat. 31/32 : GOST VOM HUNDEGELAUT PMM à M. DAGNEAUX J. (cond : AEBERHARDT R.)(ORKAS VOM HEEKER EICHENGRUND x VITALE VOM HUNDEGELAUT)

Juges : Mrs VARGAS / CASPER

3ème Cat. 26/32 : LAIKA DU CLOS DES RENARDS PMF à M. DEBAI C. (ORKAS VOM HEEKER EICHENGRUND x INES DU CLOS DES RENARDS)

3ème Cat. 25/32 : IRKA PMF à M. THOUVENIN R. (cond : RIGA) (ORKAS VOM HEEKER EICHENGRUND x FELGA VOM HUNDEGELAUT)

3ème Cat. 20/32 : INGRID DE WACOURT PMF à Mlle de France A. (cond : RIGA)(LARCCHAN VOM FORSTWEG x ERINE DE WACOURT)

1ère Cat. 11/12 : LUISY DU CLOS DES RENARDS PMF à M. et Mme RIGA-BOUCHER (ORKAS VOM HEEKER EICHENGRUND x INES DU CLOS DES RENARDS)

1ère Cat.10/12 : LANA DU CLOS DES RENARDS PMF à M. FEDRIGO P. (ORKAS VOM HEEKER EICHENGRUND x INES DU CLOS DES RENARDS)

2ème Cat. 9/12 : JOE DU CLOS DES RENARDS PMM à M. ISSENMANN D (DAG VOM MUNSTERLAND x CASIA VUM DONERECK)

28/09/2014 ANROSEY

Juges : Mrs BRIDEL / CENTEN

1ère Cat.31/32 : LAIKA DU CLOS DES RENARDS PMF à M. DEBAI C.

2ème Cat. 31/32 : DAPHNE AUREUS GMF à Mme AEBERHARD A. (MORRIS MINOR AUS DER STOCKMANNSMUHLE x LUNA VON DER LANGEN WEIDE)

2ème Cat. 28/32 : LANA DU CLOS DES RENARDS PMF à M. FEDRIGO P.

Juges : Mrs VARGAS/CASPER

1ère Cat.32/32 : HILKA VOM HUNDEGELAUT LF à M. DARGENT M. (cond : AEBERHARD R.) (ETZEL VOM ROTELSTEIN x GILLA VON HEEK)

1ère Cat. 32/32 : GHOST VOM HUNDEGELAUT PMM à M. DAGNEAUX J. (cond : AEBERHARD R.)

1ère Cat. 32/32 : EMIR DU TER I'ET TILLEUL PMM à M. HELLEQUIN D. (cond : AEBERHARD R.) (ANTON VOM HEXENKUPPEN x URPHEE DU PASSAGE DE LA NAUX)

04/10/2014 NEUVILLE AUX BOIS

Juges : Mrs LANORD / LEICKMAN

BICP 3ème Cat. 26/32 : IZAK DE LATIREMONT PMM à M. SIDHOUM J. (VICO DU CLOS DES COOKIES x FIFA DE LA NOIRE HAIE)

BIANCA VOM GIMBSHEIMER ALTRHEIN

OPEN DE FRANCE

11/10/2014 CORROY

Juges : Mrs GERLET / MARTEL A.

1ère Cat. 32/32 : BIANCA VOM GIMBSHEIMER ALTRHEIN PMF à M. KLEIN G. (WINTER VOM FUCHSECK x FREYA VON WALLBACH

Juges : Mrs VARGAS / HUGUENY

1ère Cat.32/32 : CASPER DU TER I'ET TILLEUL PMM à M. COLLET N. (cond : COLLET)

1ère Cat. 29/32 : FIBY DE LA PASSERELLE D'AYGUES PMF à M. CATANIA J. (cond : COLLET)

2ème Cat.30/32 : FIBY VOM HEXENKUPPEN PMF à Mme BRENUCHON R. (cond : COLLET)

25/10/2014 ANROSEY

Juges : Mrs CENTEN / VARGAS

3ème Cat.30/32 : HILKA VOM HUNDEGELAUT LF à M. DARGENT M. (cond : AEBERHARD A)

Juges : Mrs GROH/CENTEN

1ère Cat.12/12 : DORA VOM SCHNEEBERGLAND GMF à M. JOURNAL H. (cond : MONGRENIER) (ROMEO VOM BERGWALD x BORA VON DER FORSTWIESE)

1ère Cat.12/12 : GABION DU BAS FALLERON PMM à M. CONFAIS M. (cond : MONG-RENIER P.) (BACCHUS DE WACOURT x VENUS)

1ère Cat. 11/12 : HUTECE DE LA VALLEE DE LA PY PMF à M. FEUTRY M. (cond : MONGRENIER P.)(ELTON DE WACOURT x EDEN VOM HEXENKUPPEN)

Juges : Mrs VARGAS / CENTEN

1ère Cat.32/32 : IGOR DU COMTE DES LIONS PMM à M. AEBERHARD R. (cond : AEBERHARD R.) (GUY VOM SILBERTAL x MESSY EBEN-EZER)

2ème Cat.31/32 : HIKA DU LYS DES ALPES GMF à M. RABILLER C. (cond : MONGRENIER P.)

2ème Cat. 28/32 : FELGA VOM HUNDEGELAUT PMF à Mme THIBOUT J. (cond : THIBOUT) (ARGI DE DONEZTEBE x DIVA VOM HUNDEGELAUT)

1ère Cat. 12/12 : IRKA PMF à M. THOUVENIN R.

3ème Cat.10/12 : HOBO DE LA RANCHE DU CHENE PMM à M. SAINT JEAN R. (cond : THIBOUT) (ANTON VOM HEXENKUPPEN x FIONA)

LAIKA DU CLOS DES RENARDS

INDRA DES DIEUX DE LA CHASSE

GACHETTE DE WACOURT

RESULTATS BICP - BCE

25/10/2014 HERM SOUSTON

Juges : Mrs GOUBIE / MEUNIER

3ème Cat. 9/12 : HUMSCI DE LA TOUR DE COUMAIL PMF à Mme BOULANGER M.

26/10/2014 ANROSEY

Juges : Mrs GROH/CENTEN

1ère Cat. 32/32 : HILKA VOM HUNDEGELAUT LF à M. DARGENT M. (cond : AEBERHARD R.)

1ère Cat. 32/32 : IRKA PMF à M. THOUVENIN

1ère Cat. 30/32 : IONA DE LATIREMONT PMF à M. OTTOGALLI C. (VICO DU CLOS DES COOKIES x FIFA DE LA NOIRE HAIE)

1ère Cat. 30/32 : ISBA DES GRANDES VOIVRES PMF à M. OTTOGALLI C. (FRITZ DE LA NOIRE HAIE x DAIKA DES GRANDES VOIVRES)

2ème Cat. 30/32 : GORKI DU DOMAINE DE L'ISLE PMM à M. SARRAZIN B. (cond : AEBERHARD R.) (ARGI DE DONEZTEBE x BAGUY DU GRAND METIFEU)

Juges : Mrs VARGAS / GROH

1ère Cat. 32/32 : HUTECE DE LA VALLEE DE LA PY PMF à M. FEUTRY M. (cond : MONGRENIER)

1ère Cat.32/32 : DAPHNE AUREUS GMF à Mme AEBERHARD A.

1ère Cat.32/32 : HIKA DU LYS DES ALPES GMF à M. RABILLER C. (cond : MONGRENIER P.)

1ère Cat.12/12 : GABION DU BAS FALLERON PMM à M. CONFAIS M. (cond : MONGRENIER P.)

1ère Cat. 12/12 : DORA VOM SCHNEEBERGLAND GMF à M. JOURNAL H. (cond : MONGRENIER P.)

01/01/2014 BOUY LUXEMBOURG

Juges : Mrs BRENUCHON / DE LE HOYE

1ère Cat. 31/32 : DORA VOM SCHNEEBERGLAND GMF à M. JOURNAL H. (cond : MONGRENIER P.)

1ère Cat.31/32 : ESCO VOM SCHMUTTERTAL PMM à M. BARRAUD E. (TRISTAN VOM FUCHSECK x CHESKA VON DER WUMME)

02/11/2014 BOUY LUXEMBOURG

Juges : Mrs VARRAMBIER / VARGAS

1ère Cat.32/32 CACIT : FIBY VOM HEXENKUPPEN PMF à Mme BRENUCHON R. (cond : COLLET N.)

1ère Cat. 32/32 RCACIT : FIBY DE LA PASSERELLE D'AYGUES PMF à M. CATANIA J. (cond : COLLET N.)

2ème Cat. 30/32 : FUTEE VOM HEXENKUPPEN PMF à M. HOUSSET C. (cond : COLLET N.)

2ème Cat.30/32 : POKER VOM WOLFSBAU PMM à M. COLLET

2ème Cat.30/32 : GHOST DU VAL COISIN PMF à M. COLLET N.

3ème Cat. 26/32 : HUNTER DU CLOS D'AMBLENY PMM à M. CARRIER D.

Juges : Mrs BRENUCHON / VARGAS

1ère Cat.31/32 : DORA VOM SCHNEEBERGLAND GMF à M. JOURNAL H. (cond : MONGRENIER P.)

1ère Cat.30/32 : IZAK DE LATIREMONT PMM à M. SIDHOUM J. (cond : son propriétaire)

REP : IRCO VOM HEXENKUPPEN PMM à M. RACAULT C.

09/11/2014 ETAIN

Juges : Mrs DE LE HOYE / HUGUENY

1ère Cat.29/32 : FIBY VOM HEXENKUPPEN PMF à Mme BRENUCHON R. (cond : COLLET N.)

2ème Cat. 29/32 : POKER VOM WOLFSBAU PMM à M. COLLET N.

2ème Cat. 28/32 : FUTEE VOM HEXENKUPPEN PMF à M. HOUSSET C. (cond : COLLET N.)

3ème Cat. 25/32 : LUISY DU CLOS DES RENARDS PMF M et Mme RIGA-BOUCHER

3ème Cat. 19/32 : INGRID DE WACOURT PMF à Mme de FRANCE A. (cond : RIGA)

1ère Cat. 12/12 : HILFI DES GRANDES VOIVRES PMF à M. MARTEL A. (cond : COLLET N.) (CASPER DU TER I'ET TILLEUL x DAIKA DES GRANDES VOIVRES)

Juges : Mrs VARGAS/ LEGRAND

1ère Cat. 32/32 CACIT : HORUS DE LA FORET DES SEIGNEURS PMM à Mme DOS SANTOS K. (cond : EHRMINGER)

1ère Cat.11/12 : GAMINE GRAVINE VAN ACHTER DE DUINEN PMF à M. BRUGGEMAN

1ère Cat. 11/12 : INDRA BEIKE VAN ACHTER DE DUINEN, PMF à M. VISSER (cond : BRUG GEMAN) (BIRKO VOM GROSSEN FREIEN x BEIKE BARONNE VAN ACHTER DE DUINEN)

29/11/2014 MAINTENAY

Juges : Mrs GUILBERT S / LECLERCQ

1ère Cat. 32/32 : GACHETTE DE WACOURT PMF à M. DE VAINS M. (ARGO DE WACOURT x ERINE DE WACOURT)

1ère Cat. 31/32 : LUISY DU CLOS DES RENARDS PMF à M et Mme RIGA-BOUCHER.

1ère Cat.30/32 : INDRA DES DIEUX DE LA CHASSE, PMF à M. RETOURNE D. (cond : P BOUCHER) (ARGO DE WACOURT x DOLLY DU PASSAGE DE LA NAUX)

1ère Cat. 30/32 : ERINE DE WACOURT PMF à Mme. DE FRANCE A. (YASKO VOM FALKENSTEIN x TESS DE WACOURT)

3ème Cat. 25/32 : INGRID DE WACOURT PMF à Mme DE FRANCE A. (cond : RIGA)

1ère Cat. 11/12 : FIDEL DU PARC PROTHON PMM à M. POUL J. (DAG VOM MUNSTERLAND x ALFA DE WACOURT)

1ère Cat.11/12 : ECHO DU DOMAINE D'AIDEN PMM à M. GABRIEL C.

1ème Cat. 9/12 : EMIR DU TER I'ET TILLEUL PMM à M. HELLEQUIN D.

2ème Cat. 11/12 : LANA DU CLOS DES RENARDS PMF à M. FEDRIGO P.

3ème Cat. 9/12 : MANOUCHE DU CLOS DES RENARDS PMF à M. HERBET P.

3ème Cat. 8/12 : IPI DU BOIS D'ECAULT PMF à M. CADET J. (DALTON VOM HEXENKUPPEN x BAIKA DU COQUELICOT PICARD)

3ème Cat. 8/12 : IRISH DU BOIS D'ECAULT PMM à M. TASSART D. (DALTON VOM HEXENKUPPEN x BAIKA DU COQUELICOT PICARD)

06/12/2014 EPAGNE

Juges : Mrs LECLERCQ / GUILBERT S

1ère Cat. 31/32 : IVOIRE DU DOMAINE DU GRAND MARAIS PMM à M. HOUSSET (FUGLEVANG'S JACK x FUTEE VOM HEXENKUPPEN)

3ème Cat. : MANOUCHE DU CLOS DES RENARDS PMF à M. HERBET P.

LUISY DU CLOS DES RENARDS

IVOIRE DU DOMAINE DU GRAND MARAIS

ERINE DE WACOURT

INGRID
DE WACOURT

JANGO VOM HUNDEGELAUT

MANOUCHE DU CLOS DES RENARDS

RESULTATS TEST APTITUDES NATURELLES

06/07/2014 MOROGUES

Juges : BEAUCHAMPS. V./DUPONT A.

TAN 16/16 : HERA DE LATIREMONT
PMF à Mme CHANSAC C. cond : CHANSAC P (VICO DU CLOS DES COOKIES x FIFA DE LA NOIRE HAIE)

TAN 15/16 : HAVANNE DES SOURCES DE JOUHE PMF à M. MALLARD S. (ADOC DES GRANDES VOIVRES x FLAMME DE LA VALLEE DE LA RETOURNE)

TAN 15/16 : DAPHNE AUREUS
GMF à Mme AEBERHARD A. (MORRIS MINOR AUS DER STOCKMANNSMUHLE x LUNA VON DER LANGEN WEIDE)

Juges : BOULANGER M / DUPONT A.

TAN 16/16 : IPSO 237 LES SACRES NUMEROS PMM à M. BEAUSAC D. (BACCHUS DE WACOURT x DATA 200 DU PASSAGE DE LA NAUX)

TAN 13/16 : ICE DE LA RANCHE DU CHENE
PMM à M. CHARVIN S. (FARO DE MONTAMPIEUX x DINA DU ROYAUME D'HERACLES)

Juges : BRENUCHON B / DUPONT A.

TAN 15/16 : GAZA
PMF à M. GUYON J. (STRAGLYB DU CHEMIN DE PICHELOUX x CAITYA DE WACOURT)

Juges : BRENUCHON B. / DUPONT A.

TAN 16/16 : ITO DE LA PLAINE DU SOLOGNOT PMM à M. SIMON M. (DOUG DU CLOS DES COOKIES x BAIHA DU PASSAGE DE LA NAUX)

TAN 16/16 : IRIS DU GRAND RAULOIX
PMF à M. BARRAUD E. (ESCO VOM SCHMUTTERTAL x EZZA DU TER I'ET TILLEUL)

TAN 16/16 : IANA VOM HUNDEGELAUT
PMF à M. LESSEUR E. (ORKAS VOM HEEKER EICHENGRUND x ESTA)

TAN 15/16 : IDEN
PMF à Mme ROUVIERE C.
(ARGO DE WACOURT x EDEN)

TAN 15/16 : HAVANE DES TERRIERS DE LA SAULDRAIE, PMF à M. DE VIAL P. (BYK VON DER BARENBURG x CATHIE DE LA MAISON DE PONT PIERRE)

TAN 14/16 : ISIS 236 LES SACRES NUMEROS, PMF à M. MATHAN C. (BACCHUS DE WACOURT x DATA 200 DU PASSAGE DE LA NAUX)

12/07/2014 ANROSEY

Juges : BEAUCHAMPS. V./DUPONT A.

TAN 16/16 : IAGO DES GRANDES VOIVRES, PMM à M. COLLIN L. (FRITZ DE LA NOIRE HAIE x DAIKA DES GRANDES VOIVRES)

TAN 15/16 : HOPE DE LA FORET D'AROBERT, PMM à M. GRIZARD J. (ORKAS VOM HEEKER EICHENGRUND x DJEEP)

TAN 15/16 : HATILA DE LA VALLEE DE LA BARBUISE, PMF à (ALRIC DE LA FORET DES SEIGNEURS x CANDY DU GRAND METIFEU)

TAN 15/16 : HARLEY DES GRANDES VOIVRES, PMM à M. KIEFFER D. (ORKAS VOM HEEKER EICHENGRUND x DIANE VOM HUNDEGELAUT)

TAN 15/16 : IGOR VOM HUNDEGELAUT
PMM à M. RUPPANER J. (OTTER VOM TEICHHOF x GAMINE DES GRANDES VOIVRES)

TAN 14/16 : IOLDY VOM HUNDEGELAUT
PMF à M. CHASSOT G. (OTTER VOM TEICHHOF x GAMINE DES GRANDES VOIVRES)

TAN 14/16 : IRISH DE LA CORVEE AUX LOUPS
PMM à M. KENSIKIEWICZ L. (ORKAS VOM HEEKER EICHENGRUND x FRIPOUILLE VOM HUNDEGELAUT)

Juges : JOURNAL H. / DUPONT A.

TAN 15/16 : IRKA VOM HUNDEGELAUT
PMF à M. AEBERHARD R. (GECK DU BUISSON BRULE x BIRKA VOM HUNDEGELAUT)

TAN 15/16 : INOX VOM HUNDEGELAUT
PMF à M. AEBERHARD R. (OTTER VOM TEICHHOF x GAMINE DES GRANDES VOIVRES)

TAN 14/16 : IRKA VOM HUNDEGELAUT
PMF à M. MESSER F. (OTTER VOM TEICHHOF x GAMINE DES GRANDES VOIVRES)

TAN 14/16 : HOLLIE VOM HUNDEGELAUT
LF à M VIARD R. cond : AEBERHARD R. (ETZEL VOM ROTELSTEIN x FACILE DE LA SOURCE DU BLEQUIN)

TAN 14/16 : IGOR DU COMTE DES LIONS
PMM à M. AEBERHARD R. (GUY VOM SILBERTAL x MESSY EBEN-EZER)

TAN 13/16 : ISBA DES GRANDES VOIVRES
PMF à M. OTTOGALLI C. (FRITZ DE LA NOIRE HAIE x DAIKA DES GRANDES VOIVRES)

19/07/2014 BUZANCY

Juges : DE FRANCE A.

TAN 16/16 : INA DE LA VALLEE DE LA PY
PMF à M. MONGRENIER P. (GEICO DE ROCANCOURT x DANA VOM HEXENKUPPEN)

TAN 16/16 : DORA VOM SCHNEEBERGLAND
GMF à M. JOURNAL H. cond : MONGRENIER P. (ROMEO VOM BERGWALD x BORA VON DER FORSTWIESE)

TAN 16/16 : MANOUCHE DU CLOS DES RENARDS PMM à M. HERBET P. (JOE DU CLOS DES RENARDS x INES DU CLOS DES RENARDS)

TAN 15/16 : MALTAZAR DU CLOS DES RENARDS PMM à MM VANHERSECKE D. (JOE DU CLOS DES RENARDS x INES DU CLOS DES RENARDS)

TAN 15/16 : HUTECE DE LA VALLEE DE LA PY
PMF à M. FEUTRY M. (ELTON DE WACOURT x EDEN VOM HEXENKUPPEN)

TAN 15/16 : MENDY DU CLOS DES RENARDS
PMF à MAIRIAUX J. (JOE DU CLOS DES RENARDS x INES DU CLOS DES RENARDS)

TAN 15/16 : INDIANA JONES DE LA VALLEE DE LA PY, PMM à M. KOZIURA C. (GEICO DE ROCANCOURT x DANA VOM HEXENKUPPEN)

TAN 14/16 : IVOIRE DU DOMAINE DU GRAND MARAIS, PMM à M. HOUSSET C. cond : MONGRENIER P. (FUGLEVANG'S JACK x FUTEE VOM HEXENKUPPEN)

09/08/2014 MAINTENAY

Juges : BEAUCHAMPS. V.

TAN 14/16 : JANGO VOM HUNDEGELAUT
LM à M. GUIGAND Y. (ETZEL VOM ROTELSTEIN x SOLOJAGER'S YVETTE)

TAN 13/16 : IRMINE DU TER I'ET TILLEUL
PMF à M. SAGET H. (ORKAS VOM HEEKER EICHENGRUND x CARMEN DU TER I'ET TILLEUL)

TAN 13/16 : IPI DU BOIS D'ECAULT
PMF à M. CADET J. cond : TASSART D (DALTON VOM HEXENKUPPEN x BAIKA DU COQUELICOT PICARD)

TAN 13/16 : IRISH DU BOIS D'ECAULT
PMM à M. TASSART D. (DALTON VOM HEXENKUPPEN x BAIKA DU COQUELICOT PICARD)

Juges : DUPONT A.

TAN 16/16 : INGRID DE WACOURT
PMF à Mme de FRANCE A. cond : RIGA J (LARCCHAN VOM FORSTWEG x ERINE DE WACOURT)

24/08/2014 BACQUEVILLE

Juges : DE FRANCE A.

TAN 16/16 : HALF DE FORT MAHON PLAGE PMM à M. HEUDE E. (BARON VOM EULENSTEIN x ASTRID DE WACOURT)

TAN 16/16 : HAVANE
LF à M. MORIEUX L. (ATHOS DE JONCAIT x BALI VOM HUNDEGELAUT)

TAN 15/16 : INOX DE LA LEIMENGRUB
PMM à M. BOVIN D. (WINTER VOM FUCHSECK x ANNI DE LA LEIMENGRUB)

TAN 14/16 : HORACE DE WACOURT
PMM à M. MODENA S. (ESCO VOM SCHMUTTERTAL x ERINE DE WACOURT)

TAN 14/16 : IKE
PMM à M. MAGNIER B. (IGOR DU CLOS DES RENARDS x ENYA DE LA COLLINE DE L'OSTREVENT)

TAN 14/16 : IAGO 238 LES SACRES NUMEROS PMM à M. GAUTHIER X. (BACCHUS DE WACOURT x DATA 200 DU PASSAGE DE LA NAUX)

TAN 12/16 : ICHANE DES PETITS PANIELLOIS, PMF à M. GUERIN F. (EXTRA VOM HEXENKUPPEN x TESSA VOM ELCHENHEIM)

30/08/2014 BERRY BOUY

Juges : PIEDVACHE Y

TAN 16/16 : DIXIE VOM SCHNEEBERGLAND, GMF à M. EVEQUE MOURROUX A. (ROMEO VOM BERGWALD x BORA VON GRINZING)

TAN 16/16 : HISYS DE MONTAMPIEUX
PMF à M. DE WILLECOT P. (ULAF DU DOMAINE DE LA DIVA x CHIPSY DE MONTAMPIEUX)

TAN 15/16 : IBOUX DU GRAND RAULOIX
PMM à M. HOUSSEMAINE S. (ESCO VOM SCHMUTTERTAL x EZZA DU TER I'ET TILLEUL)

IGOR DU CLOS DES COOKIES

ICARE DU WASSERWALD

IRISH DU BOIS D'ECAULT

RESULTATS TEST APTITUDES NATURELLES

TAN 15/16 : INO VOM HUNDEGELAUT PMF à M. CLAVELIER M. (GECK DU BUISSON BRULE x BIRKA VOM HUNDEGELAUT)

TAN 15/16 : ICHKA DU GRAND METIFEU PMF à M. ERRAUD A. (UGO DU GRAND METIFEU x GIBSY VOM HEILIGENWALD)

TAN 15/16 : ISKA DE LA MORDOREE DES BOIS, PMF à Mme HERMET N. (VICO DU CLOS DES COOKIES x CALINE VOM HEXENKUPPEN)

13/09/2014 ARTOLSHEIM

Juge : M. HUGUENY C

TAN 16/16 : IGOR DU CLOS DES COOKIES PMM à M. COFFLARD J. (DOUG DU CLOS DES COOKIES x FLAVIE DU CLOS DES COOKIES)

TAN 16/16 : IDYLLE DE LA CLAIRIERE DU HABERACKER, PMF à M. LEY P. (DAG VOM MUNSTERLAND x VERONE DU CLOS DES COOKIES)

TAN 16/16 : ICARE DU WASSERWALD, PMM à M. BOUCHET J. (DOUG DU CLOS DES COOKIES x CHANEL VOM SCHMUTTERTAL)

TAN 15/16 : IRIS II DE LA PLAINE DU SOLOGNOT PMF à M. GERBER R. (FRITZ DE LA NOIRE HAIE x DUNE VOM HUNDEGELAUT)

TAN 15/16 : HANOI DE LA VALLEE DE LA PY, PMF à M. TRAPPLER J. (ELTON DE WACOURT x EDEN VOM HEXENKUPPEN)

TAN 15/16 : HERA DE LA LEIMENGRUB, PMF à M. DEBES J. (WINTER VOM FUCHSECK x ANNI DE LA LEIMENGRUB)

TAN 14/16 : ICAR DES GRANDES VOIVRES, PMM à M. GLUCK M. (FRITZ DE LA NOIRE HAIE x DAIKA DES GRANDES VOIVRES)

TAN 14/16 : IGOR DU WASSERWALD, PMM à M. BOUCHET J. (DOUG DU CLOS DES COOKIES x CHANEL VOM SCHMUTTERTAL)

TAN 14/16 : IMBA DU COMTE DES LIONS, PMF à M. STANTINA P. (GUY VOM SILBERTAL x MESSY EBEN-EZER)

20/09/2014 CHOUPPES

Juge : BOULANGER M

TAN 15/16 : ICTUS LM à M. GUERRY P. (F-LLOYD x ESKYSS DE THAILANE)

TAN 14/16 : HEIDI VOM KINDERBACH PMF à M. AUGER A. (CARLOS VON DER NACHTKOPPERL x BIRKA VON DER WASSERSCHEIDE)

TAN 12/16 : IPAR DE DONEZTEBE PMM à M. GOUINAUD Y. (ARGI DE DONEZTEBE x CREUSE DE DONEZTEBE)

20/09/2014 CORROY

Juge : KLEIN G

TAN 16/16: BOUNTY VOM RAHRINGSUNDERN, PMM à M. ECKERT J. (BALU VOM BRAUNGERG x RICKY VON DER APPELBECKE)

TAN 16/16 : HILFI DES GRANDES VOIVRES PMF à M. LEMARIE S. (CASPER DU TER I'ET TILLEUL x DAIKA DES GRANDES VOIVRES)

TAN 16/16 : ISMA DU GOUFFRE DU BERGER, PMF à M. CONTRI P. (OTTER VOM TEICHHOF x EBENE DU GOUFFRE DU BERGER)

TAN 16/16 : IRCO VOM HEXENKUPPEN PMM à M. RACAULT C. (ACO VON DER TEUFELSBURG x FIBY VOM HEXENKUPPEN)

TAN 15/16 : IKA DU GOUFFRE DU BERGER, PMF à M. BORREGO A. (OTTER VOM TEICHHOF x EBENE DU GOUFFRE DU BERGER)

TAN 14/16 : IRON VOM HEXENKUPPEN, PMM à M. BRENUCHON B. (ACO VON DER TEUFELSBURG x FIBY VOM HEXENKUPPEN)

TAN 14/16 : ZACK VON DER APPELBECKE PMM à M. Mme PIERRET J. (ARKO VOM OVERLEDINGER MOOR x PAULINE VON DER APPELBECKE)

TAN 13/16 : HYONA DES FORGES DE VIRGINIE PMF à M. MATHIEU D. (DOUBAI DE LA VALLEE DE LA RETOURNE x DUSTIE DU GOUFFRE DU BERGER)

TAN 12/16 : ILUNA DU GOUFFRE DU BERGER, PMF à M. ALFARO G. (OTTER VOM TEICHHOF x EBENE DU GOUFFRE DU BERGER)

Juges : MARTEL A.

TAN 16/16 : HIRIS DES FORGES DE VIRGINIE PMF à Mme DESMAREST Y. (DOUBAI DE LA VALLEE DE LA RETOURNE x DUSTIE DU GOUFFRE DU BERGER)

TAN 16/16 : HASKO PMM à Mme DHONDT A. (DIXY DU GOUFFRE DU BERGER x ERINE)

TAN 15/16 : ISAC DU TER I'ET TILLEUL, PMM à M. HANSEN N. (ORKAS VOM HEEKER EICHENGRUND x CARMEN DU TER I'ET TILLEUL)

TAN 15/16 : IGOR PMM à M. CARUSO G. (FACONNABLE DU GOUFFRE DU BERGER x FINETTE DU BOIS DE RIANCEY)

TAN 13/16 : HOUNAH DES FORGES DE VIRGINIE, PMF à (DOUBAI DE LA VALLEE DE LA RETOURNE x DUSTIE DU GOUFFRE DU BERGER)

20/09/2014 VILLE EN WOEVRE

Juges : BRENUCHON B.

TAN 16/16 : IONA DE LATIREMONT, PMF à M. OTTOGALLI C. (VICO DU CLOS DES COOKIES x FIFA DE LA NOIRE HAIE)

TAN 15/16 : HORCA DE LA PAREIDOISE PMF à M. ANTOINE J. cond : OTTOGALLI (ANTON VOM HEXENKUPPEN x FANNY DE LA PAREIDOISE)

TAN 15/16 : HAPPY DE LA FORET D'AROBERT, PMF à M. DELOYE F. (ORKAS VOM HEEKER EICHENGRUND x DJEEP)

TAN 15/16 : IEROS DES MARAIS DE COURMONT, PMM à M. CUNY C. (CARL DE LA TERRE DU MILIEU x BELLA DES MARAIS DE COURMONT)

TAN 15/16 : HAVANE DE LA VIGNE MORE, PMF à M. PEREZ R. (OTTER VOM TEICHHOF x DORA DE LA PAREIDOISE)

TAN 15/16 : ITTY PMM à M. LOSA N. (OTTER VOM TEICHHOF x ESKA)

TAN 13/16 : ILLAX PMM à M. LETAILLEUR P. (BARRY x FRIPONNE DU ROYAUME D'HERACLES)

CONFORMEMENT AU REGLEMENT DE LA FINALE DES TAN (qui n'a pas changé), ne peut être sélectionné à la finale des TAN qu'un chien ayant obtenu à sa première présentation 16/16.
Le chien qui a été ajourné une ou plusieurs fois ou qui a obtenu antérieurement le TAN avec moins de 16 points, même s'il obtient 16/16 ne peut pas être sélectionné et participer à la finale des TAN.
Merci aux adhérents de préciser lors de l'inscription à un TAN si vous avez déjà participé à un TAN.

FINALE NATIONALE DE CHASSE PRATIQUE

Le BICP (Brevet International de Chasse Pratique) est une épreuve complète pour les chiens de chasse. Pour ceux du groupe VII, elle consiste en :

- une partie sur terre où le chien doit développer une quête active et intelligente, en présence du gibier il doit l'arrêter et le rapporter après le coup de fusil ; il doit aussi être capable de faire un rapport à l'aveugle.

- une partie sur l'eau où le chien doit suivre une piste sur l'eau, traquer le canard qui s'est réfugié dans les roseaux, le débusquer et enfin le rapporter après le coup de fusil.

Le chien est jugé suivant un barème très strict. Suivant le nombre de points obtenus, il se voit alors attribuer un BICP 1ère, 2ème ou 3ème catégorie. Les meilleurs qui ont obtenu un BICP 1ère catégorie avec le maximum de 32/32 au cours des épreuves de l'année peuvent participer à la grande Finale Nationale de Chasse Pratique qui s'est déroulée cette année à Corroy dans la Marne. Un barrage avec les chiens qui ont obtenu 32/32 lors de cette journée sont réunis pour l'attribution du CACIT (Certificat d'Aptitude pour le Championnat International de Travail).

Vingt-trois chiens sont inscrits au catalogue avec une majorité de petits Epagneuls de Münster. Ce petit épagneul allemand est actuellement très prisé des chasseurs à cause de sa grande polyvalence ; il est en effet redoutable pour le petit gibier de nos plaines ou de nos
bois, il s'avère un excellent auxiliaire lors des chasses au canard et certains chasseurs l'utilisent avec bonheur pour la chasse au grand gibier où son courage fait merveille face aux « bêtes noires ».
Lors de cette finale en terre champenoise, le jury était composé des spécialistes de cette épreuve messieurs René Gerlet, Claude Hugueny, José Vargas et Alexandre Martel.
Dans chacun des deux concours, trois chiens ont les honneurs du classement : dans le concours 1, trois Petits épagneuls de Munster conduits par Nicolas Collet obtiennent respectivement Casper du Ter l'et Tilleul à Nicolas Collet 32/32, Fiby von Hexenküppen à Bernard Brénuchon 30/32 et Fiby de la Passerelle d'Aygues à J. Catania 29/32. Dans le concours 2, Bianca vom Gimbsheimer Altrhein Petit Epagneul de Munster (PEM) femelle à Germain Klein conduit par lui-même obtient aussi le maximum 32/32 suivie par Ginnie du Domaine de Jominiol l'épagneule française conduite par son propriétaire Alain Camaratta 28/32 et par le braque de Weimar Fly me to the moon Silerweiss Jager conduit par sa propriétaire Marie Gabrielle Thomas.

Lors du barrage pour le CACIT mettant aux prises Bianca et Casper, les chiens ne s'installent pas correctement en conséquence le CACIT n'est pas attribué. Néanmoins le remarquable travail à l'eau de Bianca vom Gimbsheimer Altrhein à Germain Klein permet au jury de lui attribuer le titre de vainqueur de cette édition 2014 et à Casper du Ter l'et Tilleul à Nicolas Collet celui de vice gagnant.

Pour terminer, mes remerciements vont aux propriétaires et aux conducteurs pour leur sportivité et aux organisateurs en particulier à Alexandre Martel et son toute son équipe pour cette organisation sans faille.

Yves GUILBERT

Concours sur Coqs de Bruyère de Champagy en Vanoise inter club organisation du club du Griffon Korthal le 6 septembre 2014

Juge : Michel Bouvet Michel Langlais guide Robert Dessaix

Le parcours d'ELKA du Bois Millet conduite par Loïc Richard, son propriétaire, est en tout point excellent, lancée au-dessus du petit cratère décrit dans le livre du Général Chambe « Propos d'un vieux chasseur de Coqs » avec sa partenaire de couple Idéale de la Source de Serville, la griffonne de Guy Mondon.

Lancée sur la droite elle explore parfaitement le petit cratère. Un arrêt d'Idéale sur la gauche au haut du cratère me confirme ce que j'avais noté sur l'avant dernier couple passé plus bas que nous sommes probablement sur un oiseau roublard qui se défile à pattes ; cela m'est encore confirmé par un court arrêt, une indication, de Elka à la remonté du cratère.

Devant le trop grand respect du conducteur novice de Elka, je lui indique que tout le terrain est à sa disposition et pas seulement la droite, il me répond : J'avais peur de gêner sa partenaire ! '' .
C'est alors que Elka est envoyée un peu plus sur la gauche, elle prend au centre une émanation qu'elle remonte avec décision sur une centaine de mètres pour se figer derrière un mamelon à l'arrêt.
Moi-même placé une vingtaine de mettre plus haut j'ai vu l'action, je signale l'arrêt, le conducteur (novice) ne croit pas à l'arrêt que je lui indique, il se rend avec nonchalance, la chienne est toujours figée tendue, elle boit l'émanation, le conducteur l'aperçoit, un court coulé mettra à l'essor une poule adulte. Ce travail parfait sage envol et feu nous permettra de lui accorder la récompense suprême d'un commun accord du jury ;

1ère Exc CACT : ELKA du Bois Millet GMF à M. Loic Richard

Michel Langlais juge rédacteur

LISTE DES DRESSEURS PROFESSIONNELS MEMBRES DU C.F.E.M.L.

Mme COMMUNAL	Elodie	Le clos des Vikings - Casseyroux	24130 ST PIERRE D'EYRAUD	tél. : 05.53.74.29.36
M. COLLET	Nicolas	138 av. Gallieni	10300 STE SAVINE	tél. : 06.79.81.39.87
M. RIGHETTI	Gilles	Moulin St Bernard rte de Maillane	13210 ST REMY DE PROVENCE	tél. : 06.14.23.54.47
M. CARBILLET	Gilles	1 Chemin Vauboulon	25170 COURCHAPON	tél. : 06.86.40.80.26
M. MONGRENIER	Philippe	11 rue Davas	51600 St SOUPLET SUR PY	tél. : 03.26.03.73.17
M. AEBERHARD	Roger	La Motte	52500 ANROSEY	tél. : 03.25.88.85.81
M. FAUSSURIER	Yannick	Chenil des Amaries - RN 6	69630 ST GEORGES DE RENEINS	tél. : 09 72 99 64 60

LISTE DE NOS JUGES CONFIRMATEURS MEMBRES DU C.F.E.M.L.

M. GUILBERT	Yves	75 rue des Alouettes	02810 TORCY EN VALOIS	tél. : 03.23.70.51.39
M. CASTANET	Jean-Pierre	Le Pounissou	24230 VELINES	tél. : 05.53.27.50.29
M. GALLET- LACHAISE	André	3 rue de Bergonie	38100 GRENOBLE	tél. : 04 76 44 26 91
M. ROULLEAU	Roger	2 clos la Fromentée	45560 ST DENIS EN VAL	tél. : 02.38.76.77.30
M. JANICOT	Pierre	La Côte	46100 ST CIRQ MADELON	tél. : 05.65.41.40.83
Mme PARENT	Nathalie	11 rue Jules Ferry	59127 WALINCOURT SELVIGNY	tél. : 03.27.82.94.09
Mlle de FRANCE	Agnès	Wacourt	80150 MACHIEL	tél. : 03.22.23.50.95

DIABLO DU CLOS DES COOKIES

Petit Münsterländer mâle

Polhminac le 23 septembre 2014

Un parcours solo époustouflant en prenant des risques énormes, en ratissant « les balais » (genévrier) sur une colline où les concurrents et suiveurs admiraient le parcours en prenant des photos.
Diablo termine son parcours avec trois points : le premier dans la minute, le second au bout de 5 minutes et le dernier en fin de parcours.
Les minutes furent longues tellement le parcours de celui-ci fut un des plus grand de gibiers tirés de tous les chiens que j'ai pu présenter.
L'intelligence du chien chasseur, la prospection du terrain, l'intensité de la quête, la prise des points sur des oiseaux piétards, le dressage parfait sur la sagesse au vol et au feu, et bien sûr des rapports parfaits, aux pieds, assis, donne à l'ordre.

Le parcours de Diablo durant ses 15 mn m'a fait vibrer sur ses qualités et le juge aussi. Il lui attribua le CACT.
Nous nous retrouvons au barrage avec 9 chiens qui sont les meilleurs continentaux du moment car le lendemain, ils concouraient pour la sélection du Championnat du Monde de Gibiers Tirés.

Je barre avec un Griffon Korthal de Bernard Faussurier. Diablo lancé à droite, part très fort, il disparaît derrière une têtière, réapparaît sur le sommet et semble amorcer son lacet dans le mauvais sens mais comme Diablo est au contact, même très éloigné, je relance au geste dans le bon sens, ce qu'il fait aussitôt et redisparaît quelques secondes pour réapparaître devant le jury à 50 m avec un galop très énergique. Je croise les doigts, le chien a compris l'enjeu du moment.

Le griffon de Bernard très brillant également arrive pour croiser la quête de Diablo, tout se passe bien, les chiens s'ignorent et repartent chacun sur leurs ailes. Les secondes me semblent une éternité puis enfin les coups de trompe.
Je tombe les genoux à terre en sifflant Diablo pour qu'il revienne très vite sans que les chiens puissent gâcher leurs retours.
Je raccroche Diablo, des applaudissements fusent des spectateurs (environ 50 personnes), tant les 2 chiens avaient barré magnifiquement.
Le résultat est donné par le jury sur le terrain :

- CACIT : DIABLO DU CLOS DES COOKIES
- RCACIT : HUBERT DES GRANDES ORIGINES

Merci au jury, à l'éleveuse Géraldine Roos-Lavergne et à Pascal Thiebaud son propriétaire pour me l'avoir confié, ce qui m'a permis de vivre un tel moment, complicité et émotion étaient au rendez-vous.

Gilles Carbillet
Dresseur

2014 : sur cinq concours d'automne
Diablo du Clos des Cookies obtient :

- un 1er Excellent - une RCACT - un CACIT en gibiers tirés
- un CACT et un 1er Excellent sur Bécasses

BundesVGP 2014 17 et 18.10.2014 à Ichenhausen (Allemagne)

Epreuve internationale organisée par le Club allemand du KLM

Deux conducteurs français membres du CFEML, **Nicolas COLLET** avec **POKER vom Wolfsbau** et **Germain KLEIN** avec **BIANCA vom Gimbsheimer Altrhein**, ont participé à l'épreuve internationale organisée par le club allemand "Land Schwaben du Petit Münsterlander.
Nicolas a brillé avec POKER en réussissant le "Brevet de maîtrise", validant l'excellence de la polyvalence pour les chiens d'arrêt, tout en recevant la distinction de meilleur chien en plaine. Il a été accompagné et soutenu pendant les deux jours de l'épreuve par les éleveurs de POKER, Monsieur et Madame BAU, qui étaient autant émus que lui lors de la remise des prix.
L'auteur de cet article a échoué. Après avoir savouré plusieurs fois la réussite, il a bien fallu goûter à l'amertume de l'échec.

Germain Klein

Les meilleurs chiens à l'honneur
Nicolas Collet (2ème à partir de la droite)

La BundesVGP
(Brevet de maîtrise par excellence)

But : Evaluer la polyvalence.
Domaines : Eau, plaine, bois, obéissance.
Disciplines : 30 réparties sur 2 jours
Notation : de 0 à 4 (4H est une note exceptionnelle).
Composition d'un groupe : 2 à 4 chiens avec 3 juges.
Particularité : Cette épreuve nécessite beaucoup d'investissement autant en temps qu'en travail. Elle révèle l'aptitude à recevoir un dressage "poussé", synonyme d'efficacité dans l'exercice de la chasse pratique. La réussite à cette épreuve met en valeur des chiens particulièrement performants et des conducteurs méritants.

Petit aperçu en images

Après le travail, les réjouissances. La présentation de tous les chiens orchestrée par le responsable de l'élevage allemand J. Westermann et une messe Saint-Hubert célébrée dans une magnifique église baroque, ont précédé le dîner de gala qui clôtura la manifestation. Ls 3 premiers ont été gratifiés par de somptueux prix :

- 1er : un séjour de chasse pour deux personnes avec tir d'un chamois
- 2ème : une carabine
- 3ème : un séjour de chasse pour deux personnes avec tir d'un brocard

VGP (Verbandsgebrauchsprüfung) Epreuve de chasse pratique pour chiens d'arrêt polyvalents

Disciplines et système d'évaluation

Chaque club régional (Landesgruppe) organise une fois par an une VGP. La BundesVGP des PEM a lieu tous les deux ans, ne peuvent y participer que les chiens allemands qui ont eu l'aval de leur club régional. La BundesVGP est une épreuve internationale dotée du CACIT. L'obéissance est à la base de toutes les disciplines. La préparation à cette épreuve demande de la rigueur, de l'exigence de la part du conducteur et une aptitude à recevoir le dressage de la part du chien qui devra faire preuve de concentration et d'application pour éviter le piège de l'élimination tout au long des deux jours d'exercices.

POKER vom Wolfsbau à l'obstacle avec le renard

Le chien qui réussit l'épreuve obtiendra un 1er, 2ème ou 3ème prix en fonction des résultats obtenus. Les juges attribuent une mention qui vaut valeur de note : Excellent 4H -Très bien 4 - Bien 3 – Assez bien 2 - Passable 1 – Insuffisant 0. A chaque discipline est attribué un coefficient. Des points supplémentaires sont accordés dans des disciplines bien spécifiques, tel le hurleur à la mort.

L'exemple ci-dessous représente le maximum de points qu'un chien peut obtenir. Le résultat sera noté **1er Prix 356 points**. Certaines fautes sont éliminatoires. Un rappel sur la piste de sang fera automatiquement régresser le chien du 1er au 2ème prix même si toutes les autres notes sont au 4.

Dans les pays qui pratiquent cette épreuve, les chiens ayant un 1er prix sont très recherchés.

G. K.

	A. Travail au bois	**Note**	**Coef.**	**Points**	**Observations**
1	Piste de sang de nuit/Travail à la longe	4	8	32	400 m
	Piste de sang de jour/Travail à la longe	-	5		400 m
	Hurleur à la mort (supplément)	4	4	16	400m à la longe + 200 m libre
	Indicateur à la mort (hurleur ou Bringsel)	-	3		400m à la longe + 200 m libre
2	Rapport du renard	4	3	12	Obstacle à franchir de 80 cm de haut. Poids mini du renard 3,5 kg
3	Traînée de renard	4	5	20	150 m environ
4	Rapport du renard sur la traînée	4	2	8	Façon de rapporter
5	Traînée de lapin ou de lièvre	4	4	16	200 m environ
6	Rapport du gibier à poil	4	2	8	Façon de rapporter
7	Broussailler	4	4	16	Le chien doit traquer une parcelle - Le type de criant est précisé
8	Quête au bois	4	3	12	Chasse à la bécasse avec coup de feu (fusil à canon lisse)
				140	
	B. Travail à l'eau				
9	Broussailler en eau profonde	4	3	12	Sans canard pendant 10'
10	Cherche perdu en eau profonde	4	3	12	Le canard est posé
14	Traquer le canard	4	3	12	Travail sur canard vivant (sans pistage)
15	Rapport du canard	4	2	8	Façon de rapporter
				44	
	C. Travail en plaine				
16	Nez	4	6	24	
17	Quête	4	4	16	
18	Arrêt	4	4	16	Evalué sur tout gibier à plume
19	Attitude en présence du gibier et coulé	4	3	12	
20	a.1 Travail sur gibier à plume desailé	4	4	16	a.1 ou a.2
	a.2 Traînée d'un gibier à plume	-	3		a.1 ou a.2
21	b.1 Cherche perdu d'un gibier à plume tiré	-	3		b.1 ou b.2
	b.2 ou cherche perdu d'un gibier à plume posé	4	3	12	b.1 ou b.2
22	Rapport du gibier à plume	4	2	8	Façon de rapporter
				104	
	D. Obéissance				
23	Obéissance en général	4	3	12	
24	Sagesse au poste en battue	4	2	8	Simulation de battue avec traqueurs et coups de feu.
25	Déplacement en laisse	4	1	4	Contourner les arbres ...
26	Déplacement sans laisse	4	2	8	Idem
27	Dépose et sagesse au feu	4	2	8	Le conducteur se cache à 100 m au bois.
28	Attitude face à un gibier à plume vu	4	2	8	
29	Attitude face au gibier à poil vu	4	3	12	
30	Sagesse au feu	4	2	8	
				68	

TOTAL maxi	356

IMP 2014

Epreuves internationales des Münsterlanders

La 4ème édition de l'IMP a permis à 15 conducteurs venus de 5 pays différents, de faire concourir leurs chiens sur des territoires riches en lièvres et en faisans dans le beau pays du Münsterland, berceau des deux races. Le matin du 1er jour, avant le départ sur les terrains, Dietrich BERNING, qui prend la suite de Bernd Dieter JESINGHAUSEN "Père de l'IMP", a expliqué l'esprit de cette épreuve en rappelant aux juges leur mission qui consiste à **"évaluer le potentiel des aptitudes naturelles"**. Il s'agit de mettre en valeur le chien de chasse pratique polyvalent apte à travailler pour son maître avant et après le coup de feu aussi bien en plaine, au bois qu'à l'eau afin d'en faire profiter l'élevage de la race au niveau international.
Sous la houlette de Cor Bottenheft, secondé efficacement par Madame Marjo HAGOORT et son équipe, l'organisation de cette épreuve a été parfaite. Leur travail et leur engagement ont été très appréciés par l'ensemble des participants.

L'IMP 2015 aura lieu en République Tchèque début septembre. D'ici là, j'encouragerais quelques conducteurs français à préparer leurs chiens pour venir y participer.

Germain Klein

Dates : 31.10 et 01.11.2014

Lieu : BORKEN (Allemagne)

Disciplines : 30 réparties sur 2 jours

Organisateurs : le club national "Niederländishe Heidewachtel Verein" des Pays-Bas en collaboration avec le KLM-International et le club régional allemand Westfalen-Lippe.

Responsable : Cor BOTTENHEFT Président du club hollandais et 1er vice-président du KLM-I.

Responsable de l'exposition internationale : Dietrich BERNING, Président du club allemand Verband Kleine Münsterländer et Président du KLM-I.

Résultats des épreuves de travail

IMP-A					IMP-B		
Pays	Inscrits	Réussis	Echoués		Inscrits	Réussis	Echoués
Allemagne (D)	4	3	1		2	1	1
Belgique (B)	0	0	0		1	1	0
Danemark (DK)	1	0	1		1	1	0
France (F)	1	1	0		0	0	0
Pays-Bas (NL)	1	0	1		4	3	1
TOTAL	**7**	**4**	**3**		**8**	**6**	**2**

Résultats de l'IMP-A (Chiens classés)

Clt	Points	Chien	Sexe	Pays	Conducteur
1er	744	Bianca vom Gimbsheimer Altrhein	F	F	KLEIN Germain
2ème	703	Quyra vom Buchenberg	F	D	ROETMANN Jürgen
3ème	687	Desy vom Wentowsee	F	D	SCHMIEDEL Michael
4ème	685	Xito vom Eulenfelsen	M	D	SCHLÄPFER Herman

Résultats de l'IMP-B (Chiens classés)

Clt	Points	Chien	Sexe	Pays	Conducteur
1er	473	Gitte van de Haesselaere	F	NL	VAN SPANJE Ron
2ème	460	Anni von der Reuterstadt	F	D	GUT Astrid
3ème	453	Nero vom Grenzwall	M	NL	COOLEN Jac
4ème	450	Cay van't Woudse Veldt (GM)	M	NL	TE BOOME T.
5ème	448	Lord vanhet Izeven	M	B	VAN AANHOLT Johan
6ème	402	Jagdhytens Heiko	M	DK	H. PEDERSEN Mogens

Les règlements des IMP-A et IMP-B sont disponibles sur le site du CFEML sous l'onglet *"Règlements"* ainsi que sur le site du KLM-I

IMP 2014

Exposition "Spéciale" internationale d'élevage

L'exposition a eu lieu l'après-midi, dans la foulée des épreuves de travail dans la cour d'une ferme typique du Münsterland, berceau de la race des Münsterlanders.

Le titre de meilleur chien de l'exposition a été attribué à la chienne danoise présentée en classe travail, Elverdams Fenja, appartenant à Monsieur Lars VANDBORG. C'était le seul chien de l'exposition ayant obtenu le qualificatif V/V (Excellent pour la morphologie et pour la qualité du poil). La grande majorité des chiens présentés ont obtenu un SG/SG (Très bon/Très bon). Très peu ont obtenu le qualificatif SG/V (TB/EXC).

G. K.

L'exposition a eu lieu dans la cour d'une ferme typique du Münsterland

Participants à l'exposition internationale							
Mâles					**Femelles**		
	Classes				Classes		
Pays	Jeune	Ouverte	Travail		Jeune	Ouverte	Travail
Allemagne (D)	0	0	3		1	0	8
Belgique (B)	0	1	0		0	0	0
Danemark (DK)	0	1	1		0	1	1
France (F)	0	0	0		0	0	1
Pays-Bas (NL)	0	4	2		0	0	2
TOTAL	**0**	**6**	**6**		**1**	**1**	**12**

Cor BOTTENHEFT et Dietrich BERNING

Juges et concurrents de l'IMP

CALENDRIER DES TAN 2015

pour les Epagneuls Allemands de 6 mois à 36 mois, n'ayant jamais participé à des concours officiels tels que les Fields ou les B.I.C.P.

Date	Lieu	Organisateur	Types Epreuves	Adress Organisateur
Juin	DOMAINE de CÒTE NEUVE 13140 MAS THIBERT	CFEML	**TAN**	**Mr CATANIA Joseph** **507 Chemin de la PASSERELLE** **84100 ORANGE** **jose.catania@free.fr** Tel: 04 90 51 64 22 OU 06 12 92 38 39
dimanche 5 juillet 15	BLEQUIN	CFEML	**TAN**	Mr DUPONT André 10 Rue de FOL PENSER 62380 BLEQUIN andre.dupont-ogez@orange.fr Tel: 03 21 12 12 45
samedi 11 juillet 15	ANROSEY (52)	CFEML	**TAN**	**Mr Roger AEBERHARD** **LA MOTTE** **52500 ANROSEY** **hundegelaut@wanadoo.fr** **Tel : 03 25 88 85 81**
dimanche 12 juillet 15	CHALLONGES (74)	CFEML	**TAN**	**Mr JOURNAL Hervé** **143 Chemin de MILLET** **74 910 CHALLONGES** **herve.journal@orange.fr** Tel : 06 80 06 53 17
samedi 18 juillet 15	Route Départementale 4 Bois des DAMES BELVAL (08 240)	CFEML	**TAN**	**Mr Janis RIGA** **13 Ferme de BRAYELLE** **6500 BARENCON Belgique** **duclosdesrenards@skynet.be** Tel:0032 477 795 339
samedi 8 août 15	MAINTENAY (62)	CFEML	**TAN**	**Mlle Agnès de France** **WACOURT** **80150 MACHIEL** **agnes.de-France@wanadoo.fr** **Tel: 03 22 23 50 95**
samedi 22 août 15	BACQUEVILLE (27)	CFEML	**TAN**	**Mr Philippe HACQUARD** **32 route de BONNEMARRE** **27 440 BACQUEVILLE** **philippe.hacquard@orange.fr** **Tel:02 32 49 16 34**
samedi 29 août 15	BERRY BOUY (18)	CFEML	**TAN**	**Mme Danielle CACARD** **7 Route de la MOTTE** **18 500 BERRY BOUY** **gcacard@wanadoo.fr** **Tel: 06 74 16 01 25 ou 02 48 26 87 69**
samedi 29 août 15	PRES DE SELESTAT (67)	CFEML	**TAN**	**Mme Géraldine ROOS-LAVERGNE** **9 Rue des JUIFS** **67 440 SCHWENHEIM** **geraldine.lavergne@orange.fr** **Tel: 03 88 70 14 54**
samedi 12 septembre 15	VILLE en WOEUVRE (55)	CFEML	**TAN**	**Mr Thierry DEMANGE** **37 Grande Rue** **55 160 PAREI** flo.demange3@orange.fr **Tel : 06 07 38 58 87**
samedi 19 septembre 15	CORROY (51)	CFEML	**TAN**	**Mr Alexandre MARTEL** **35 Rue des COUDRIERS** **51 230 CORROY** amartel@martelsa.com **Tel : 06 80 21 31 26**
samedi 26 septembre 15	CHOUPPES (86)	CFEML	**TAN**	**Mlle Magali BOULANGER** **45 Route de l'HERAUDERIE** **Lieu dit LE BOUCHET 86140 LENCLOITRE** **ptitmunst86@live.fr** **Tel: 06 87 56 31 54**
	LAUBRESSEL (10)	CFEML	**FINALE des TAN**	**Mr COLLET Nicolas** **138 Av GALLIENI** **10 300 Sainte SAVINE** **nico.lolo10@orange.fr** **TEL : 06 79 81 39 87**

Seuls les CHIENS ayant obtenu 16 points/16 au TAN, à leur première participation, seront SELECTIONNES pour participer à la FINALE des TAN.

CHAMPION DE CONFORMITÉ AU STANDARD 2014

LANGHAAR :

HILKA VOM HUNDEGELAUT
(ETZEL VOM ROTELSTEIN x GILLA VON HEEK)
Femelle, LOF616/139, né(e) le 22/03/2012
Dysplasie B - Cotation 4
à M. DARGENT Marc

GRAND EPAGNEUL DE MÜNSTER :

HIKA DU LYS DES ALPES
(BERLIOZ DES GRANDES VORACHYRES x CILLA VOM EYBHOLZ)
Femelle, LOF229/82, né(e) le 01/01/2012
Dysplasie A - Cotation 4
à M. RABILLER Christian

PETIT EPAGNEUL DE MÜNSTER :

FILTY DU BOIS DE BERNY
((ANTON VOM HEXENKUPPEN x ANTHEA DES GRANDES VOIVRES)
Femelle, LOF7070/1701, né(e) le 09/12/2010
Dysplasie A - Cotation 4
à M. DOLE Pascal

HOPPLA DE WACOURT
(ESCO VOM SCHMUTTERTAL x ERINE DE WACOURT)
Femelle, LOF8253/2130, né(e) le 12/06/2012
Dysplasie A - Cotation 4
à Mlle DE FRANCE AGNES

FRITZ DE LA NOIRE HAIE
(CISKO DE LA TERRE DU MILIEU x CRAPULE DE ROCANCOURT)
Mâle, LOF6800/1305, né(e) le 29/05/2010
Dysplasie A - Cotation 4
à M. REISSER Lionel

POKER VOM WOLFSBAU
(CAESAR AUS DER WOLFSKAMMER x KOMTESSA VOM WOLFSBAU)
Mâle, LOF9400/1578, né(e) le 22/03/2012
Dysplasie A - Cotation 4
à M. COLLET Nicolas

CHAMPION INTERNATIONAL DE BEAUTÉ 2014

GRAND EPAGNEUL DE MÜNSTER :

HIKA DU LYS DES ALPES
(BERLIOZ DES GRANDES VORACHYRES x CILLA VOM EYBHOLZ)
Femelle, LOF229/82, né(e) le 01/01/2012
Dysplasie A - Cotation 4
à M. RABILLER Christian

PETIT EPAGNEUL DE MÜNSTER :

EZEL
(CASPER DU TER I'ET TILLEUL x ALZANE DU BOIS DE RIANCEY)
Femelle, LOF6275/1488, né(e) le 06/07/2009
Dysplasie A - Cotation 4
à M. GERARDIN Norbert

FLAVIE DU CLOS DES COOKIES
(DAG VOM MUNSTERLAND x VICTOIRE DU CLOS DES COOKIES)
Femelle, LOF6963/1647, né(e) le 29/07/2010
Dysplasie A - Cotation 4
à Mme ROOS LAVERGNE Géraldine

FILTY DU BOIS DE BERNY
((ANTON VOM HEXENKUPPEN x ANTHEA DES GRANDES VOIVRES)
Femelle, LOF7070/1701, né(e) le 09/12/2010
Dysplasie A - Cotation 4
à M. DOLE Pascal

FRITZ DE LA NOIRE HAIE
(CISKO DE LA TERRE DU MILIEU x CRAPULE DE ROCANCOURT)
Mâle, LOF6800/1305, né(e) le 29/05/2010
Dysplasie A - Cotation 4
à M. REISSER Lionel

IBO VOM VOSSBERG
(ARKO VOM SPERLINGSHOF x BIRKA VON DER WASSERMUHLE)
Mâle, LOF8582/1462, né(e) le 22/03/2012
Dysplasie A - Cotation 3
à Mme AUGER Patricia

LAUREATS DE LA REGULARITE AU STANDARD 2014

PETIT EPAGNEUL DE MUNSTER MÂLE

130 points : POKER VOM WOLFSBAU

père : CAESAR AUS DER WOLFSKAMMER
mère : KOMTESSA VOM WOLFSBAU
VDH 9400/1578, né(e) le : 22/03/2012
propriétaire : COLLET Nicolas,
producteur : BAU Wolfgang

07/06/2014	ANGERS	Championnat de France	juge : M. LASSANDRE	1 E MR CACS CACIB	30 pts
05/07/2014	MOROGUES	Nationale d'Elevage	juge : M. EYMAR-DAUPHIN	1 E CACS	30 pts
26/04/2014	AMIENS	Exposition internationale spéciale de race	juge : M. GOUBIE	1 E MR CACS CACIB	20 pts
11/05/2014	ST BRIEUC	Exposition internationale spéciale de race	juge : M. GUILBERT	1 E MR CACS CACIB	20 pts
20/09/2014	PONTOISE	Exposition internationale spéciale de race	juge : M. WITZMANN Camille	1 E MR CACS CACIB	20 pts
11/01/2014	PARIS DOG SHOW	Exposition internationale	juge : M. GOUBIE	1 E MR CACS CACIB	10 pts

2ème avec 6 expositions **74 points :** **IBO VOM VOSSBERG**
père : ARKO VOM SPERLINGSHOF, mère : BIRKA VON DER WASSERMUHLE
VDH 8582/1462, né(e) le : 22/03/2012, propriétaire : AUGER Patricia, producteur : MEYER Markus

3ème avec 5 expositions **56 points :** **HOBO DE LA RANCHE DU CHENE**
Dysplasie A, père : ANTON VOM HEXENKUPPEN, mère : FIONA
LOF 8298/1555, né(e) le : 14/06/2012, propriétaire : SAINT JEAN RAPHAEL, producteur : BOTTON Hubert

PETIT EPAGNEUL DE MUNSTER FEMELLE

77 points : HUMSCI DE LA TOUR DE COUMAIL

Dysplasie B, père : ESCO VOM SCHMUTTERTAL,
mère : CRAFTY'N CHARM DE LA TOUR DE COUMAIL
LOF 8352/2027, né(e) le : 19/08/2012,
propriétaire : BOULANGER Magali,
producteur : BOULANGER Magali

07/06/2014	ANGERS	Championnat de France	juge : M. LASSANDRE	1 E RCACS RCACIB	24 pts
18/10/2014	POITIERS	Exposition internationale spéciale de race	juge : M. WITZMANN Camille	1 E MR CACS CACIB	20 pts
12/04/2014	LIMOGES	Exposition internationale	juge : M. GALLET-LACHAISE	1 E MR CACS CACIB	10 pts
19/04/2014	CHATEAUROUX	Exposition internationale	juge : M. GOUBIE	1 E MR CACS CACIB	10 pts
05/07/2014	MOROGUES	Nationale d'Elevage	juge : M. LASSANDRE	4 E	8 pts
09/02/2014	NIORT	Exposition nationale	juge : M. CASTANET	1 E MR CACS	5 pts

2ème avec 4 expositions **75 points :** **HOPPLA DE WACOURT**
Dysplasie A, père : ESCO VOM SCHMUTTERTAL, mère : ERINE DE WACOURT
LOF 8253/2130, né(e) le : 12/06/2012, propriétaire : de FRANCE Agnès, producteur : DE FRANCE Agnès

3ème avec 6 expositions **54 points :** **HOPRA DE LA TOUR DE COUMAIL**
Dysplasie A, père : ESCO VOM SCHMUTTERTAL, mère : CRAFTY'N CHARM DE LA TOUR DE COUMAIL
LOF 8350/1969, né(e) le : 19/08/2012, propriétaire : BOUTON LUDOVIC, producteur : BOULANGER Magali

LANGHAAR FEMELLE

90 points : HILKA VOM HUNDEGELAUT

Dysplasie B
père : ETZEL VOM ROTELSTEIN,
mère : GILLA VON HEEK
LOF 616/139, né(e) le : 22/03/2012,
propriétaire : DARGENT Marc,
producteur : AEBERHARD Roger

07/06/2014	ANGERS	Championnat de France	juge : M. LASSANDRE	1 E MR CACS CACIB	30 pts
05/07/2014	MOROGUES	Nationale d'Elevage	juge : M. EYMAR-DAUPHIN	1 E MR CACS	30 pts
02/03/2014	DOUAI - CACIB	Exposition internationale spéciale de race	juge : M. PICHARD	1 E MR CACS CACIB	20 pts
01/02/2014	TROYES	Exposition internationale	juge : Mme KADIKE SKADINA	1 E MR CACS CACIB	10 pts

EXPOSITIONS 2ÈME SEMESTRE 2014

28/06/2014 MONTPELLIER

juge : M. Camille WITZMANN
(Spéciale de race)

Petit Epagneul de Münster Mâle

Classe ouverte :
1er Exc. CACS Meilleur de race :
HOBO DE LA RANCHE DU CHENE à M. SAINT JEAN

26/07/2014 DIEPPE

juge : Mme PARENT Nathalie
(Spéciale de race)

Petit Epagneul de Münster Mâle

Classe ouverte :
1er Exc. RCACS : INOX DE LA LEIMENGRUB
à M. BOVIN D.
2ème Exc. : GAUGUIN à M. FOULONGNE V.
Classe travail :
1er Exc. CACS Meilleur de race :
POKER VOM WOLFSBAU à M. COLLET N.
Classe jeune :
1er Exc. : IRON VOM HEXENKUPPEN
à M. BRENUCHON B.
2ème TB : ICE DU PARC PROTHON
à M. BEAUFEREY M.

Petit Epagneul de Münster Femelle

Classe ouverte :
1er Exc. CACS : HILFI DES GRANDES VOIVRES
à M. LEMARIE S.

31/08/2014 ROMORANTIN

juge : M. EYMAR-DAUPHIN Christian

Petit Epagneul de Münster Mâle

Classe ouverte :
1er TB : HELIO DE LA NOIRE HAIE à M. BAGOT N.
Classe vétéran :
1er Exc. : ALTO DU GRAND METIFEU à M. BAGOT

Petit Epagneul de Münster Femelle

Classe intermédiaire :
1er TB : ICHKA DU GRAND METIFEU à M. ERRAUD A.
Classe ouverte :
1er Exc. CACS Meilleur de race :
GAIA DU BOIS DE RIANCEY à Mme ARAULT
2ème Exc. : HOPRA DE LA TOUR DE COUMAIL
à M. BOUTON L.
Classe travail :
1er Exc. RCACS : FLAMME à M. BORG J.
Classe jeune :
1er Exc. : IMAIL DE LA PETITE MOINERIE à M. BORG

06/09/2014 DIJON

juge : M. TABO Giovanni Battista

Petit Epagneul de Münster Mâle

Classe ouverte :
1er Exc. CACS CACIB Meilleur de race :
FUDGE DE LA MOTTE BROUILLARD à M. BRUGNOT
2ème TB : FAROUK DU GRAND METIFEU à M. RACLE
Classe travail :
1er Exc. RCACS RCACIB : POKER VOM WOLFSBAU
à M. COLLET N.

Petit Epagneul de Münster Femelle

Classe intermédiaire :
1er TB : ISKA DE LA MORDOREE DES BOIS
à Mme HERMET N.

20/09/2014 PONTOISE

juge : M. WITZMANN Camille
(Spéciale de race)

Petit Epagneul de Münster Mâle

Classe travail :
1er Exc. CACS CACIB Meilleur de race :
POKER VOM WOLFSBAU à M. COLLET

EXPOSITIONS 2ÈME SEMESTRE 2014 SUITE

27/09/2014 MARTIGUES

juge : M. KERIHUEL Jean-Paul

Petit Epagneul de Münster Mâle

Classe ouverte :
1er Exc. CACS Meilleur de race : GERRY DE L'ASTORIA DES CHATAIGNIERS à M. PEIRE P.

11/10/2014 ORLEANS

juge : M. KARDOS Vilmos (Spéciale de race)

Petit Epagneul de Münster Mâle

Classe intermédiaire :
1er Exc. RCACS RCACIB : INOX DU VAL DE LA VESGRE à M. BEDNARZ D.
2ème Exc. : IZAK DE LATIREMONT à M. SIDHOUM J.
Classe travail :
1er Exc. CACS CACIB : IBO VOM VOSSBERG à Mme AUGER P.
2ème Exc. : GIN DES ETOILES DE WOODCOCK à M. ROGER P.

Petit Epagneul de Münster Femelle

Classe intermédiaire :
1er Exc. CACS CACIB Meilleur de race : ISKA DE LA MORDOREE DES BOIS à Mme HERMET N.
2ème Exc. : ISBA DES TERRIERS DE LA SAULDRAIE à M. AUGER A.
3ème Exc. : IANA VOM HUNDEGELAUT à M. LESSEUR
Classe ouverte :
1er Exc. RCACS RCACIB : HEPPSY DE LA NOUE DES FONTAINES à M. CHOISELAT
2ème Exc. : HUMSCI DE LA TOUR DE COUMAIL à Mme BOULANGER M.
3ème Exc. : FIERE DE LA BRUYERE DE L'AIGREMONT à M. et Mme PILATE S.
4ème TB : GAIA DU BOIS DE RIANCEY à Mme ARAULT
Classe jeune :
1er Exc. : HEIDI VOM KINDERBACH à M. AUGER A.

18/10/2014 POITIERS

juge : M. WITZMANN Camille (Spéciale de race)

Petit Epagneul de Münster Mâle

Classe travail :
1er Exc. CACS CACIB : IBO VOM VOSSBERG à Mme AUGER P.

Petit Epagneul de Münster Femelle

Classe intermédiaire :
1er Exc. : ISBA DES TERRIERS DE LA SAULDRAIE à M. AUGER A.
Classe ouverte :
1er Exc. CACS CACIB Meilleur de race : HUMSCI DE LA TOUR DE COUMAIL à Mme BOULANGER M.
Classe jeune :
1er Exc. : HEIDI VOM KINDERBACH à M. AUGER A.
2ème TB : ITOU DES TERRIERS DE LA SAULDRAIE à M. PETRAULT N.

01/11/2014 METZ

- CACS juge : M. GOUBIE Jacques

Petit Epagneul de Münster Mâle

Classe intermédiaire :
1er Exc. RCACS : ICE DE LA PLAINE DU SOLOGNOT à M. SAULET MOES J.
Classe ouverte :
1er Exc. CACS Meilleur de race : HORUS DE LA FORET DES SEIGNEURS à Mme DOS SANTOS K.
Classe jeune :
1er Exc. Meilleur jeune : IEROS DES MARAIS DE COURMONT à M. CUNY C.

Petit Epagneul de Münster Femelle

Classe ouverte :
1er Exc. RCACS : HEIDI DE LA FORET DES SEIGNEURS à Mme PLAZONNET V.
2ème Exc. : HEMY DE LA PLAINE DU SOLOGNOT à M. SAULET MOES J.
3ème Exc. : HARINA DE LA FORET DES SEIGNEURS à M. CLERC B.
Classe travail :
1er Exc. CACS : H'ISIS DE LA FORET DES SEIGNEURS à Mme EHRMINGER A.

02/11/2014 METZ - CACIB

juge : Mme MACH Lisbeth (Spéciale de race)

Grand Epagneul de Münster Femelle

Classe travail :
1er TB : DAPHNE AUREUS à Mme AEBERHARD A.

Petit Epagneul de Münster Mâle

Classe ouverte :
1er Exc. CACS RCACIB : HORUS DE LA FORET DES SEIGNEURS à Mme DOS SANTOS K.
2ème TB : IGOR DU COMTE DES LIONS à M. AEBERHARD R.
Classe champion :
1er Exc. CACIB Meilleur de race : FRITZ DE LA NOIRE HAIE à M. REISSER L.
Classe jeune :
B : IEROS DES MARAIS DE COURMONT à M. CUNY

Petit Epagneul de Münster Femelle

Classe ouverte :
1er Exc. : IRKA VOM HUNDEGELAUT à M. AEBERHARD R.
TB : HARINA DE LA FORET DES SEIGNEURS à M. CLERC B.
Classe travail :
1er Exc. CACS CACIB : H'ISIS DE LA FORET DES SEIGNEURS à Mme EHRMINGER A.

08/11/2014 ST ETIENNE

juge : M. CASTANET Jean-Pierre

Petit Epagneul de Münster Femelle

Classe travail :
1er Exc. CACS CACIB Meilleur de race : LAIKA DU CLOS DES RENARDS à M. DEBAI BRUNIER

06/12/2014 ROUEN

juge : Mme GUILBERT-JULIEN Laurence (Spéciale de race)

Petit Epagneul de Münster Femelle

Classe ouverte :
1er Exc. RCACS RCACIB : ETOILE VON DER TEUFELSBURG à M. HACQUARD P.
Classe travail :
1er Exc. CACS CACIB Meilleur de race : HOPPLA DE WACOURT à Mlle de FRANCE A.

EXPOSITIONS A L'ETRANGER

29/03/2014 LUXEMBOURG

Langhaar Femelle

juge : M. CHRISTIANSEN

Classe ouverte :
1er Exc. CACL CACIB Meilleur de race : HILKA VOM HUNDEGELAUT à M. DARGENT M.

Petit Epagneul de Münster Femelle

juge : M. Claudio DE GIULIANI

Classe ouverte :
1er Exc. CACL CACIB : H'ISIS DE LA FORET DES SEIGNEURS à Mme EHRMINGER A.

31/08/2014 LUXEMBOURG

juge : Mme Malgorzata WIEREMIEJCZYK

Langhaar Femelle

Classe champion :
2ème Exc. RCACL RCACIB : GILLA VON HEEK à M. DARGENT M.

Petit Epagneul de Münster Mâle

Classe jeune :
1er Exc. Meilleur jeune et CHAMPION JEUNES BENELUX : IEROS DES MARAIS DE COURMONT à M. CUNY C.

Jusqu'au bout !!

Affût d'hiver, il nous reste une demi-heure avant la nuit, le faon convoité est là, à 80 mètres, plein profil, arrêté, les conditions sont idéales et je donne donc à mon chasseur l'autorisation de tirer.
Le coup claque, je n'ai pas pu voir l'impact sur le corps de l'animal mais la réaction du gibier au tir est bonne, l'animal décolle ses antérieurs, pousse sur ses postérieurs et part rapidement. Je suis très rassurant avec mon chasseur en lui disant que la réaction est bonne et que l'animal est très certainement coffré, que nous allons le retrouver.
Nous attendons le quart d'heure réglementaire avant de nous rendre à l'anschuss mais la nuit nous a un peu surpris et nous ne trouvons pas d'indices, pourtant, grâce au télémètre, je suis sûr d'être au bon endroit. Certain que l'animal est mort pas loin, je décide d'aller chercher ma chienne Diva, une petite épagneule de Münster de 7 ans, pour un travail à chaud afin de ne pas laisser ce faon en forêt toute la nuit à disposition des renards et des sangliers qui ne manqueront pas de se servir. Il fait nuit noire, Diva est mise à l'anschuss, elle travaille à la lueur de ma frontale et empaume la voie avec vigueur, cette voie qui n'a pas encore une heure. Déjà deux cents mètres, nous débouchons sur une prairie, c'est râpé, nous aurions dû déjà l'avoir retrouvé, il est inutile d'insister d'avantage, l'idée était de ramasser un gibier mort à moins de cent mètres, pas de faire une recherche au sang. Rendez-vous est donc pris le lendemain matin pour attaquer une recherche.

Il est 8H00 du matin, nous sommes à l'anschuss, la lumière du jour nous montre que nos démarches de la veille étaient inutiles. En effet, un morceau d'os nous indique une blessure de patte. Les deux cents premiers mètres, ceux que nous avions déjà parcourus la veille se font rapidement, ensuite, les ennuis commencent. La chienne prospecte une voie puis une autre, on tourne, on vire, la prairie est très fréquentée par les cervidés la nuit. Après une heure trente de recherche, nous avons progressé de 400 mètres environ quand d'un coup l'affaire se délie, il y a plus de sang et le pistage reprend une allure normale, nous parcourons ainsi à peu près 1500 mètres puis de nouveau la chienne est en défaut, il est 11H00 du matin, je décide de faire une pause, nous allons retrouver les copains pour boire un café, manger un morceau et pendant ce temps Diva pourra reposer son précieux nez.

Il est 12H00, nous nous remettons en piste, Diva, avec un nez frais, relève le défaut sur lequel elle a buté, nous progressons à nouveau, après quelques centaines de mètres, nous trouvons plusieurs reposées dont une avec du sang. L'animal est toujours en harde, cela ne va pas nous simplifier la tâche. Le pistage reprend, les animaux retournent d'où ils venaient, nous retapons dans la piste que nous avons suivi dans la matinée. Après quelques tergiversations, Diva remonte la piste à l'envers, je me pose des questions, prend-t-elle le contre ? Tout est possible avec ces diables de grands animaux, je sais qu'ils font volontiers des contre-pieds, je décide donc de laisser faire la chienne et nous remontons ainsi jusqu'au départ, je voulais être sûr maintenant j'y suis ! Diva m'a remonté le contre-pied, pourquoi, elle ne m'a jamais fait ça ! J'y perds mon latin. J'ai rendez-vous à 14H00, je dois suspendre la recherche. 16H00, nous pouvons reprendre le travail, en repartant de l'endroit ou Diva a entamé le contre. Le travail est très appliqué, la situation est difficile et Diva éprouve beaucoup de mal à démêler la voie mais par tronçons de deux cents mètres nous avançons, nous retrouvons l'endroit ou Diva s'est trompée ce matin mais cette fois elle empaume la bonne direction, c'est compliqué, Diva est en défaut très souvent. Il est 17H00, j'en ai plein les chaussettes, nous ne l'aurons jamais cette pauvre bête, je veux arrêter ! Mais je me suis promis de ne jamais arrêter un chien qui travaille donc pour ma chienne et pour l'exemple qu'elle me donne je continue à la suivre et à la regarder se démener plein d'admiration devant autant de volonté.
La voie devient meilleure, nous progressons plus rapidement, mais nous retombons une nouvelle fois sur la voie du matin mais, ce coup -là, le problème est négocié rapidement par la chienne, le pistage reprend, je suis ma chienne comme un zombie, je suis épuisé. La nuit va tomber, je me dis que l'on va bien finir par le relever. 18H00, enfin le faon se relève devant nous, je suis surpris, tout va très vite, je n'ai pas eu le temps de tirer, notre animal part rapidement, en boitant d'un antérieur, l'atteinte de patte se confirme. Je libère Diva qui part en poursuite enfin récompensée du travail effectué. Je ramasse la longe et je monte sur le mamelon derrière lequel le faon et ma chienne ont disparu, plus rien, tout le monde s'est évaporé ! J'avance dans la direction présumée de fuite pour essayer d'entendre les aboiements de ma chienne. Je crois percevoir au loin quelque chose qui ressemble à des aboiements mais n'en suis pas certain, de toute façon il faut vérifier, rester ici à attendre ne sert à rien, je connais ma chienne, si elle n'est pas revenue après tout ce temps, c'est que l'animal est pris ! A fur et à mesure de ma progression, l'information se confirme, je distingue maintenant très nettement la voix de Diva. Enfin, il est 18H20, je suis enfin au contact, à 1200 mètres de l'endroit où j'ai lâché ma chienne, je dois m'approcher prudemment afin de ne pas faire repartir l'animal. Le ferme avance un peu puis se cale dans la phragmitaie de la queue du grand étang, je suis à 50 mètres, il est là, rendu, hallali debout, lassé comme moi de courir, une balle bien placée le délivre de cette journée de souffrance. Je m'approche, félicite ma chienne et me couche au sol fumant de sueur en remerciant ma chienne de m'avoir emmené jusqu'au bout !!
La morale de cette histoire est de toujours interpréter avec humilité et prudence les réactions du gibier au tir, les choses ne sont pas toujours aussi simples que dans les livres ou les planches pédagogiques. De plus, tant que le chien travaille avec acharnement, il ne faut pas l'arrêter car je pense que le sentiment que l'animal dégage donne des informations au chien que nous n'avons pas. Je suis persuadé que Diva, au travers de ce qu'elle sentait, savait qu'elle pouvait prendre cet animal et c'est pour cette raison qu'elle s'est acharnée sur cette piste. L'instinct de notre chien est donc sans doute bien meilleur que le nôtre alors sachons l'écouter.
Pour la petite histoire, Diva m'a fait faire la semaine suivante mon premier doublé de bécasses, la polyvalence de l'épagneul de Münster n'est donc pas une légende !

David Pierard

Quelle belle journée !!!

Invités à une chasse avec l'équipe du Clos des Renards, en ce mardi 6 janvier 2015, je ne savais pas à quoi m'attendre. En effet, je ne suis pas chasseuse, juste conjointe de chasseur et amoureuse de notre petit Münsterländer : Manouche du Clos des Renards. Je n'avais jamais accompagnée mon mari à une telle invitation, mais quand je suis repartie j'en avais plein les « mirettes » !!!

A 9h 30, nous arrivons au lieu de rendez-vous près de Wailly-Beaucamps. Nous saluons toutes les personnes présentes, des connaissances et d'autres que nous rencontrons pour la première fois. Après salutations d'usage et la présentation des vœux de rigueur en début d'année, c'est le moment du briefing. Janis s'y colle, sous les jappements des chiens heureux et impatients. Cela va permettre aux « fusils » de rejoindre leur première position de la matinée sous la houlette de Jérémy.

C'est parti, tous les chiens sont lâchés et là, la magie opère : cela court dans tous les sens, les nez sont en « ébullitions », chaque chien fait des allers et retours devant son maître dans l'espoir de rencontrer la « fameuse » émanation !

Je suis émerveillée, c'est la première fois que j'assiste à un tel spectacle : tous les chiens travaillent, se croisent, se « décroisent », de temps en temps un arrêt, une « reniflette » dans le vent et ça repart. La surface couverte par leur course est impressionnante. Puis voilà le premier arrêt de la journée, c'est incroyable, plus rien du chien ne bouge, il attend patiemment son maître pour servir dignement sa trouvaille. C'est fait, le faisan tombe, est retrouvé et rapporté dans la main du maître.

Je marche derrière mon mari et exulte à chaque arrêt de notre petite Manouche, nous avons même la chance d'assister à un arrêt « patron » entre Manouche et sa maman Inès du Clos des Renards, c'est fantastique. Manouche apprends alors, à ses dépends, qu'on ne lâche pas sa proie avant de la donner à son maître (merci Inès, décidément maman peut encore t'en apprendre!). Puis cela s'enchaine jusqu'à l'heure du repas.

Un bon cassoulet nous réchauffe, l'ambiance y est formidable : rires, blagues fusent dans tous les sens, mais nous ne nous attardons pas : Janis est là pour nous rappeler à l'ordre et nous repartons pour l'après-midi.

Nous découvrons une autre partie de la forêt, le biotope est particulièrement joli, la brume se fait juste remarquer pour nous émerveiller davantage dans une jolie sapinière. Les chiens, eux, ne prennent toujours pas le temps d'admirer le paysage, les arrêts et les rapports se succèdent sans jamais nous lasser. Mais 17 heures est là et la chasse est terminée. Il faut retourner à la cabane.

Autour d'un petit verre et d'une galette (et oui, nous sommes bien le jour de l'Epiphanie) nous relatons nos meilleurs moments. Merci à Damien qui a accepté la dure tâche de rester sous la table pour attribuer chaque part de Galette, et félicitations à nos 2 reines Pascale et Florence (et oui tant pis pour la France) !!!

Un GRAND GRAND MERCI pour cette journée à Pascale et Janis RIGA.

Merci aussi à Jérémy et à Caroline.

Merci à toutes les personnes présentes à cette journée et surtout : MERCI à tous nos chiens, Daphy, Joe, Lana, Igor, Harone, Jango, Iton, Fareo, Airelle, Inès, Luisy, Argo et le petit Jules, pour le bonheur que chaque jour vous nous donnez. Dois-je préciser que durant toute cette journée, vous vous êtes tous tenus remarquablement bien? Bravo !!! Merci encore à tous.

Florence HERBET.

La chasse en pratique avec les Petits Munsterlanders

Ma rencontre avec le Petit Munsterlander remonte à une bonne dizaine d'années grâce à un ami forestier, celui-là même chez qui j'ai acheté ma première chienne.
Au début, j'utilisais principalement ma Petite Munsterlander pour la chasse au gros gibier, un régal quant à son efficacité tant sur chevreuils et cervidés que sangliers. Elle marquait de superbes arrêts devant ronciers ou têtes d'arbres, qu'allait-il en sortir ? C'était à chaque fois la surprise…un sanglier ? Un chevreuil ou une bécasse ? Pas facile alors de choisir plomb ou brenek ?
Le must est le chien « Spurlaut » : le Petit Munster aboit à vue du gibier mais certains possèdent la précieuse qualité de mener à voix sur la piste sans gibier à vue, comme le ferait un chien courant mais avec l'avantage que le Petit Munsterlander revient plus rapidement, il reste un chien d'arrêt proche de son maître.
Le seul petit « bémol », si votre Petit Munster montre un tempérament fort et mordant sur sanglier, vous risquez qu'il se fasse blesser régulièrement. Un de nos mâles poignait dans les sangliers et croyait les rapporter comme les canards tandis que le second gérait les « fermes » de façon plus intelligente et faisait preuve de subtilité !
Par la suite, j'ai goûté à la chasse au petit gibier et gibier d'eau en compagnie toujours de nos Petits Munsters et l'intensité du plaisir fut tel que j'ai abandonné progressivement la chasse au gros gibier.
Actuellement, nous débutons la saison de chasse en août sur canards et bernaches du Canada. Nos chiens débusquent les volatiles des roseaux, n'hésitent pas à nager en eau profonde afin de poursuivre les désailés et savent se montrer tenaces et volontaires devant les canards qui tentent de leur échapper en plongeant…et nous rapportent fièrement leur gibier.
En septembre, ouverture de la chasse à la perdrix grise, là on peut apprécier l'arrêt et la quête du Petit Munsterlander qui n'est pas la grande quête du Pointer mais une quête plus courte sous le fusil, pour une chasse plus pratique. Les arrêts sont au rendez-vous et pas toujours sur ce qu'on attend… J'étais invité par des amis, nous parcourions des betteraves quand soudain Argo se met à l'arrêt, très vite Casia le rejoint et patronne, tous nous attendions un perdreau ou un lièvre et bien non, c'est un renard qui bondit en direction des deux chiens, ces derniers le saisirent pleine gueule sans hésiter et maître goupil n'est plus là pour témoigner…de toute la polyvalence des Petits Munsterlanders.
En octobre, nous entamons la chasse du faisan et de la bécasse au bois, ronces et fourrés ne découragent en rien nos compagnons, excellents broussailleurs.
C'est aux lapins que nous terminons la saison de chasse en janvier et février. On effectue un premier passage avec nos chiens sur le territoire, ils débusquent les lapins, les arrêtes ou les poursuivent selon les cas… Seconde étape, le tour des terriers avec un de nos Petit Munsterlander, s'il marque l'arrêt au trou, nous y envoyons le furet et le résultat est garanti, Mister Rabbit déménage vite fait bien fait !
En tant que conducteur de chien de sang, je préciserai que j'utilise un de mes mâles Petit Munsterlander comme chien forceur et la fille d'une de nos chiennes est employée spécialement comme chien de recherche au sang dans les Ardennes françaises, elle est en possession de son agréation sur piste de 40 heures.

En plus de nous apporter toute cette satisfaction au travail, nos Petits Munsterlanders se montrent de merveilleux chien de famille, affectueux, doux avec en prime une morphologie élégante !
Il va de soi qu'un chiot Petit Munsterlander issus de bonnes lignées dispose de tout un potentiel chasse mais à nous de lui permettre et de lui donner l'occasion de l'exploiter. !
Il nous arrive régulièrement d'être invité dans de nombreuses chasses par reconnaissance des qualités de nos compagnons, ça fait toujours plaisir !!!!

Janis Riga

Vous avez dit POLYVALENCE !

Au départ de l'aventure un souhait « chasser en montagne avec un chien d'arrêt » Quelques recherches et la découverte du petit Münsterländer grâce à un article dans une revue cynophile.
Première difficulté il y en a peu dans ma région Rhône alpes, il va donc me falloir passer par les sites spécialisés afin de trouver les élevages et les portées disponibles. Un élevage attire mon attention. De par sa présentation et les photos superbes de ses chiens je perçois une passion, un amour de leurs compagnons et de la chasse. Après un long entretien téléphonique je décide de me déplacer jusqu'en Belgique afin de voir la portée et faire valider ma candidature par l'éleveuse qui me parait défendre l'avenir de ses chiots plus férocement que la « maman chien ».
Je souhaitais un chien d'arrêt sociable, élégant, tonique et résistant. Le premier contact avec INES « la maman chien » fut conforme à mes attentes. A peine étais-je assis dans la cuisine qu'elle posait sa tête sur ma cuisse et considérant certainement que je lui plaisais d'un bond elle se retrouva assise sur mes genoux son regard si expressif et intelligent plongé dans le mien. Tous les chiots couraient et s'amusaient autour de la table et Pascale me les montrait tour à tour. Que le choix est difficile dans ces moments là ! La portée était tellement homogène, des boules de poils pleine de vivacité, curieuses, pas craintives du tout (mes lacets et bas de pantalon on fait les frais de leur curiosité). Finalement j'arrête mon choix sur une petite chienne dont la robe est originale, le tempérament semble affirmé et le nez fin à moins que ce ne soit son appétit. En effet c'est elle qui a remonté avec le plus de rapidité et de certitude la petite trace de viande séchée que j'avais fait glisser sur le carrelage.
Un mois et demi plus tard je revenais en famille chercher ma petite chienne belge. Son surnom « chaussette » du à la dissymétrie de couleur entre les pattes arrières fut abandonné au profit de son nom Laïka du Clos des renards.
Du plat pays qui était le sien elle découvrit le massif de Chartreuse où elle allait vivre à présent. Des prairies aux forêts, des ruisseaux aux pierriers que de ballades en compagnie de celle qui allait devenir sa complice de tous les jours ELFIE la cocker spaniel.
Au fil du temps et des nouvelles expériences je me remémorais les détails de l'origine de la race que m'expliquais Pascale (l'éleveuse).

Origine allemande !
Même si c'est un cliché facile je confirme « un ordre est un ordre » ! Lorsque Laïka l'a assimilé elle n'en déroge pas. Alors que mon anglaise s'exécute puis en fait à sa tête mon allemande reste sagement à l ordre même s'il lui en coute.

Chien de ferme !
A huit mois Laïka monte en alpage pour participer à sa première descente d'estive du troupeau. Ambiance pré-hivernale, une bise glaciale et nous sommes dans les nuages. Le troupeau de limousine a du se réfugier dans une combe abritée. Finalement grâce aux tintements des clarines je retrouve le troupeau et le contournant par le bas du vallon boisé je cherche à le faire remonter sur le plateau. Droite, gauche, demi-tour elles n'en font qu'à leur tête et là ma Laïka se met à passer derrière les vaches, aboie, contourne, évite la charge des mères et m'aide à remonter le troupeau jusqu'à le faire sortir sur l'alpage. C'est beau l'instinct.

Chien de garde !
Elle semble tracer un périmètre virtuel autour de la maison et donne de la voix si un inconnu s'en approche. Si elle peut paraître impressionnante dans son attitude elle cesse ses aboiements dès que je lui dis « va dire bonjour » et va au-devant de la personne en remuant la queue et en cherchant une caresse.
Chien de famille !
Attachante, très très très proche de nous elle semble percevoir tout dans nos comportements et dans nos propos. Il ne lui manque que la parole mais arrive très bien à se faire comprendre grâce à ses mimiques. Juste une anecdote pour confirmer son attachement à son maitre. Alors que j'étais sur le toit de la maison pour des réparations j'ai eu la peur et la surprise de retrouver Laïka qui était grimpée jusqu'en haut de l'échelle…..
Chien de chasse !
N'en déplaise à une personne qui un jour m'a dit « monsieur vous

êtes très fort si vous arrivez à savoir ce qu'il y a devant votre chien » je confirme que grâce à son attitude, sa remontée d'émanation, son port de queue je devine le gibier.
Du poil ! Laïka mets le nez au sol, piste, remonte et arrête comme une table les quatre pattes au sol la queue immobile le regard fixe Attention clément c'est un lièvre il est gité.
Du poil ! Une odeur, nez au sol Laïka piste et remonte, elle se retourne régulièrement et semble vérifier que je suive, le bois est trop épais, la pente rude elle revient en arrière et son regard en dit long « dépêche-toi, suis moi c'est devant ». On remonte sur le gibier dont cette fois elle perçoit directement les effluves. Du trot léger elle passe en post combustion et bouscule les « grandes pattes » ou les sangliers. Sa grosse voix tonne dans les bois, attention la ligne c'est devant moi et elle les pousse ! Parfois le gibier tourne et revient sur moi. En tout état de cause des que Laïka aperçoit un chasseur posté mission accomplie, elle lâche le gibier, va au poste réclame une caresse et fonce retrouver me retrouver. Son plus beau coup ! Un cerf poussé sur Nicolas et sur le chemin du retour un sanglier mené sur le poste de Yves. Elle était la vedette du jour. Cervidés, chevreuils, sangliers, renards, martre tout l'intéresse.
Et la plume direz-vous ! Là aussi quelle différence dans sa façon de remonter sa proie. Faisans et perdrix son attitude est parfois impulsive et dans l'arrêt sa queue fouaille en fouettant ses flancs. Petit tétras et bécasses là elle remonte comme si « elle marchait sur des œufs » doucement, doucement et se bloque, une patte levée la queue tendue tout est immobile. Lorsque le terrain m'oblige à la servir par le coté je vois son regard qui cherche à capter le mien et va de l'oiseau tapi au sol à son maitre.
Les canards n'étant pas légion dans la chartreuse j'ai néanmoins eu la possibilité de vérifier son aptitude sur le gibier d'eau grâce à des participations aux BICP et à l'invitation sympathique d'un certain Roger A… Elle à découvert colverts, sarcelles et bécassines.

Elle fouille sans relâche les roseaux et les berges, mets à l'envol les oiseaux qui y étaient remisés. Si le coup de fusil est heureux elle nage ardemment au rapport n'hésitant pas à plonger sous l'eau à la recherche canard. Un rapport d'ailleurs toujours franc avec la dent douce et son regard de satisfaction lorsqu'elle me donne son oiseau.
Une autre expérience inoubliable ; lors d'un affut de fin d'après-midi en haut d'une combe boisée, Laïka est assise à mes côtés immobile son regard ses oreilles sa truffe sont en mode « radar acquisition » une caresse de temps en temps et je me perds dans la contemplation de la chaine de Belledonne face à moi. Je sens ma chienne se tendre, la truffe cherche à capter à analyser le regard est fixe. Le mien s'abaisse dans la même direction et j'aperçois le sanglier en limite du sale les écoutes en alerte inspectant son

environnement. Un tir au poser, l'animal s'affaisse foudroyé Laïka n'a toujours pas bougé. Je la délivre de son impatience et elle fonce vérifier la place de tir.
Bien évidemment tout propriétaire de chien pense que son compagnon est le meilleur et mon récit confirmera mon « chauvinisme ». Mais au-delà de ces quelques aventures qui ne sont que le reflet de la vérité vous aurez deviné que je suis fou de ma chienne et que nous sommes très complices. Avec la découverte de cette race qu'est le petit munsterländer j'ai trouvé le compagnon de chasse que je cherchais. Fougueux mais obéissant, passionné mais sachant être prudent, dynamique sur le terrain mais calme à la maison, élégant mais n'hésitant pas à plonger dans le marais, noir de boue mais propre deux heures plus tard. Un chien apte à courir la montagne la journée durant dans des biotopes et conditions météo parfois très durs et continuer à chasser pour son maitre avec un plaisir évident.

En conclusion merci à Pascale et Janis pour la qualité de leur travail qui m'a permis de faire l'acquisition « d'un avion de chasse belge » chasseur multifonction et tous temps et encore plus merci pour ces contacts renouvelés, ces conseils et ces rencontres pleines d'amitiés et de passion pour nos chiens de chasse.

Article et photos : Clément Debai

Rencontres St-Hubert 2014
A Chasné-sur-Illet

Extrait article paru dans «Chasser en Ille-et-Vilaine» décembre 2014

Les Rencontres St Hubert consacrent chaque année les chasseurs jugés les plus méritants au titre de: Leurs connaissances sur la chasse et les chiens - Leur pratique sécuritaire de ce loisir - Leur capacité à exercer la chasse au chien d'arrêt ou au spaniel en parfaite complicité avec leur compagnon qu'ils ont éduqué à cet effet.
Cette trilogie se traduit par l'évaluation de leurs capacités lors d'un parcours de chasse de 20 minutes sur un terrain de 2 à 3 hectares comportant 2 faisans qu'ils ont la possibilité de prélever. Les examinateurs St Hubert évaluent ainsi les concurrents selon une grille nationale comportant les têtes de chapitre suivants: Education cynégétique et cynophile - Sécurité et connaissances techniques - Esprit et sportivité - Tir et habileté - Dressage du chien - Qualités naturelles.

Ainsi, ce samedi 11 octobre 2014 se déroulaient les rencontres St Hubert d'Ille et Vilaine à Chasné sur Illet, accueillies par la société de chasse locale et son président, Claude Perrigault. Il y avait bien longtemps qu'on n'avait vu un tel embouteillage à Chasné…Un record de participation a été enregistré avec exactement 61 couples chien-chasseur. Les séries se sont déroulées toute la matinée pour être conclues par un barrage magnifique des finalistes. Sous un soleil radieux en campagne chasnéenne, face à un public nombreux , les 6 couples ont été départagés pour consacrer unanimement **Dominique DESCAMPS de St Etienne en Cogles avec sa jeune Ekla, une petite épagneul de Munster, comme meilleur chasseur St Hubert 2014.**

Quand des chasseurs de sangliers deviennent des inconditionnels du Petit Epagneul de Munster.

Passionné de chiens, la chasse n'a pour intérêt que la relation que j'entretien avec mes fidèles auxiliaires canins.
Habitant la plaine du Rhin où le remembrement et la monoculture du maïs ont été synonyme de la disparition du petit gibier qui faisait la renommée des chasses alsaciennes et l'invasion du sanglier avec des effectifs occasionnant des sommes astronomiques de dégâts causés aux cultures, j'ai comme nombre de chasseurs, été amené à ne chasser plus que le gros gibier.

Pour cela, en plaine où l'impénétrable est de rigueur, comme en montagne aux endroits difficiles d'accès, je me suis tourné à mes débuts vers des terriers qui, très rapidement, ne m'ont pas satisfait dans le sens que je souhaitais donner à ma pratique cynégétique.
Fort heureusement, il y a quelques années, lors d'une battue en montagne, j'ai été amené à côtoyer le chien d'un autre invité participant à la chasse.
Trois heures après, j'étais particulièrement séduit et intéressé par cette race qui m'était inconnue et qui représentait presque tout ce que je recherchais et je ne n'arrivais à obtenir avec mes terriers.
Au physique élégant de ce chien, s'ajoutaient les qualités de passion, de discipline, de recherche et de menée courte, tout en donnant de la voix aussi bien sur la piste qu'à vue.
De plus, l'action de chasse terminée, le chien redevenait d'un calme des plus intéressant lorsque l'on connait l'énergie difficilement canalisable de certains terriers.
A partir de cette journée, nous avons décidé, mon fils Jérémie avec lequel je partage ma passion et moi-même, de changer de race et de nous attacher la présence et les services de Petits Epagneuls de Münster.
Depuis ce jour et après avoir acquis quatre chiennes, notre vie et notre pratique cynégétique ont totalement changés.
Nos merveilleux épagneuls, véritables formules 1 à la chasse, font preuve d'un allant et de qualités hors du commun et au fil des quarante battues hivernales, deviennent des auxiliaires des plus précieux pour gérer des populations de sangliers de plus en plus aguerris à leur survie.
Nombre d'adjudicataires de chasses font appel à notre équipe après avoir pu juger sur le terrain de l'efficacité de ces chiens au tempérament si affirmé et si agréable.
De plus, de retour à la maison et cet avantage n'est pas des moindres, l'ensemble des chiennes vivent ensemble en groupe sans heurts et sans accroche, chose qui à l'époque nous semblait impossible à envisager avec les terriers.
Véritables amies de toute la famille et extrêmement câlines avec ma fille de six ans, les Petits Epagneuls de Münster ont changé notre vie et si je devais avoir un regret les concernant, c'est de ne pas les avoir rencontrés trente ans plus tôt.
En conclusion, je voudrais aussi remercier notre club de race pour le travail réalisé, pour l'ouverture d'esprit et l'accueil des nouveaux membres ainsi que pour la qualité de la revue si plaisante à lire.

Pascal HAEN - Elevage du Vieux Rhin - 68600 VOLGELSHEIM.

Quelle aventure !

Lorsque nous sommes allés chercher Hermès de la Noue des Fontaines chez Mr CHOISELAT, nous ne pensions pas vivre des instants cynégétiques d'une telle intensité aussi rapidement. Cette chienne petit épagneul de Munster est le premier chien d'arrêt de la maison après de belles années de chasse avec une labrador.

Née en mai 2012, elle fut en contact avec des bécasses dès le mois de novembre. Cette première saison révéla une passion énorme pour cet oiseau, accompagnée d'une grande précocité. Grace à des contacts réguliers avec la mordorée, les arrêts et le rapport vinrent spontanément. Jessy, petit épagneul de Munster d'un an plus âgée, appartenant à mon ami Jean-Luc, lui montra la voie.

Après son TAN en septembre 2013, sa deuxième saison confirma ses qualités à l'arrêt, mais aussi son courage. Dynamique dans sa quête, elle chasse avec pour seul souci mon plaisir. Cette relation nous permet de s'aider mutuellement dans la recherche des bécasses. En suivant mes directives, elle va de remises en places chaudes toujours à l'écoute des directions que je lui indique, à la voix ou aux gestes. Alexandre MARTEL, avec qui j'ai beaucoup de plaisir à chasser et à échanger, m'accompagne dans cette éducation et m'apporte de précieux conseils. A l'intersaison 2014, il m'encourage à nous inscrire aux rencontres de Saint Hubert dans la catégorie « chasseur avec chien d'arrêt ».

C'est une première pour moi. Accompagnant les fields de printemps régulièrement, je crains ces jugements « subjectifs ». Le site de la FNC, http://www.chasseurdefrance.com/, décrivant le règlement et la grille de notation des Rencontres de saint Hubert, me rassure quelque peu. Même si l'esprit de compétition est présent, je pense que cette rencontre départementale sera l'occasion d'échanger avec d'autres passionnés de chien d'arrêt ou broussailleur. J'entraine avec nous Elie, notre fils de 13 ans qui se passionne pour les chiens et la chasse. Son aide sera précieuse sur le terrain et sa passion confortée.

Le camp militaire de Mourmelon nous accueille avec un milieu caractéristique appelé « savart champenois », steppe composée d'herbes sèches, de résineux et d'épineux. Hermès a su séduire les juges par son dynamisme. Besogneuse, elle trouvera les oiseaux dans la zone la plus boisée du parcours. Terminant deuxième de notre catégorie après barrage, nous bénéficions du fait que le premier, Mr FERTE, choisit de concourir dans la catégorie « chien d'arrêt trialisant » à la finale régionale.

Nous voilà donc dans la Somme en novembre 2014. Cette fois, c'est un milieu de plaine ou les couverts sont assurés par une interculture, la moutarde. Vingt minutes de parcours durant une journée, cela semble bien peu. Pourtant, les échanges avec les autres concurrents, l'observation des autres chiens de toute race, font que l'on ne s'ennuie pas ! La pression monte pour le chien comme pour le maitre. Hermès prend des attitudes de compétitrice. Elle donne toutes ses forces sur le parcours, regarde les autres chiens comme des adversaires. Il est étonnant de voir comment elle se prend au jeu ! Contre toute attente, nous gagnons cette finale régionale au barrage. Nous repartons heureux, mais aussi plus riche d'enseignements et de nouvelles connaissances du monde cynégétique de cette grande région qui va du Pas de Calais à l'Alsace. Les sujets abordés sont multiples : la difficulté d'accéder aux territoires de chasse, la migration des bécasses, le meilleur étalon pour la prochaine portée…Certains préjugés sur les races canines disparaissent et l'on se met à penser au parcours idéal, au chien idéal, au chasseur idéal car les Rencontres de Saint Hubert, ce sont avant tout des actions de chasse pratique !
Entre novembre 2014 et janvier 2015, on prend conscience de la chance que l'on a. Cette finale nationale se déroulera dans les anciennes chasses présidentielles de Rambouillet. L'esprit de compétition vous envahit et les questions se posent : comment préparer votre chien, comment se présenter dans un temps minimum sans rien oublier, comment appréhender le terrain et les oiseaux que les participants aux éditions précédentes vous décrivent comme « très particuliers » ? Nous ferons quelques sacrifices durant cette période, en chassant plus souvent et moins longtemps, en travaillant la prudence lors de la remontée de l'émanation…Cela donnera un caractère singulier à notre saison !
Enfin, le plaisir de découvrir ce fantastique territoire arrive. Tout est fait pour y développer une population de faisans naturelle. La forêt est taillée sur mesure depuis des siècles. Des taillis au cœur, des « tirés » (alternance de bandes herbeuses et de buissons de un mètre de haut), et en tête de battue des peupliers italiens obligeant les oiseaux à passer à trente mètres au-dessus des lignes ! Dès le premier coup de fusil, c'est une dizaine de faisans qui quittent la zone par reflexe, ainsi qu'une quinzaine de cerfs Sika. Ces derniers, présents en bonne densité sur tout le territoire, sont de vraies embuches pour les chiens ne respectant pas le gibier à poil. Les faisans ont surpris tous les concurrents par leur rapidité et leur vivacité à l'envol. Leurs ruses sont multiples et leur connaissance du milieu totale. Pas un seul des chasseurs de ce jour ne repartira déçu, quel que soit son résultat. Pour tout le monde, c'est un rêve qui se concrétise. Sur le carrefour à huit routes typiques des chasses à courre, chacun parle de sa région et de ses modes de chasse. Les concurrents déjà passés décrivent leur parcours, les autres écoutent et glanent les informations de dernière minute sur les juges, les questions, les oiseaux… Il n'y a pas de stratégie car on est la avant tout pour le plaisir de la chasse.
Malgré un résultat décevant, du à de mauvais choix de biotope et à un faisan arrêté intirable pour raison de sécurité, cette journée fut l'apogée d'un parcours inespéré pour une jeune chienne et son maitre inexpérimenté dans ce domaine.
L'aventure fut cynégétique mais aussi humaine. Seuls les propriétaires sont autorisés à concourir avec leur chien. Nous avons rencontré des amateurs passionnés et éclairés. Certains pensent déjà à l'année prochaine. D'autres ont de multiples participations derrière eux, avec quelque fois plusieurs générations de chiens qu'ils ont fait naitre, qu'ils ont élevées et dressées eux même. Gagner à Rambouillet, c'est intégrer l'équipe de France et participer aux finales internationales des rencontres de Saint Hubert ! C'est l'aventure qui continue !
Merci à Hermès d'avoir mis toutes ses forces dans la bataille.
Merci à mon épouse Corinne et à mes enfants, pour leur soutien et leurs encouragements durant ces quelques mois de préparation.
Merci à Alexandre MARTEL, pour m'avoir entrainé dans cette belle aventure.
Merci enfin à tous ces bénévoles, du monde cynégétique et canin, qui permettent par leur travail la tenue annuelle de ces Rencontres de Saint Hubert !

José Lievens

GEFF

DE LA VALLEE

DE LA PY

Père : Elton de Wacourt -
Mère: Dana vom Hexenkuppen
Né le 07/07/11 Dys B 55 cm - Marron et Blanc-
COTATION 4 : SUJET RECOMMANDÉ

M. Mongrenier Philippe, 11 rue de la Davas 51600 St Souplet sur Py
tél. : 03 26 03 73 17 ou 06 60 69 03 51
philippe.mongrenier@orange.fr

Récompenses obtenues

Beauté :
2ème Excellent Nationale d'Elevage
1er Excellent CACS-CACIB Meilleur de race

Travail : TITRE
CHAMPION DES FIELD-TRIALS GIBIER TIRE
TAN 15/16
BICP 1ère Cat. 32/32 points
TRIALER
5 CACT - 1 CACIT

IRON

VOM

HEXENKUPPEN

Père : Aco vom der Teufelsburg
Mère : Fiby vom Hexenkuppen
Né le 17/06/13 – Dys A – 53 cm – Marron Truité
COTATION 3

M. BRENUCHON Bernard - 1. rte de Colmen – 57320 FILSTROFF
Tél: 03 87 37 91 05 b.brenuchon-cfeml@orange.fr

Récompenses obtenues:

Beauté : TITRE
4ème Excellent Nationale d'Elevage classe jeune
1er Exc. meilleur jeune à Dieppe

Travail :
TAN 15/16
TRIALER
TB en Field G.T.
CACT «N» et RCACT sur Bécasse

SPECIALES 2015

TROYES	CACIB	7	Février
BOURGES	CACIB	22	Février
ALES	CACS	29	Mars
AMIENS	CACIB	2	Mai
EVREUX	CACS	14	Mai
LIBOURNE	CACS	17	Mai
DOUAI	CACIB	21	Juin
PORNICHET	CACS	28	Juin
STRASBOURG	CACS	22	Août
PONTOISE	CACIB	27	Septembre
AVIGNON	CACIB	3	Octobre
POITIERS	CACIB	18	Octobre
METZ	CACIB	1	Novembre*

sous réserve d'accord des canines organisatrices
Renseignements : Mme Beauchamps-Dupont
au 03-21-95-67-52

CHAMPIONNAT DE FRANCE 2015
CACS-CACIB
à DIJON LE 6 - 7 juin

LA NATIONALE D'ELEVAGE 2015
aura lieu à BLEQUIN (62)
le samedi 4 juillet

TARIFS PUBLICITAIRES

pour passer votre annonce dans le bulletin
avec photo et/ou fond en couleur

1 page couleur : 150 €
1/2 page couleur : 90 €
1/4 page couleur : 50 €

TARIF PUBLICITE ETALON :

1 parution avec photo couleur : 20 €

Formulaire Etalon sur notre site :
www.cfeml.com

à joindre avec la photo de votre chien.

Envoyez le tout à amartel@martelsa.fr

DOCUMENTS UTILES QUE VOUS POUVEZ TROUVER SUR NOTRE SITE :

www.cfeml.com

contact : M. Riga Janis
tél. : 00 32 477 795 339 - mail : duclosdesrenards@skynet.be

Formulaires :

- Adhésion au Club
- Engagement à une Epeuve de travail
- Demande de carnet de travail
- Demande de confirmation
- Demande Lecture Dysplasie
- Demande de Cotation
- Pour passer une annonce Etalon
- Pour passer une annonce de chiots
- Fiche de portée

Règlements :

- Epreuves de travail
- Champion de Race
- Champions de Travail
- Trialer
- T.AN. - B.I.C.P.
- Champions de Beauté
- Régularité au Standard
- Grille de Cotations
- Dysplasie

Divers :

- Descriptif des Races
- Liste des chiots
- Liste des étalons recommandés
- Calendrier des expositions
- Calendrier des épreuves de travail.

NOTA : certains documents ne sont accessibles qu'avec un mot de passe. Pour l'obtenir, il faut régler votre cotisation et le trésorier vous communiquera votre mot de passe. Ce mot de passe est renouvelé tous les ans, il est valable jusqu'au 31 décembre de l'année.

VOS DELEGUES

M. MARTEL Alexandre
35, rue des Coudriers
51230 Corroy
tél. : 03 26 81 61 07 - 06 80 21 31 26
amartel@martelsa.com

Mme de FRANCE Eliane
Wacourt
80150 Machiel
tél. : 03 22 23 50 95
agnes.de-france@wanadoo.fr

M. DUPONT André
10 rue du Fol Penser
62380 Blequin
tél. : 03 21 12 12 45
andre.dupont-ogez@orange.fr

M. HACQUARD Philippe
32 rue de Bonnemarel
27440 Bacqueville
tél. : 02 32 49 16 34
philippe.hacquard@orange.fr

M. DEMANGE Thierry
37 Grand Rue
55160 Parei
tél. : 06 07 38 58 87
flo.demange3@orange.fr

Dr. DESCAMPS Dominique
Lécoussel
35460 St Etienne en Cogles
tél. : 02 99 95 41 17
lechateau.medieval@wanadoo.fr

Mme ROOS-LAVERGNE
Géraldine
9 rue des Juifs 67440 Schwenheim
tél. : 03 88 70 14 54
geraldine.lavergne@orange.fr

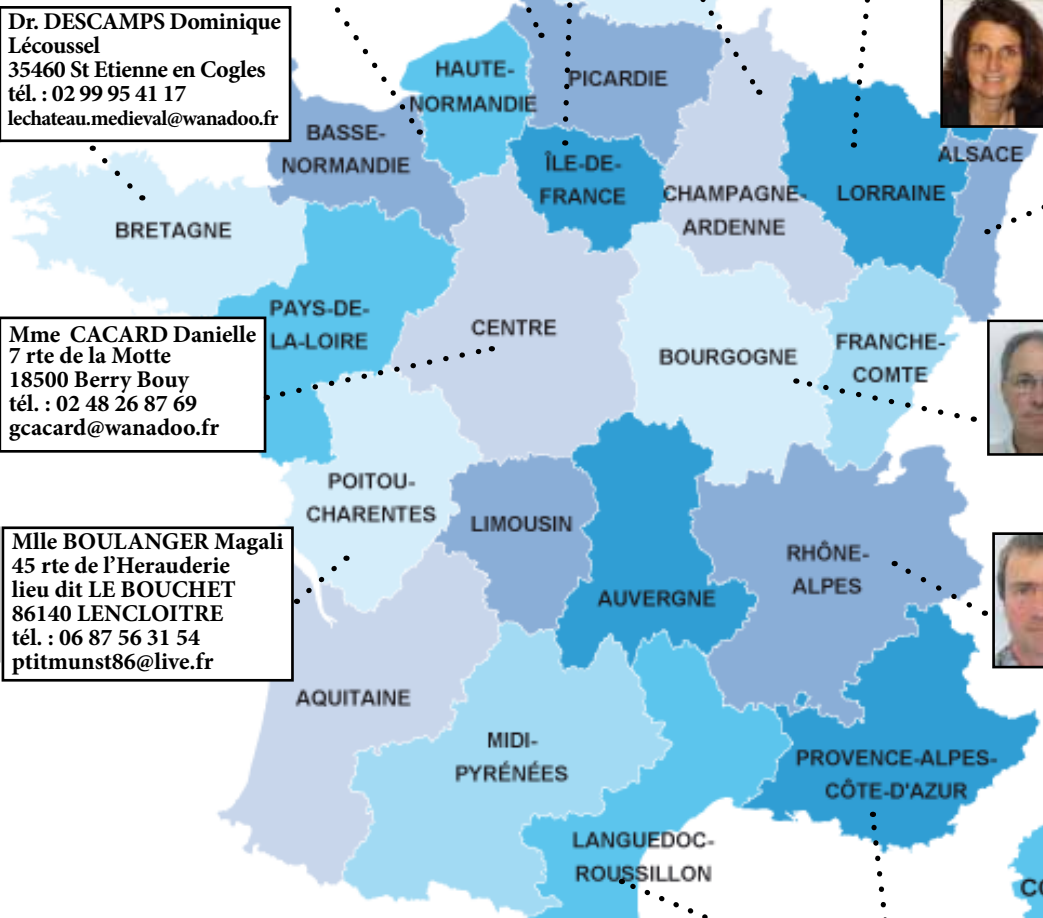

Mme CACARD Danielle
7 rte de la Motte
18500 Berry Bouy
tél. : 02 48 26 87 69
gcacard@wanadoo.fr

M. SINET Daniel
19 rue du Terte de Nantou
89240 Pourrain
tél. : 03 86 41 07 52
daniel.claudine.s@orange.fr

Mlle BOULANGER Magali
45 rte de l'Herauderie
lieu dit LE BOUCHET
86140 LENCLOITRE
tél. : 06 87 56 31 54
ptitmunst86@live.fr

M. JOURNAL Hervé
Millet- 74910 Challonges
tél. : 04 50 77 96 06
06 80 06 53 17
herve.journal62@orange.fr

M. CATANIA Joseph
507 chemin de la Passerelle
84100 Orange
tél. : 04 90 51 64 22
jose.catania@free.fr

Allemagne

M. KLEIN Germain
2 rue de la Ville
67460 Souffelweyersheim
tél. : 06 76 04 43 72
klein.germain@evc.net

Belgique

M. RIGA Janis
13 Ferme de Brayelle
B.6500 Barbencon
tél. : 00 32 477 795 339
duclosdesrenards@skynet.be

POSTES À POURVOIR : - Midi Pyrénées - Pays de la Loire - Franche Comté - Limousin - Auvergne - Aquitaine -

MEMBRES DU COMITE

PRÉSIDENT

M. Alexandre MARTEL

35 rue des Coudriers - 51230 Corroy
amartel@martelsa.com
tél.: 06-80-21-31-26

REVUE-
CURSUS des JUGES

VICE PRÉSIDENTE

Mlle Agnès de FRANCE
Wacourt - 80150 Machiel
agnes.de-france@wanadoo.fr
tél. : 03 22 23 50 95

COMMISION D'ELEVAGE
SITE
ELEVAGE-CHIOTS
DYSPLASIES

SECRÉTAIRE

M. Bernard BRENUCHON
1 route de Colmen - 57320 Filstroff
b.brenuchon-cfeml@orange.fr
tél. : 03 87 37 91 05

COMMISION D'UTILISATION
COTATIONS - RESULTATS TRAVAIL
HOMOLOGATIONS des TITRES

TRÉSORIER

M.André DUPONT
10 rue du Fol Penser-62380 Blequin
andre.dupont-gomez@orange.fr
tél. : 03 21 12 12 45

COMMISSION JURIDIQUE
ADHESIONS
CARTES ADHERENTS

SECRÉTAIRE ADJOINTE

Dr Vét. Elisabeth DESCAMPS
Lécoussel - 35460 St Etienne en Coglès
lechateau.medieval@wanadoo.fr
tél. : 02 99 95 41 17

ENREGISTREMENTS RESULTATS
EXPOSITIONS
EPREUVES DE TRAVAIL

TRÉSORIER ADJOINT

M. Xavier DEVOS
39 Rotonde des Jacinthes
59143 Watten
dx59@orange.fr
tél. : 03 21 88 11 84
06 75 34 59 05

LISTING ADHERENTS
MOT DE PASSE ACCES SITE

Mme Véronique BEAUCHAMPS

4 rue Potier
62380 Blequin

veronique_beauchamps
@orange.fr
tél. : 03-21-95-67-52
CALENDRIER
EXPOSITIONS
SPÉCIALES

Mlle Magali BOULANGER

45 rte de l'Herauderie
lieu dit LE BOUCHET
86140 LENCLOITRE

ptitmunst86@live.fr
tél. : 06 87 56 31 54

M. Pascal DOLE

7 rue de Belval
80250 Thory

pascal.dole@neuf.fr
tél. : 03-22-35-01-27

PHOTOS
SITE C.F.E.M.L.

M. Hervé JOURNAL

143 chemin de Millet
74910 Challonges

herve.journal62@orange.fr
tél. : 04 50 77 96 06
Responsable :
- des DELEGATIONS
- du CALENDRIER
des EPREUVES de
TRAVAIL

M. Serge POURCHEZ

15 rue Jean Mermoz
80300 WARLOY
BAILLON

serge.pourchez@sfr.fr
tél. : 03 22 40 40 98

La finale des TAN 2014 suite

Iana vom Hundegelaut à M. Lesseur

Ina de la Vallée de la Py à M. Mongrenier

Holly des Terriers de la Sauldraie

Ito de la Plaine du Solognot à M. Simon

Bounty vom Rahringsundern à M. Eckert

Dixie vom Schneebergland à M. Eveque

Ingrid de Wacourt à Mlle de France

Hasko à M Dhont

PERFORMANCE

Une énergie nouvelle pour booster le potentiel des chiens de sport et de travail.

Avec la sélection génétique, l'éducation et l'entraînement, la Nutrition est un des facteurs-clés qui conditionnent la performance des chiens de sport et d'utilité. De récentes études ont démontré qu' une Nutrition sur-mesure ne pouvait se baser sur la seule activité : d'autres paramètres, comme l'intensité et la durée de l'exercice, le climat et la condition corporelle du chien doivent entrer en ligne de compte pour moduler sa consommation énergétique.

ROYAL CANIN lance le nouveau programme nutritionnel Energy :

- **ENERGY 4300** et **ENERGY 4800** peuvent aujourd'hui être prescrits **en alternance**, selon les besoins spécifiques liés à l'intensité de l'activité du chien et à la période de consommation, sans entraîner de troubles digestifs.

- Riches en énergie rapidement disponible et très concentrés pour éviter la surcharge digestive, ils ont été reformulés pour garantir **une digestibilité optimale**, grâce à des protéines de haute valeur biologique, sélectionnées pour leur pouvoir d'assimilation supérieur à 95%.

Une bi-énergie modulable.

ACTIVITY BOOSTER
RÉSISTANCE À L'EFFORT
IMPROVED PEAK EFFICIENCY

Scrupuleusement rationné et hautement valorisé, le programme **Energy** contribue à améliorer la résistance à l'effort et la performance globale des chiens de sport et de travail.

Pour connaître le point de vente le plus proche :
N° Vert 0 800 41 51 61 ou www.royalcanin.fr

ROYAL CANIN
CYNOTECHNIC HEALTH NUTRITION